

INVENTAIRE DES BÂTIMENTS AGRICOLES DE L'ARRONDISSEMENT HISTORIQUE DE L'ÎLE-D'ORLÉANS



Rapport de synthèse | Juin 2010

Crédits et remerciements

Cette étude a été réalisée par la firme Patri-Arch, consultants en patrimoine et en architecture, pour le CLD de l'Île-d'Orléans dans le cadre de l'Entente de développement culturel intervenue entre le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, la MRC de l'Île-d'Orléans et le CLD de l'Île-d'Orléans.

Réalisation de l'étude

Martin Dubois	Chargé de projet, évaluation patrimoniale des bâtiments, rédaction de la section du patrimoine bâti, PIMIQ
Marie-Josée Deschênes	Coordination de l'équipe de travail, recherches documentaires, analyses paysagères, conception des planches de paysages, relevés photographiques, rédaction de la section des paysages.
Catherine Girard	PIMIQ, repérage terrain, relevés photographiques, recherches documentaires, cartographie
Rosyonne Rebouças	PIMIQ, repérage terrain, relevés photographiques, recherches documentaires
Sarah Boisvert (Maelström créatif)	Conception graphique des planches d'analyse paysagère

Comité de suivi

Julie Harvey et Nancy St-Hilaire	Agentes culture et communication, CLD de l'Île-d'Orléans
Roger Chouinard	Architecte, MRC de l'Île-d'Orléans
Jérôme Hardy	Urbaniste, Direction de la Capitale-Nationale, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec

Remerciements

Nous voulons adresser nos remerciements aux membres du comité de suivi pour leur précieuse collaboration aux diverses étapes de cette étude de caractérisation patrimoniale. Nos remerciements d'adressent également à Mme Marie-Ève Bonenfant, de la Direction du patrimoine du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, pour son soutien technique à propos du système d'inventaire PIMIQ, à Mme Josée Gingras, du centre de documentation du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, à M. Pierre Prévost pour sa collaboration à la relecture du rapport et ses bons conseils, à Élodie Simard, de la MRC de l'Île-d'Orléans, pour son repérage de bâtiments agricoles qui nous a été grandement utile lors de l'analyse des paysages, aux propriétaires des bâtiments et sites agricoles rencontrés au cours du présent inventaire ainsi qu'aux divers intervenants qui ont collaborés à l'étude pour leur grande disponibilité et leur collaboration de tous les instants.

Table des matières

Avant-propos.....	7	3.2. Les ouvertures et les accès	29
Cadre méthodologique et déroulement du mandat.....	9	3.2.1. Les portes à battants et coulissantes.....	29
Cadre de référence pour l'évaluation patrimoniale.....	11	3.2.2. Les portes piétonnes et les trappes.....	30
L'architecture des bâtiments agricoles.....	12	3.2.3. Les fenêtres.....	31
1. Les typologies fonctionnelles.....	13	3.2.4. Les ponts d'accès ou ponts de fenil (garnaud).....	31
1.1. Les granges-étables.....	13	3.2.5. Les lucarnes de garnauds.....	32
1.2. Les fournils.....	13	3.3. Les éléments d'aération.....	33
1.3. Les laiteries.....	13	3.3.1. Les campaniles et les lanterneaux.....	33
1.4. Les poulaillers.....	14	3.3.2. Les lucarnes et fenêtres d'aération.....	33
1.5. Les hangars, les garages et les remises.....	14	3.4. Les détails d'assemblage et de finition.....	34
1.6. Les autres typologies.....	15	3.4.1. Les coyaux de faitage.....	34
2. Les typologies formelles.....	17	3.4.2. Les éléments structuraux visibles à l'extérieur.....	34
2.1. Le bâtiment à pignon droit.....	17	3.4.3. Les planches cornières et les chambranles.....	35
2.1.1. Bâtiment à pignons sans larmier.....	19	3.4.4. Le blanchiment à la chaux.....	35
2.1.2. Bâtiment à pignons avec coyaux.....	19	3.5. Les volumes annexes.....	36
2.1.3. Bâtiment à pignons et à larmiers.....	20	Le paysage.....	36
2.2. Les bâtiments à toit brisé.....	21	L'importance des bâtiments agricoles dans les paysages culturels orléanais.....	37
2.3. Les autres typologies.....	24	Les unités paysagères.....	37
2.3.1. Bâtiment à toit à quatre versants.....	24	Le cadre naturel.....	37
2.3.2. Bâtiment à toit en appentis (à un seul versant).....	25	Le réseau viaire.....	37
2.3.3. Bâtiment à carré très élevé et au toit à faible pente.....	25	Le système parcellaire.....	38
2.3.4. Bâtiment de plan octogonal.....	25	Le cadre bâti.....	38
3. Les caractéristiques architecturales.....	27	Les paysages culturels de l'île d'Orléans.....	38
3.1. Les matériaux de revêtement.....	27	Les perspectives visuelles vers le nord, la Côte-de-Beaupré et les Laurentides.....	39
3.1.1. La maçonnerie.....	27	Les perspectives visuelles vers le fleuve et la rive sud.....	39
3.1.2. Les planches de bois verticales.....	27	La route du Mitan.....	39
3.1.3. Les bardeaux de cèdre.....	27	Les perspectives et repères visuels depuis l'extérieur de l'arrondissement.....	39
3.1.4. Les planches de bois horizontales.....	28	Les perspectives et repères visuels depuis l'intérieur de l'arrondissement.....	39
3.1.5. Le papier goudronné.....	28	Planches illustrant l'analyse de paysage.....	40
3.1.6. Les revêtements métalliques.....	28	Conclusion et recommandations.....	67
		Annexe 1 : Liste des bâtiments agricoles faisant partie de la présente mise à jour d'inventaire.....	71
		Annexe 2 : Lexique architectural.....	73

Avant-propos

Cette mise à jour de l'inventaire des bâtiments agricoles sur le territoire de l'île d'Orléans s'inscrit dans le cadre de l'Entente de développement culturel intervenue entre le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, la MRC et le CLD de l'Île d'Orléans.

Constatant le nombre grandissant de bâtiments agricoles laissés à l'abandon ou voués à de nouvelles utilisations, sans compter plusieurs bâtiments disparus depuis les dernières décennies, les partenaires de l'Entente souhaitaient dresser un portrait juste et clair de la situation actuelle pour mieux gérer les interventions sur ce patrimoine menacé.

Le mandat visait donc à bonifier et à mettre à jour l'inventaire des bâtiments agricoles datant de 1979 afin de fournir aux intervenants de l'île d'Orléans une vue d'ensemble du patrimoine agricole, ses principales caractéristiques et l'état de ses bâtiments pour en venir à des recommandations quant à la conservation et la mise en valeur de ces bâtiments d'intérêt. Plus spécifiquement, le mandat visait la création d'une base de données informatisée où chacun des bâtiments encore existants, environ une cinquantaine sur les 76 recensés 30 ans plus tôt, a fait l'objet d'une fiche d'inventaire sur le module PIMIQ du Répertoire du patrimoine culturel du Québec. Une dizaine d'autres bâtiments non répertoriés en 1979 mais faisant partie des mêmes ensembles ont de plus été inventoriés. Le mandat comprenait également l'élaboration d'un rapport de synthèse présentant un portrait général de l'état de ce patrimoine bâti auquel un volet sur les paysages agricoles a été ajouté.

Il était impossible, dans le cadre de ce mandat, d'inventorier l'ensemble des bâtiments agricoles d'intérêt présents sur l'île d'Orléans. Cette mise à jour ne touche qu'un échantillon de l'ensemble du corpus comportant plusieurs centaines de dépendances agricoles. C'est pourquoi, un inventaire complémentaire a été réalisé de façon parallèle au sein de la MRC de l'Île-d'Orléans afin de dresser un portrait plus complet de la situation. Nous avons pu profiter des données de cet inventaire dans la caractérisation architecturale et paysagère. Par ailleurs, l'inventaire des bâtiments agricoles ne portait que sur les composantes architecturales extérieures.

Cadre méthodologique et déroulement du mandat

ÉTAPE 1 – DÉMARRAGE DU PROJET ET TRAVAUX PRÉPARATOIRES

Afin d'orienter les recherches et de créer une base précise pour l'analyse des dépendances agricoles de l'île d'Orléans, le travail a débuté par l'analyse de certains documents au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCF) traitant déjà de ce sujet. Ces documents contenaient des inventaires et analyses déjà réalisées dans les dernières décennies, soit en 1979, en 1988 et en 2004 sur les dépendances agricoles de l'île d'Orléans¹. Ces listes ont été dépouillées et l'essentiel a été conservé, soit les fiches techniques d'environ 76 bâtiments répartis sur cinq des six municipalités de l'île².

Les fiches papier de 1979 et de 1988 du Ministère comportaient, entre autres, les caractéristiques d'ordre formel (solage, carré, pente du toit, forme du larmier et appentis); les matériaux (recouvrement de mur extérieur, recouvrement intérieur et matériaux structuraux); la structure (le carré, le pignon, le toit); les assemblages utilisés; des commentaires généraux; l'état du bâtiment; des photographies et dans certains cas, des dessins architecturaux et des plans des bâtiments.

De plus, préalablement à la visite terrain à l'Île, plusieurs lectures de thèmes variés ont été effectuées à ce sujet, par exemple; le rapport Ruralys sur le Parcours d'interprétation des paysages de l'île d'Orléans (2006), le rapport de Dubé et Larochelle sur le génie du lieu (1993), de la documentation sur l'histoire de l'île et des ouvrages sur les granges du Québec. Ces lectures ont été d'une grande aide, puisqu'elles ont permis de mieux interpréter les données recueillies lors des visites sur le terrain. Une bibliographie de tous les ouvrages consultés se trouve à la fin de ce rapport.

Avant de se rendre sur les lieux et afin de mieux définir le mandat, les bâtiments qui devaient absolument être étudiés ont été ciblés. Tous les bâtiments qui étaient répertoriés plus d'une fois en 1979, 1988 et en 2004 ont été retenus et ceux inventoriés seulement en 2004 ont été exclus de la liste. Bien que ces derniers soient en nombre important, ils sont en général plus récents et moins bien préservés. Les dépendances agricoles qui paraissaient plus anciennes, presque toutes inventoriées en 1979 et 1988, semblaient un bon point de départ pour l'analyse et correspondait davantage à l'envergure du mandat initial octroyé par le CLD.

Devant l'évidence qu'une soixantaine de bâtiments agricoles ne pouvaient représenter la majorité des bâtiments secondaires orléanais, la MRC a fait faire le repérage exhaustif de tous les bâtiments secondaires d'intérêt de l'île d'Orléans excluant ceux que notre firme devait étudier. Ainsi, près de 300 autres bâtiments d'intérêt ont été répertoriés. Un peu plus du tiers de ces bâtiments ont aussi

1. 14310-003189 Île d'Orléans – bâtiments secondaires inv. Archit.-1978-1979 Vol2 : I.O. Saint-François; 14310-003190 Île d'Orléans – bâtiments secondaires inv. Archit.-1978-1979 Vol3 : I.O. Saint-Jean; 14310-003190 Île d'Orléans – bâtiments secondaires inv. Archit.-1978-1979 Vol4 : I.O. Saint-Laurent; 14310-003190 Île d'Orléans – bâtiments secondaires inv. Archit.-1978-1979 Vol5 : I.O. Saint-Pierre; 14310-003190 Île d'Orléans – bâtiments secondaires inv. Archit.-1978-1979 Vol6 : I.O. Sainte-Famille; 14310-021807 Ile d'Orléans – bâtiments secondaires inv. Archit. – 1988 ; Inventaire photographique pour le Répertoire du patrimoine culturel du Québec, 2004.

2. Il y a peu de bâtiments à caractère agricole dans la municipalité de Sainte-Pétronille qui possède davantage une architecture à caractère de villégiature.

fait l'objet d'une fiche d'inventaire (soit 104 sur 297) mais tous ont été représentés sur les cartes des différents villages accompagnant l'analyse des paysages. Dans la plupart des cas, ce recensement était essentiel pour procurer une image réaliste du rôle des bâtiments secondaires sur le territoire de l'arrondissement historique.

Par la suite, afin de mieux se repérer, des orthophotos fournies par la MRC ont été traitées afin de produire une base cartographique de chacune des municipalités à visiter, soit Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, Sainte-Famille, Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans ainsi que Saint-François-de-l'Île-d'Orléans. Malgré que certains bâtiments agricoles aient été recensés par la MRC à Sainte-Pétronille, aucune carte n'a été faite de ce village, ni analyse paysagère étant donné le faible nombre de bâtiments agricoles que l'on y retrouve.

ÉTAPE 2 – TRAVAUX SUR LE TERRAIN

Cette deuxième étape consistait à relever sur le terrain les bâtiments préalablement sélectionnés à partir des inventaires et analyses antérieurs afin de procéder à la mise à jour des données. Une première visite de l'Île a été effectuée afin de faire un premier tour d'horizon, de valider les listes et d'établir la pertinence de celles-ci. Par la suite, un recensement des bâtiments pour chaque municipalité de l'Île d'Orléans a été réalisé.

Des 76 bâtiments sélectionnés au départ, seulement une cinquantaine ont été retracés sur le terrain car plusieurs avaient disparus depuis les dernières campagnes d'inventaires menées en 1979 et 1988. À ce nombre, neuf bâtiments secondaires d'intérêt, non répertoriés en 1979 mais présents sur les mêmes propriétés que les 50 retracés, ont aussi été inventoriés pour un total de 59 bâtiments.

Sur le terrain, des fiches d'inventaire papier ont été créées permettant de mieux analyser chacun des bâtiments agricoles et de conserver les données jusqu'à la saisie informatique. Pour les 59 biens présélectionnés, les diverses informations à insérer dans la fiche d'inventaire du patrimoine bâti, c'est-à-dire essentiellement les caractéristiques architecturales (implantation, type et forme des composantes, matériaux, état physique, etc.) ont été collectées sur place. La description des immeubles ne concernait que leur aspect extérieur. Aucune visite ni analyse des composantes intérieures des édifices n'était prévue. Le relevé terrain s'est échelonné au cours des mois de juin et juillet 2009.

Parallèlement aux relevés descriptifs, les biens inventoriés ont fait l'objet d'un relevé photographique de toutes les façades visibles et accessibles des bâtiments et, dans certains cas, de détails architecturaux d'intérêt. De plus, toutes les images et tous les dessins contenus dans la documentation du Ministère ont été numérisés et saisis dans la base de données photo.

Devant l'évidence que les bâtiments répertoriés et analysés par l'équipe de Patri-Arch ne constituent qu'une partie du patrimoine agricole de l'Île, les 297 autres bâtiments parallèlement repérés par une équipe interne de la MRC ont été intégrés aux listes et planches contenues dans ce rapport. Les documents réalisés ont comme objectif de faire état de l'ensemble des 356 biens inventoriés à la fois par la firme Patri-Arch et par la MRC de l'Île-d'Orléans.

ÉTAPE 3 – TRAITEMENT ET SAISIE DE DONNÉES

Toutes les données collectées soit sur le terrain ou lors du dépouillement documentaire au MCCCFC ont été saisies dans des fiches d'inventaire informatisées de la base de données du système de gestion *Patrimoine immobilier, mobilier et immatériel du Québec* (PIMI) développée par le MCCCFC. Cette saisie a été faite suite à une formation spécialement offerte par le Ministère. Ainsi, la saisie a été réalisée conformément à la méthodologie et aux normes développées par le Ministère et consignées dans le guide d'utilisation. L'ensemble des informations sont donc aujourd'hui accessibles via l'Internet. Les personnes détentrices d'un accès sécurisé au système PIMI peuvent avoir accès à l'ensemble des données tandis que le grand public a seulement accès à certaines données dont l'identification des bâtiments et des photos.

Quant aux photographies numériques, leur résolution a été réduite pour qu'elles puissent être intégrées dans la base de données. Leur résolution est alors de taille minimale, soit 497 pixels par 373 pixels avec une résolution de 72 dpi. Les photographies numériques de format original ont ensuite été classées, identifiées et archivées pour faciliter leur utilisation ultérieure.

Un système d'identification des photographies a été élaboré. Chaque photographie est identifiée par un code composé de plusieurs éléments. En voici les principales lignes :

Exemple

IO-STP-1233-2009-CG (3)

À l'Île d'Orléans, situé à Saint-Pierre, au numéro civique 1233 [chemin Royal], photo prise en 2009, photographié par Catherine Girard, photo numéro 3.

1 _Photo démontrant qu'elle vient de l'Île d'Orléans (IO)

2 – Le nom de la municipalité

Ces codes déterminent le nom des municipalités dans laquelle la photo a été prise soit :

SFA : Sainte-Famille STF : Saint-François STJ : Saint-Jean
STL : Saint-Laurent STP : Saint-Pierre

3 – Le numéro civique

Ce code détermine le numéro civique de la propriété, mais pas son nom de rue car pour la majorité, il s'agit du chemin Royal.

4 – L'année de la prise de photo ou du dessin

Ici on se réfère à l'année où la photo a été prise. Cet inventaire contient des photos de 2009, des photos de 1988 ainsi que des photographies et dessins de 1979.

5 – Le nom du photographe

Chaque photographe a été nommé, pour fin de droit d'auteurs. Ici se trouve principalement trois photographes ou dessinateurs :

CG : Catherine Girard

RR : Rosyonne Rebouças

MCCCFC : Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

ÉTAPE 4 – ANALYSES SUR LES PAYSAGES

Afin de démontrer l'importance des bâtiments agricoles dans les paysages orléanais, il convenait d'élargir l'analyse architecturale pour prendre en considération le rôle des bâtiments dans leur contexte. À prime abord, il apparaissait clair que les bâtiments ayant déjà été répertoriés ne correspondaient en fait qu'à une petite partie de l'ensemble des bâtiments secondaires de l'île d'Orléans. Cette hypothèse s'est avérée véridique puisque près de 300 bâtiments agricoles ont été répertoriés sur le terrain tandis que ceux ayant été inventoriés en 1979 et en 1988 et correspondant à notre corpus initial se sont révélés être une cinquantaine de bâtiments toujours présents, soit environ 17 % des bâtiments secondaires de l'île d'Orléans.

La démarche paysagère adopte donc une approche beaucoup plus large où l'ensemble du territoire est pris en considération. Il convient d'abord de déterminer ce qu'est un paysage culturel. Selon la définition contenue dans le projet de loi sur le patrimoine culturel, la notion de paysage culturel patrimonial se définit comme un territoire ou une partie d'un territoire qu'une collectivité reconnaît pour ses caractéristiques paysagères remarquables. Ces caractéristiques résultent de l'interrelation de facteurs naturels et humains. Elles font partie de l'intérêt patrimonial d'un territoire, et elles méritent d'être préservées et mises en valeur au même titre que l'architecture. L'analyse visuelle de paysages étudie donc diverses perspectives visuelles offertes par différents points de vue situés sur un territoire donné. Cette analyse visuelle peut se faire de l'intérieur d'un territoire mais elle peut aussi être faite depuis l'extérieur d'un territoire donné, lorsque ce dernier a des impacts visuels qui dépassent ses limites. Il en est ainsi de l'île d'Orléans qui marque de façon spectaculaire les paysages ruraux de la côte sud de Bellechasse, particulièrement depuis la sortie de l'autoroute 20 donnant accès au village de Saint-Michel. À cet effet, la construction d'un nouveau bâtiment secondaire de grand gabarit, ou celui d'un silo à grains à Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, peut avoir des impacts visuels sur le village de Saint-Michel-de-Bellechasse, et vice-versa.

La méthode employée pour réaliser cette analyse paysagère a consisté à observer depuis l'espace public par excellence qu'est le chemin Royal, l'importance des bâtiments agricoles dans les paysages orléanais. Afin de mieux analyser le territoire, ce dernier a été morcelé suivant les différentes municipalités. Seule la municipalité de Sainte-Pétronille n'a pas été analysée puisqu'aucun bâtiment du corpus n'y était localisé et parce que la municipalité compte peu de propriétés agricoles possédant un nombre significatif de bâtiments secondaires.

Pour définir le caractère des types de paysages observés, chaque territoire municipal a été découpé en unités de paysage. Une unité de paysage est une partie de territoire possédant des caractéristiques semblables en ce qui a trait à sa topographie, à son réseau viaire, à son système parcellaire et à son cadre bâti. Le développement de l'Île a fait apparaître chronologiquement quatre types d'unité de paysage : les secteurs ruraux, les villages, les secteurs de villégiature et les abords de villages. Cette étude s'attarde davantage aux secteurs ruraux qui ont été découpés en unités de paysages beaucoup plus fines.

La définition de ces unités de paysage a été faite suite à des observations visuelles sur place. Si à la première vue, l'île d'Orléans semble posséder un paysage rural uniforme et traditionnel, l'analyse minutieuse de ses paysages permet d'en saisir la grande diversité. Au cœur de la définition du paysage culturel, ce sont les relations qui s'établissent entre les établissements de l'humain avec le cadre naturel qui ont généré une multitude de paysages. Le résultat de ses analyses est présenté dans la section du rapport traitant des paysages. Un texte synthèse y brosse un tableau des grands

constats tandis que chaque unité de paysage est présentée sous forme de fiche d'abord par municipalité, puis par unité paysagère. L'intérêt de ces fiches est de cartographier tous les bâtiments répertoriés – autant ceux faisant partie du présent mandat que ceux répertoriés par la MRC – afin de saisir le rôle de chacun dans leur unité paysagère respective.

Afin de démontrer ce constat, chaque unité de paysage est représentée par des photographies des points de vue distinctifs représentant le plus objectivement possible le rôle des bâtiments secondaires dans la composition de ces paysages. Enfin, une description succincte des principales caractéristiques de chacune de ces unités de paysage est réalisée.

ÉTAPE 5 – ANALYSE ET ÉVALUATION PATRIMONIALE

Cadre de référence pour l'évaluation patrimoniale

Le présent cadre de référence s'inspire fortement des critères d'évaluation et de hiérarchisation mis de l'avant conjointement par le ministère de la Culture et des Communications et la Fondation du patrimoine religieux du Québec, dans le cadre de l'inventaire des lieux de culte du Québec réalisé en 2003-2004. S'articulant sous la forme d'une grille d'analyse, ce cadre de référence a été adapté au patrimoine agricole en 2007-2008 lors de l'inventaire des bâtiments et sites agricoles de la MRC de Coaticook en Estrie.

L'évaluation patrimoniale se décline en trois étapes visant à analyser dans un premier temps la valeur d'ancienneté et d'histoire, dans un deuxième temps la valeur d'architecture et d'authenticité et dans un troisième temps la valeur d'usage et de paysage. La hiérarchisation des cotes découlant de l'évaluation patrimoniale permet dans une ultime étape d'établir la valeur patrimoniale globale accordée à chacun des bâtiments agricoles étudiés.

1. Valeur d'ancienneté et d'histoire

Ancienneté	A	Bâtiment agricole construit avant 1850 (Ère préindustrielle)
	B	Bâtiment agricole construit entre 1850 et 1900 (Début de l'utilisation de matériaux fabriqués en série)
	C	Bâtiment agricole construit après 1900 (Standardisation des modèles et progrès technologique du béton et de l'acier)
Association historique ou symbolique	A	Association à un personnage, phénomène ou événement d'importance nationale ou valeur symbolique particulière liée à une légende ou une tradition orléanaise.
	B	Association à un personnage, phénomène ou événement d'importance régionale
	C	Association à un personnage, phénomène ou événement d'importance locale

Valeur d'ancienneté et d'histoire globale : **A, B ou C**

La valeur globale pour cette section provient de la plus haute des deux cotes attribuées.

Ex.: Une valeur C (ancienneté) combinée à une valeur B (personnage d'importance régionale) équivaut à une valeur d'ancienneté et d'histoire globale de niveau B.

Advenant que le bâtiment agricole ne soit lié à aucun personnage, phénomène ou événement d'importance, seule la valeur d'ancienneté sera prise en considération comme valeur globale. Ceci est presque toujours le cas pour les bâtiments agricoles.

Ex.: Une valeur C (ancienneté) équivaut à une valeur historique et symbolique globale de niveau C.

2. Valeur d'architecture et d'authenticité

Valeur d'architecture	A	Bâtiment agricole présentant une valeur exceptionnelle de par sa rareté, ses caractéristiques architecturales particulières, l'innovation des techniques utilisées, etc. (ex. une grange-étable de forme octogonale)
	B	Bâtiment agricole présentant une valeur supérieure de par sa représentativité, ses caractéristiques architecturales, des techniques de construction particulières, etc. (ex. laiterie en pierre)
	C	Bâtiment agricole présentant une valeur moyenne ou faible de par le recours à une volumétrie et de matériaux fortement répandus, des techniques de construction standardisées, etc.
Valeur d'authenticité	A	Bâtiment agricole présentant une valeur exceptionnelle de par l'état de conservation impeccable du bâtiment principal, tant au niveau de son authenticité que de son état physique.
	B	Bâtiment agricole présentant une valeur supérieure de par l'état de conservation élevé du bâtiment principal, tant au niveau de son authenticité que de son état physique.
	C	Bâtiment agricole présentant une valeur moyenne ou faible de par l'état de conservation précaire du bâtiment principal, tant au niveau de son authenticité que de son état physique.

Valeur d'architecture globale : **A, B ou C**

La valeur globale pour cette section provient de la plus haute des deux cotes attribuées.

Ex.: Une valeur B (valeur d'architecture) combinée à une valeur A (valeur d'authenticité) équivaut à une valeur d'architecture et d'authenticité globale de niveau A.

3. Valeur d'usage et de paysage

Valeur d'usage et intérêt ethnologique	A	Bâtiment agricole présentant une valeur exceptionnelle de par la conservation de l'ensemble de ses fonctions agricoles d'origine (ex. : grange-étable abritant encore de nos jours un troupeau de vaches laitières). Le bâtiment peut aussi témoigner de façon éloquente d'un usage révolu ou être associé à une pratique traditionnelle qui est aujourd'hui très rare (ex. forge, bouilleuse)
	B	Bâtiment agricole présentant une valeur supérieure de par la conservation d'un certain nombre de ses fonctions agricoles en lien ou non avec ses fonctions d'origine. (Ex. : ferme laitière convertie pour l'élevage des moutons, grange-étable utilisée pour l'entreposage du foin, etc.). Le bâtiment peut aussi témoigner de façon éloquente d'un usage révolu ou être associé à une pratique traditionnelle qui est aujourd'hui relativement rare (ex. fournil, caveau à légumes).
	C	Bâtiment agricole présentant une valeur moyenne ou faible de par l'absence complète de fonctions agricoles ou l'abandon complet du bâtiment.
Valeur de paysage	A	Bâtiment agricole présentant une valeur exceptionnelle de par la préservation de la grande majorité des bâtiments annexes présents à l'origine sur le site (résidence, poulailler, porcherie, hangar, etc.), l'insertion harmonieuse des éléments architecturaux dans son environnement (positionnement particulier des bâtiments sur le site) ainsi que la qualité des paysages environnants.
	B	Bâtiment agricole présentant une valeur supérieure de par la préservation d'un certain nombre des bâtiments annexes présents à l'origine sur le site ainsi que l'insertion harmonieuse des éléments architecturaux dans son environnement.
	C	Bâtiment agricole présentant une valeur moyenne ou faible de par l'absence de la grande majorité des bâtiments présents à l'origine sur le site et de l'insertion plus ou moins harmonieuse des éléments architecturaux dans son environnement.

Valeur d'usage et de paysage globale : A, B ou C

La valeur globale pour cette section provient de la plus haute des deux cotes attribuées. Ex.: Une valeur A (valeur d'usage) combinée à une valeur B (valeur de paysage) équivaut à une valeur d'usage et de paysage globale de niveau A.

La hiérarchisation des bâtiments et sites agricoles

La hiérarchisation des bâtiments agricoles est obtenue par la mise en commun des cotes globales attribuées pour la valeur d'ancienneté et d'histoire, la valeur d'architecture et d'authenticité et la valeur d'usage et de paysage. La juxtaposition des trois valeurs globales, qui produit un code, permet d'établir à l'aide du tableau suivant la valeur patrimoniale globale pour chacun des bâtiments agricoles étudiés.

Ex. : La combinaison d'une valeur d'ancienneté et d'histoire globale de niveau **B**, d'une valeur d'architecture et d'authenticité globale de niveau **A** et d'une valeur d'usage et de paysage de niveau **A** donne le code **BAA**.

Lorsque l'on se réfère au tableau présenté ci-dessous, le code **BAA** correspond à une valeur patrimoniale globale de niveau **B** (Supérieure)

A	Exceptionnelle	AAA
B	Supérieure	AAB, AAC, ABA, ACA, BAA, CAA
C	Bonne	ABB, BAB, BBA, ABC, ACB, BAC, BCA, CAB, CBA, BBB
D	Moyenne	BBC, BCB, CBB, ACC, CAC, CCA
E	Faible	BCC, CBC, CCB, CCC

L'architecture des bâtiments agricoles

1. Les typologies fonctionnelles

L'île d'Orléans comporte encore à ce jour un certain nombre de dépendances agricoles qui témoignent des pratiques agraires d'une époque révolue. Parmi les bâtiments agricoles que l'on retrouve le plus souvent, outre la grange-étable, notons les laiteries, les poulaillers, les porcheries, les écuries, les hangars, les remises et les garages de formes et gabarits variés.

1.1. Les granges-étables

De loin la plus importante en nombre et en présence dans le paysage, la grange-étable est le bâtiment agricole par excellence de la ferme québécoise. Essentiellement destinée à l'industrie laitière ou à l'élevage bovin, ce type de bâtiment est constitué de deux sections ayant chacun sa fonction : la grange et l'étable. Les granges sont des bâtiments utilisés pour abriter les récoltes de grain et de foin. L'étable est un bâtiment autonome ou une partie fermée de la grange dans lequel on loge surtout les bovins. Selon les époques, on peut retrouver greffés à la grange, une écurie, un poulailler, un hangar à fumier, une remise pour la machinerie, un garage pour l'automobile, un silo ou une éolienne.

Selon la définition du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine³, la grange et l'étable sont généralement des bâtiments indépendants à l'époque de la Nouvelle-France. Peu après la Conquête, mais surtout au XIX^e siècle, la grange-étable se généralise à travers tout le Québec. Ses dimensions sont en rapport avec le nombre d'animaux gardés dans l'étable l'hiver. Vers 1830, elle abrite volailles, vaches, bœufs, chevaux, moutons et porcs. La majorité des granges sont rectangulaires. Mais on trouve aussi des granges rondes, carrées, octogonales et des granges jumelées.



Grange-étable. 3404, chemin Royal, Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans.



Grange-étable. 2441, chemin Royal, Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.

1.2. Les fournils

Le fournil⁴ est un petit bâtiment d'une pièce où la famille demeure pendant l'été. Il est souvent situé à mi-chemin entre la maison et la grange, au centre de la cour, le plus souvent au sud afin que la cheminée reste chaude autant que possible pour l'efficacité de la combustion. On y fait différentes tâches domestiques, dont la cuisson du pain et d'autres aliments, la fabrication du beurre, l'enroulement du tabac, le cardage de la laine et le sérançage du lin. Le soir, on retourne dans la grande maison. Le fournil nécessite moins d'entretien et laisse plus de temps pour les travaux de la ferme tout en gardant la grande maison fraîche et propre après le grand ménage du printemps. L'hiver, il sert d'atelier, de lieu de rangement des accessoires et pour garder les viandes provenant des grandes boucheries d'automne. À partir de la fin du XIX^e siècle, la famille emménage parfois dans une sorte d'appentis adossé à la maison, nommé « bas-côté ». Vers le milieu du XX^e siècle, certaines familles vivent dans le fournil et louent la grande maison à des vacanciers. Le fournil se démarque souvent des autres bâtiments de ferme par la présence d'une cheminée et de plusieurs ouvertures.



Fournil. 3167, chemin Royal, Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.



Fournil. 2752, chemin Royal, Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans.

1.3. Les laiteries

Indispensable au bon fonctionnement des fermes laitières, la laiterie était à l'origine un petit bâtiment de forme rectangulaire, présentant une dimension moyenne de 4 pieds par 8 pieds, destiné à l'entreposage et à la transformation du lait produit sur la ferme. Habituellement coiffée d'une toiture à deux versants droits, la structure apposée à même le sol était généralement disposée du côté le plus ombragé de la grange-étable ou d'un bâtiment de ferme⁵, à l'abri d'un couvert d'arbres afin d'éviter que les chauds rayons du soleil ne frappent directement sur le bâtiment. Cet ombrage et la captation de la fraîcheur du sol favorisaient ainsi la conservation des produits laitiers. Les laiteries les plus anciennes étaient souvent en pierre.

3. Informations tirées du site Internet du MCCCf; secteurs d'interventions; patrimoine; panorama du secteur; thèmes et fonctions; fonctions; production et extraction de richesses naturelles; 8101 granges, granges-étables et étables. Page consultée le 22 janvier 2010. <http://www.mcccfc.gouv.qc.ca/index.php?id=840>

4. Informations tirées du site Internet du MCCCf; secteurs d'interventions; patrimoine; panorama du secteur; thèmes et fonctions; fonctions; fonction résidentielle; 1030 bâtiments paradomestiques. Page consultée le 22 janvier 2010. <http://www.mcccfc.gouv.qc.ca/index.php?id=726>
5. Informations recueillies sur le site Internet de Ruralys, Petits patrimoines, Laiterie. http://www.ruralys.org/pat_bati.html Page consultée le 22 janvier 2010.

Si le recours à un bâtiment indépendant semble plus ou moins généralisé tout au long du XIX^e siècle ainsi qu'au début du XX^e siècle, il arrive parfois que l'on déjoue les rigueurs hivernales en adossant la laiterie sur la façade latérale de la grange-étable ou de la maison. L'expansion constante des fermes laitières, combinée à l'avènement de nouveaux procédés agricoles et à l'instauration de normes régissant la commercialisation du lait, auront tôt fait d'introduire des modifications d'importance dans le paysage agricole avec la construction d'un nouveau modèle de laiterie. Accolées à la façade avant ou latérale de la grange-étable afin d'en faciliter l'accès, ces nouvelles structures se caractérisent généralement par leur forme plus ou moins carrée et leur toiture à deux versants droits de faible ou moyenne inclinaison.



Plusieurs laiteries visibles sur le territoire de la MRC de l'Île-d'Orléans s'apparentent à ce bâtiment construit dans l'État du New Jersey, États-Unis. Tiré de Eric Sloane, *An Age of Barns : An Illustrated Review of Classic Barn Styles and Construction*, Stillwater (MN) USA, Voyageur Press, 2001, p. 72.



Ancienne laiterie. 379, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans.

1.4. Les poulaillers

Jusqu'au XX^e siècle, les volailles sont confinées à l'étable ou à la porcherie. Vers 1910, le poulailler fait son apparition au Québec. Il s'agit d'un petit bâtiment non chauffé destiné à abriter et à élever des poules pondeuses (ou d'autres volailles). Comportant souvent deux étages, dont l'étage supérieur plus chaud et plus difficile d'accès pour les prédateurs, était destinée aux poussins, le poulailler se caractérise généralement par sa large fenestration vers le sud, afin de favoriser un ensoleillement maximal à l'intérieur et un chauffage passif du bâtiment tout au long de l'année. De nos jours, l'élevage de volailles à plus grande échelle se fait dans de vastes bâtiments multi étagés très allongés et coiffés d'un toit à faible pente.



Ancien poulailler. 427, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans.



Ancien poulailler converti en poissonnerie.



Ancien poulailler. 1428, route d'Argentenay, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans.

1.5. Les hangars, les garages et les remises

D'un point de vue architectural, les hangars, garages et remises sont souvent très similaires et se distinguent peu les uns des autres. C'est surtout au niveau de leur usage respectif qu'ils se démarquent. Le hangar est un bâtiment d'entreposage habituellement coiffé d'une toiture à versants droits. Des portes de différentes tailles permettent d'y ranger instruments aratoires, machinerie et voitures. Il sert parfois d'atelier. Les petites remises servent à ranger la petite machinerie, les outils et les instruments d'entretien du terrain. Le hangar à bois est une construction très rudimentaire constituée d'un toit soutenu par des poteaux de bois. Le hangar, tant en milieu rural qu'en milieu urbain, sert à de multiples usages. Au XVII^e siècle jusqu'à l'apparition des silos en bois puis en métal, le grain était parfois conservé dans les combles, tandis que le bas servait à abriter du matériel ou de l'équipement et servait parfois de batterie où l'on battait les gerbes de céréales pour en extraire les grains. Après l'arrivée de l'automobile au début du XX^e siècle, certains hangars ont été convertis en garages.

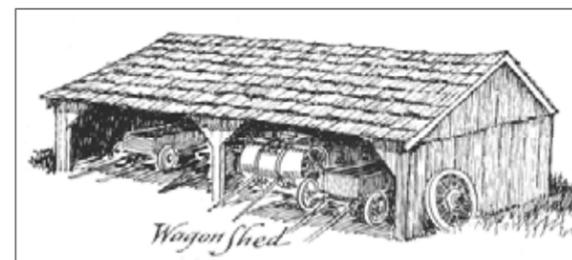


Illustration d'un hangar à machinerie. Tiré de Eric Sloane, *An Age of Barns : An Illustrated Review of Classic Barn Styles and Construction*, Stillwater (MN) USA, Voyageur Press, 2001, p. 85.



Hangar. 1229, chemin Royal, Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans.



Remise. 405, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans.



Garage. 427, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans.



Cabane à sucre. 189, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans.



Caveau à légumes. 3801, chemin Royal, Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans.

Étant donné la vocation touristique qui s'est développée à l'île d'Orléans au courant du XX^e siècle, plusieurs garages ont été construits suite à la construction du pont en 1935 pour abriter les premières automobiles. Dans les années 1960 et 1980, ces garages situés près du chemin Royal ont été convertis en boutiques de vente d'articles d'artisanats et de produits maraîchers destinés aux visiteurs faisant le « tour de l'Île ». Ces garages marquent aujourd'hui le paysage orléanais.

1.6. Les autres typologies

À part les typologies fonctionnelles présentées précédemment qui comptent parmi les plus couramment rencontrées, il existe toute une panoplie de petits bâtiments aux fonctions spécialisées. Nous en faisons ici une courte liste qui n'est pas exhaustive :

atelier	conserverie	kiosque
bergerie	écurie	latrine
beurrerie	forge	porcherie
cabane à sucre	four à pain	puits
caveau à légumes	fromagerie	séchoir
chenil	fumoir	serre
clapier	glacière	silo



Ancienne forge. 480, côte du Pont, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans.



Kiosque de vente de produits maraîchers. 379, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans.

2. Les typologies formelles

Avec la majorité de son territoire qui est occupé par des exploitations agricoles, dont cinq de ses six municipalités comportent d'importantes fermes, la MRC de l'Île-d'Orléans a vu ses paysages s'humaniser au gré des pratiques agricoles. Reconnue comme l'un des plus anciens lieux d'établissement en Amérique du Nord, la MRC de l'Île-d'Orléans s'illustre principalement par ses nombreuses exploitations agricoles, identifiables par ses granges-étables et ses bâtiments agricoles annexes, qui témoignent de plus trois siècles d'occupation du territoire.

Bien que l'on compte sur l'île d'Orléans maintes résidences en pierre datant de la fin du Régime français (18^e siècle), bien peu de dépendances agricoles ont plus de 150 ans. Le caractère moins permanent de ces bâtiments, généralement en bois, ainsi que le caractère fonctionnel de ces structures, destinées à des vocations très précises à une époque donnée, qui apparaissent et disparaissent au gré des besoins changeants, des techniques et de l'évolution de l'agriculture, expliquent que ce patrimoine est généralement moins ancien que le patrimoine résidentiel dont la permanence semble plus forte. Il n'était toutefois pas rare que des éléments de charpente ou certains matériaux de construction de bâtiments anciens soient récupérés pour la construction de nouveaux établissements. Néanmoins, ce patrimoine agricole revêt toute son importance en raison de son nombre, de sa diversité et de sa présence marquée dans les paysages, sans parler des valeurs ethnologiques reliées à ces bâtiments agricoles.

La mise à jour de cet inventaire de bâtiments agricoles a permis de mettre en lumière deux typologies prédominantes dans le paysage agricole de l'île d'Orléans : les bâtiments à pignon droit et les bâtiments à toit brisé. Ces deux grandes typologies, qui se déclinent en quelques variantes, incarnent des périodes d'influence plus ou moins distinctes. Les enjeux économiques que représentaient la construction d'une grange-étable ou d'un autre bâtiment agricole, tant en raison des coûts associés à une telle construction que de la nécessité de se doter d'un bâtiment fonctionnel, ne laissent pas place à l'erreur, car c'est toute l'économie de l'exploitation agricole qui en dépend. Longuement mûrie, réfléchie, pesée et soupesée, la construction d'un bâtiment agricole n'est jamais laissée au hasard, comme en témoignent les nombreux journaux d'agriculture et les publications traitant, à partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle, des vertus ou des inconvénients de tel type d'aménagement ou de tel type de structure.

Si au premier regard l'ensemble des bâtiments destinés à des fonctions agricoles semblent plus ou moins homogènes au Québec, selon le modèle privilégié, on s'aperçoit rapidement que chacune de ces structures est en fait teintée d'un régionalisme découlant tant de la topographie du milieu dans lequel elles s'insèrent, des matériaux disponibles, des techniques de construction en usage, de même que des façons de pratiquer l'agriculture. Ces particularités architecturales, qui se traduisent tant dans la forme de la toiture, la façon d'élever les murs, la disposition des ouvertures, le parement de la structure et l'implantation du bâtiment agricole sur le site, sont autant d'éléments qui définissent l'essence même de l'architecture agricole dans la MRC de l'Île-d'Orléans.

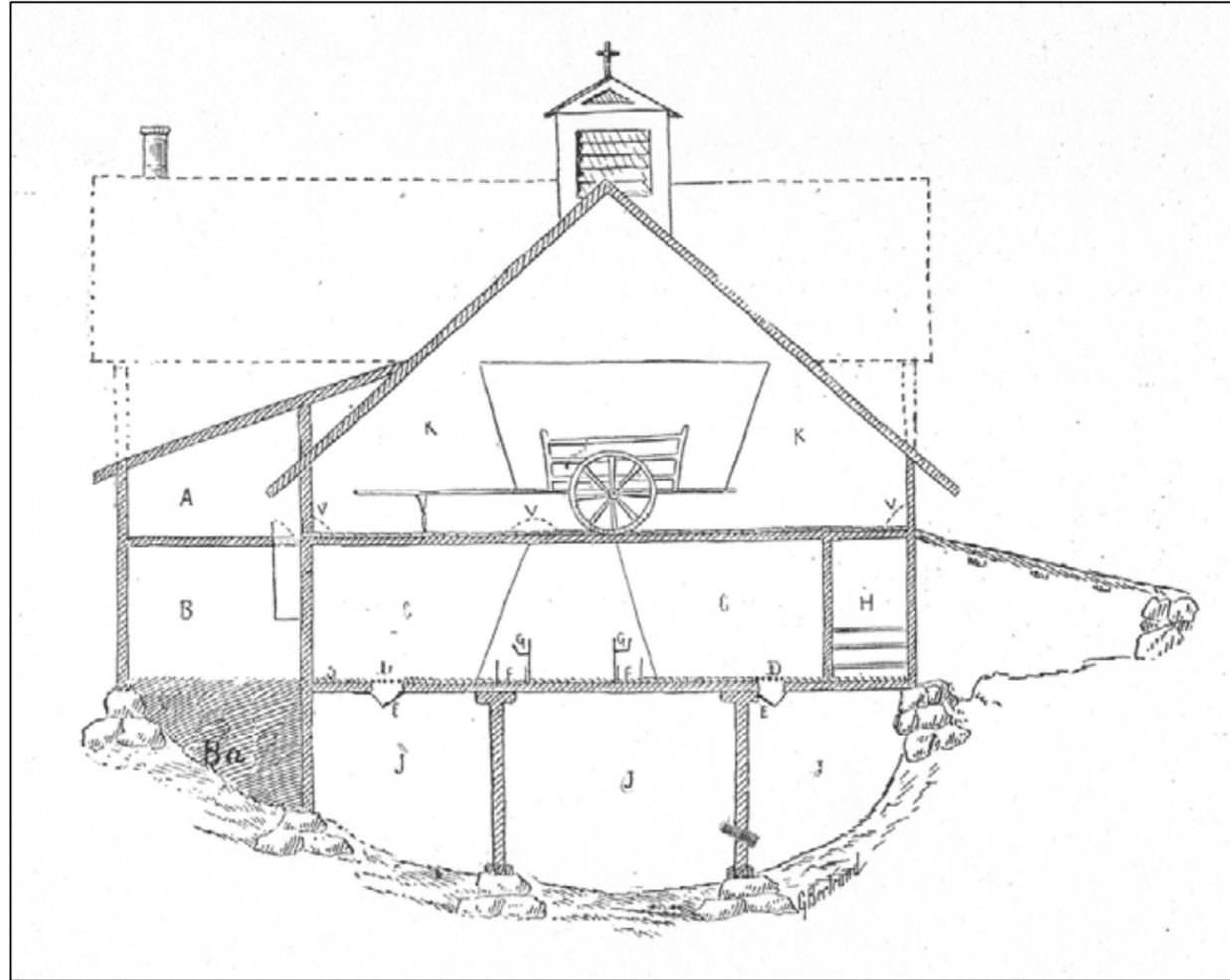
2.1. Le bâtiment à pignon droit

Le bâtiment à pignon droit constitue la première forme architecturale à voir le jour sur le territoire de l'île d'Orléans. Au début de la colonie, il existait probablement des bâtiments à croupes avec ou sans toit de chaume qui reproduisaient la manière de construire du Perche, de la Bretagne et du Poitou mais il n'en subsiste aucune trace. Facilement identifiable par sa structure de forme rectangulaire, reposant sur un lit de pierres et surmontée d'une toiture à deux versants droits, ce type de construction s'inspire directement des façons de faire qui ont cours en Europe, tant en France qu'en Angleterre, au début de la colonisation du territoire.



Illustration tirée de Eric Sloane, *Recollections in Black and White*, Mineola (New York) USA, Dover Publications Inc., 2006, p. 48.

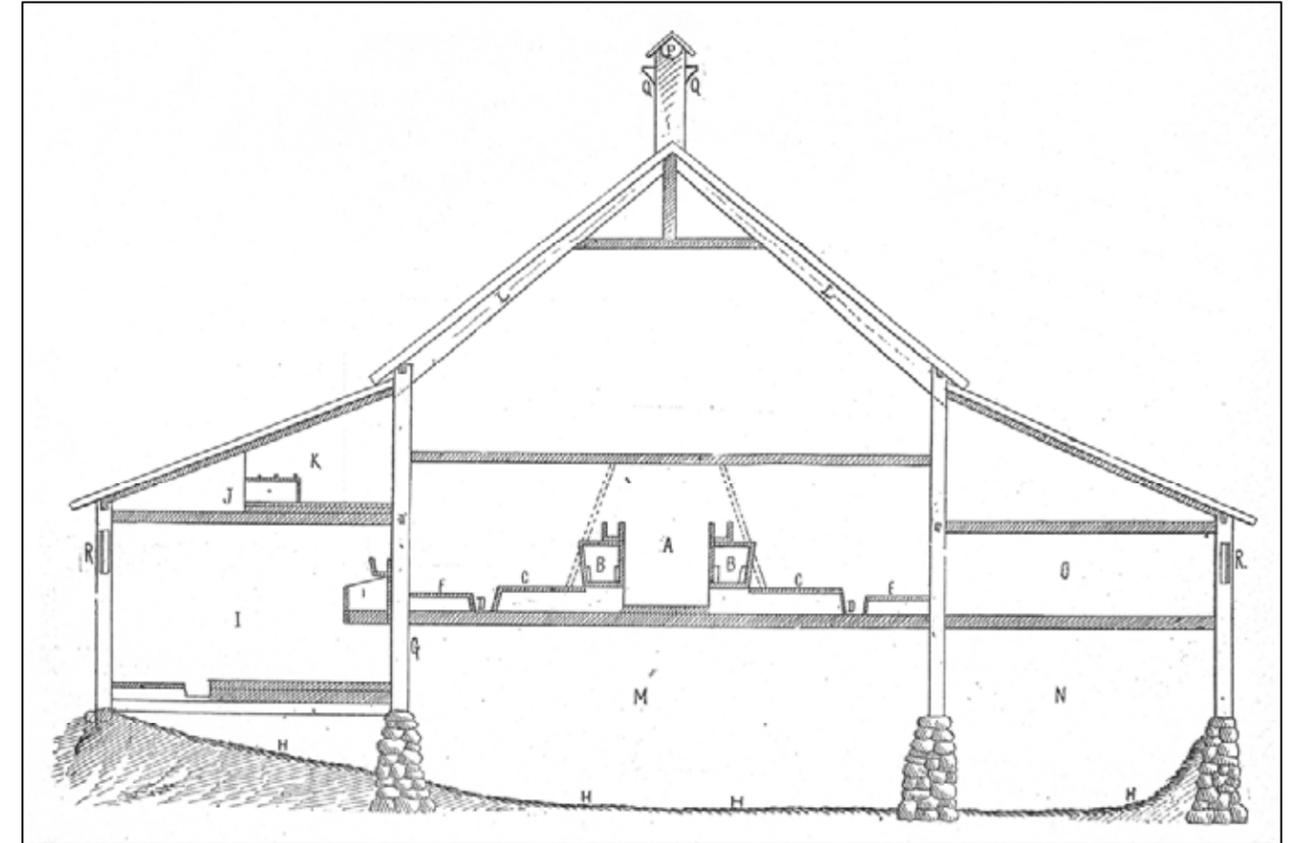
Adapté aux conditions climatiques rigoureuses qui sévissent tout au long de la période hivernale, le modèle d'origine se voit rapidement doté au rez-de-chaussée d'une étable, espace destiné à abriter les animaux, et d'un fenil dans l'espace des combles, afin d'entreposer le fourrage nécessaire à la survie des animaux tout au long de l'année. Cette combinaison des usages, qui a pour conséquence de limiter les déplacements de l'agriculteur à l'extérieur de l'enceinte agricole afin de nourrir et soigner les animaux, pénibles lorsqu'il y a de grandes accumulations de neige, semble se répandre sur l'ensemble du Québec et sur le territoire de la MRC de l'Île-d'Orléans dès la construction des toutes premières structures agricoles d'importance. Des volumes en saillie surmontés d'une toiture en appentis permettent d'augmenter la superficie du bâtiment à moindre coût.



Coupe du bâtiment des RR. DD. de l'hôpital du Sacré-Coeur de Québec sur leur ferme de L'Ancienne Lorette. Gravure et légende présentées dans *Le Journal d'agriculture illustré*, Montréal, vol. XII, n° 84, août 1889, p. 120.

Légende

- A B. Avant-couverture fermée de manière à élargir l'étable de 8 pieds ;
- B. Chambre pour juments poulinières, etc. ;
- Ba. Terre rapportée servant de plancher ;
- C. Places des vaches, 4 pieds de long. ;
- D. Grillage en fer à travers lequel passe le fumier, 2 pieds de largeur ;
- E. Portes se fermant au moyen d'une chaîne, afin d'empêcher au besoin le froid de monter ;
- F. Crèches ;
- G. Auges ;
- H. Chambres de diverses grandeurs pour veaux, taureaux, vaches malades, etc. ;
- J. Cave à fumier, avec fond en glaise battue ;
- K. Batterie au-dessus du fenil, avec entrée de 12 pieds de largeur, au moyen d'une grande lucarne ;
- V. Ventilateurs pouvant s'ouvrir dans les côtés et au centre de l'étable, etc. sur toute la longueur, ce qui permet de faire coucher les vaches dans l'étable, au besoin, tout l'été.



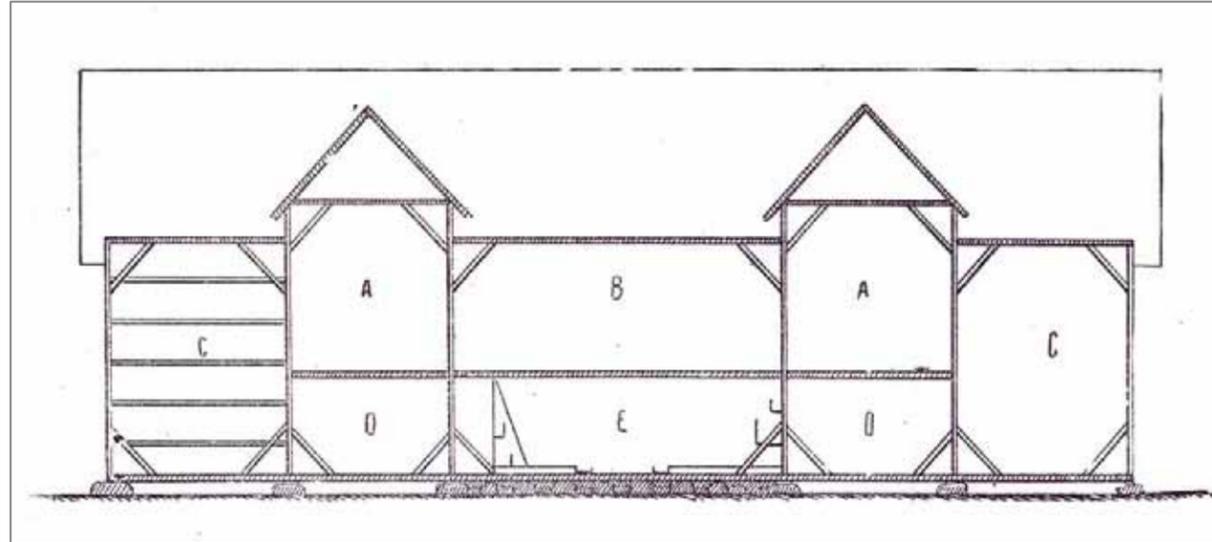
Coupe transversale d'une grange-étable à pignon droit. Gravure et légende présentées dans *Le Journal d'agriculture illustré*, Montréal, vol. XI, n° 4, avril 1888, p. 62.

Légende

- A. Passage de 4 pieds pour soigner les animaux par la tête ;
- B. Crèches surmontées d'une auge ;
- C. Pontage de 4 pieds et demi de longueur ;
- D. Dalles à fumier de 10 pouces et demi au fond ;
- E. Passage derrière les vaches ;
- F. Passage plus large derrière les vaches et servant d'allée pour soigner les chevaux par la tête ;
- G. Ouverture pour jeter le fumier dans la cave. Le pavé de chevaux serait espacé d'un pouce entre chaque madrier, de manière à faire écouler les urines directement dans la cave à fumier, laquelle serait entièrement couverte d'un lit de glaise battue (H) ;
- I. Écurie ;
- J. Ouverture dans toute la longueur de manière à éclairer le poulailler et le réchauffer par la chaleur ascendante de l'écurie ;
- K. Poulailler ;
- L. Ventilateur ;
- M. Cave à fumier ;
- N. Remise à fumier ;
- O. Porcherie ou étable à veaux, etc. ;
- R. Fenêtres. L'écurie serait boisée sous les chevrons et l'espace libre entre cette boiserie et la couverture serait rempli de sable, de tan ou de bran de scie, afin de conserver la chaleur.

2.1.1. Bâtiment à pignons sans larmier

De tous les bâtiments agricoles de l'Île, ceux à pignons sans larmier sont les plus anciens, tout comme les habitations qui possèdent également cette caractéristique. Bien qu'on en retrouve plusieurs dans le présent inventaire, ces modèles sont relativement peu nombreux sur l'île d'Orléans car plusieurs ont été remplacés ou modifiés avec le temps. Selon Michel Bergeron et Paul-Aimé Lacroix (1978), ce sont les bâtiments à pignons sans larmier qui présentent le plus souvent des structures complètes. La toiture de ce type de bâtiment est généralement composée de planches verticales qui excèdent légèrement les murs gouttereaux. Le larmier est ainsi réduit à sa plus simple expression et ne comporte aucune structure (voir croquis).



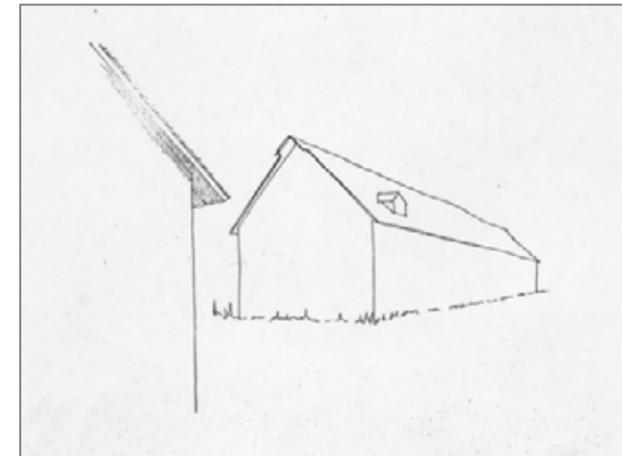
Grange mesurant 90 pieds de longueur par 30 pieds de largeur. Gravure et légende présentées dans *Le Journal d'agriculture illustré*, Montréal, vol. XII, n° 84, août 1889, p. 63.

Légende

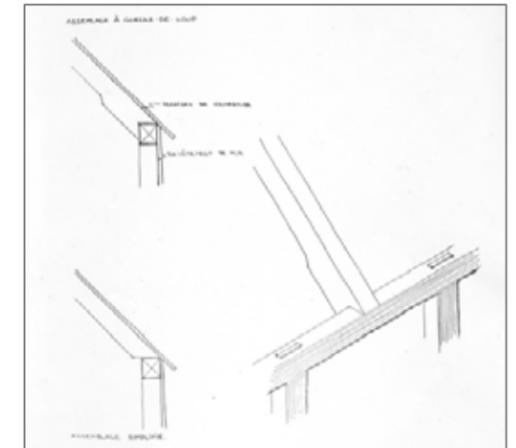
- A. Batteries de 12 pieds de largeur et de hauteur ;
- B. Fenil ;
- C. Tasseries ou silos ;
- D. Remises à voitures, porcherie, bergerie, etc. ;
- E. Écurie et étable, 7 pieds et demi entre les planchers.

Avec la circulation croissante de catalogues et de publications dédiés au monde agricole qui véhiculent des influences tant américaines que canadiennes-anglaises, dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, le modèle de la grange-étable à pignon droit tendra progressivement à se modifier afin de s'adapter plus aisément aux nouvelles réalités du milieu agricole. Ces transformations se traduiront notamment par une augmentation marquée de la volumétrie du bâtiment, qui compte dorénavant deux étages sans compter l'espace des combles. Accolé en contrebas d'une route, près d'une pente naturelle, le premier niveau de la grange, dont la porte d'accès principale est généralement située non pas sur le mur-pignon, comme pour les écuries et d'autres bâtiments annexes, mais plutôt sur la façade la plus longue, est dorénavant accessible à partir d'un ponceau aménagée afin de faciliter la libre circulation des voitures à foin à l'intérieur de l'enceinte.

Les granges-étables à pignon droit est la typologie la plus fréquemment observée sur le territoire de l'île d'Orléans. Selon les usages et les besoins spécifiques de chacune des exploitations agricoles, la toiture à deux versants droits se retrouve également sur nombre de bâtiments annexes tels les poulaillers, les laiteries, les hangars et les remises. D'un point de vue constructif, cette typologie se décline en plusieurs variantes que nous présentons dans les pages qui suivent.



Bâtiment à toit à pignons sans larmier. Illustration tirée de Bergeron et Lacroix, 1978, p. 32.



Détails d'assemblage d'un toit à pignons sans larmier. Illustration tirée de Bergeron et Lacroix, 1978, p. 33.



Hangar à pignons droits sans larmier. 3463, chemin Royal, Sainte-Famille.



Remise à pignons droits sans larmier. 2747, chemin Royal, Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.



Profil d'une grange-étable à pignons droits sans larmier. 421, chemin Royal, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans.



Grange-étable à pignons droits sans larmier. 190, chemin Royal, Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.



Hangar à toit à pignons avec coyaux. 563, chemin Royal, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans.



Grange-étable à toit à pignons avec coyaux. 2001, chemin Royal, Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans.

2.1.2. Bâtiment à pignons avec coyaux

Les bâtiments à pignons avec coyaux sont construits sur le même modèle que bien des maisons d'habitation (maison traditionnelle québécoise d'inspiration néoclassique). Ils sont reconnaissables par la base recourbée (ou retroussée) des toitures qui débordent du mur gouttereau. Ce concept a l'avantage d'évacuer l'eau, sous forme de pluie, de neige ou de glace, épargnant ainsi les murs gouttereaux ou longs pans du lessivage répété de l'eau de ruissellement. Chronologiquement, ce type se retrouve entre le bâtiment à pignons sans larmier et le bâtiment à pignons et à larmiers. Il est même fréquent que des bâtiments à pignons sans larmier aient été adaptés plus tard par l'ajout de coyaux modifiant ainsi la silhouette ou le profil du toit.

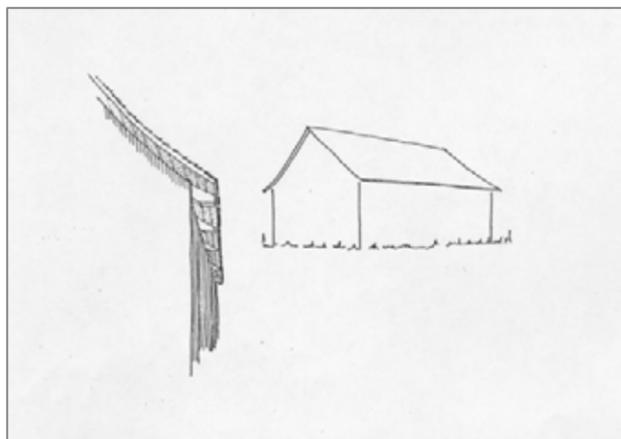
Deux types de coyaux sont utilisés pour les bâtiments secondaires : celui cloué au-dessus du chevron-arbalétrier et celui cloué sur leur flanc (voir croquis). Selon l'importance des coyaux, la projection au-delà du mur gouttereau est plus ou moins importante, tout comme sur les murs pignons.



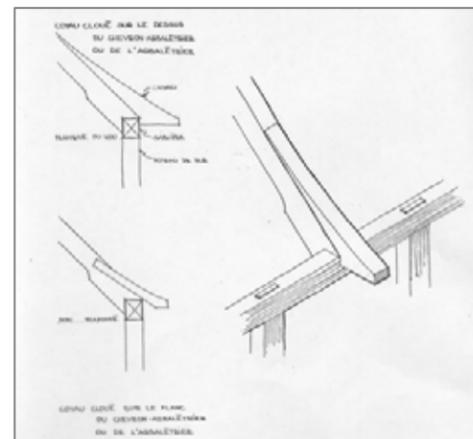
Coyaux visibles sous le débord de toiture d'un hangar. 2566, chemin Royal, Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.



Grange-étable à toit à pignons avec coyaux. 398, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans.



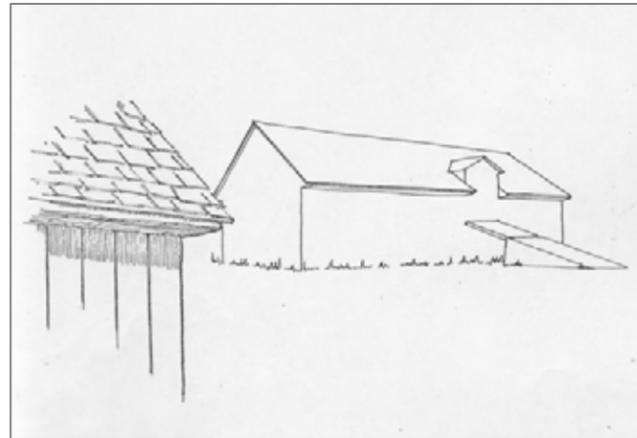
Bâtiment à toit à pignons avec coyaux. Illustration tirée de Bergeron et Lacroix, 1978, p. 28.



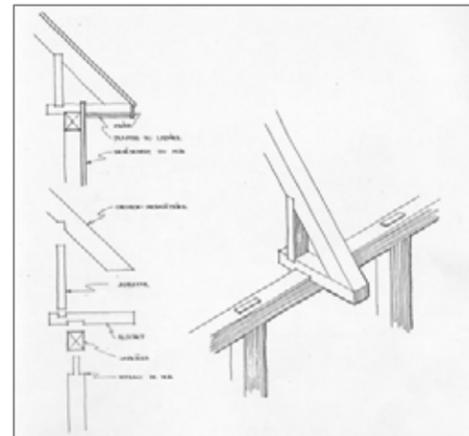
Détail d'assemblage du toit à pignons avec coyaux. Illustration tirée de Bergeron et Lacroix, 1978, p. 29.

2.1.3. Bâtiment à pignons et à larmiers

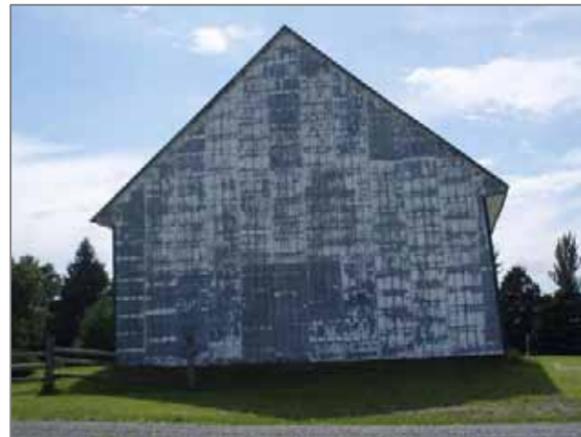
Les bâtiments à pignons et à larmiers constituent un type bien représenté à l'île. De plus, les bâtiments présentant cette forme se retrouvent dans toutes les catégories fonctionnelles (grange-étable, hangar, remise, poulailler, etc.). Ce type se caractérise par son larmier à la base du toit. Au lieu de rejoindre la sablière, les chevrons-arbalétriers communiquent leur poussée par l'intermédiaire d'une jambette et d'un blochet (voir croquis). Sur les murs pignons, les rebords de toiture sont toujours importants. Il s'agit d'un type moins ancien que le bâtiment à pignons sans larmiers ou avec coyaux. Il s'agit en fait d'une adaptation des types plus anciens afin de protéger plus adéquatement les murs gouttereaux contre le ruissellement de l'eau. Selon les auteurs Bergeron et Lacroix (1978), le type de structure peut varier d'un bâtiment à l'autre en raison de la longue période (entre la fin du XIX^e siècle et 1950 environ) durant laquelle ce type a été construit. On retrouve ainsi des structures traditionnelles avec bois équarri à la hache et système tenons/mortaises ainsi que des assemblages simplifiés en bois de sciage.



Bâtiment à toit à pignons et à larmiers. Illustration tirée de Bergeron et Lacroix, 1978, p. 24.



Détail d'assemblage du toit à pignons et à larmiers. Blochet (patin) et jambette composent la structure de la corniche. Illustration tirée de Bergeron et Lacroix, 1978, p. 25.



Profil d'une grange-étable à toit à pignons et à larmiers. 2109, chemin Royal, Sainte-Pierre-de-l'Île-d'Orléans.



Grange-étable à toit à pignons et à larmiers. 4466, chemin Royal, Sainte-Famille.



Détail d'un larmier ou corniche d'une grange-étable. 1233, chemin Royal, Sainte-Pierre-de-l'Île-d'Orléans.



Grange-étable à toit à pignons et à larmiers. 563, chemin Royal, Sainte-Pierre-de-l'Île-d'Orléans.

2.2. Les bâtiments à toit brisé

L'évolution constante des techniques de construction alliée aux besoins grandissants des exploitations agricoles, qui voient leurs cheptels augmenter constamment, donnent naissance dans la deuxième moitié du XIX^e siècle à un nouveau modèle typiquement américain.

Plus spacieuse que le modèle à pignon droit, la grange-étable à toit brisé fait son apparition dans le milieu agricole par l'entremise des journaux d'agriculture, tant américains que canadiens, qui vantent les mérites de la nouvelle structure. En plus d'accroître considérablement l'espace des combles, permettant ainsi l'entreposage d'une plus grande quantité de fourrage tout en assurant une meilleure isolation pour les animaux installés au niveau du rez-de-chaussée, ce nouveau modèle présente l'avantage d'augmenter la superficie occupée par la tasserie, qui est située de part et d'autre de la batterie. En plus d'offrir, lorsque bien orientée, une faible emprise au vent, ce genre de bâtiment ne requiert pas de pièces de charpente surdimensionnées, compte tenu de ses dimensions respectables. Il permet également de combiner diverses activités agricoles dans un même lieu – étable, écurie, poulailler, porcherie, etc. – évitant ainsi la construction d'une multitude de dépendances annexes destinées exclusivement pour chacune de ses activités.

Les toutes premières granges-étables à toit brisé à avoir été construites sur le territoire sont facilement identifiables par les jeux d'angle particuliers de leur toiture, qui diffèrent d'un bâtiment à l'autre. La grange à toit brisé est très tôt le modèle suggéré par les écoles d'agriculture et adopté par plusieurs communautés religieuses et les cultivateurs de premier rang.



Illustration tirée de Eric Sloane, *An Age of Barns : An Illustrated Review of Classic Barn Styles and Construction*, Stillwater (MN) USA, Voyageur Press, 2001, p. 43.

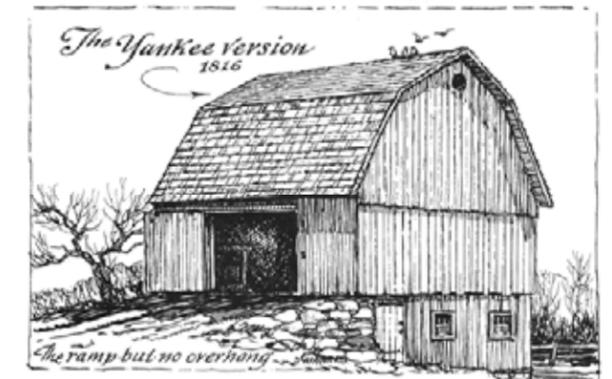
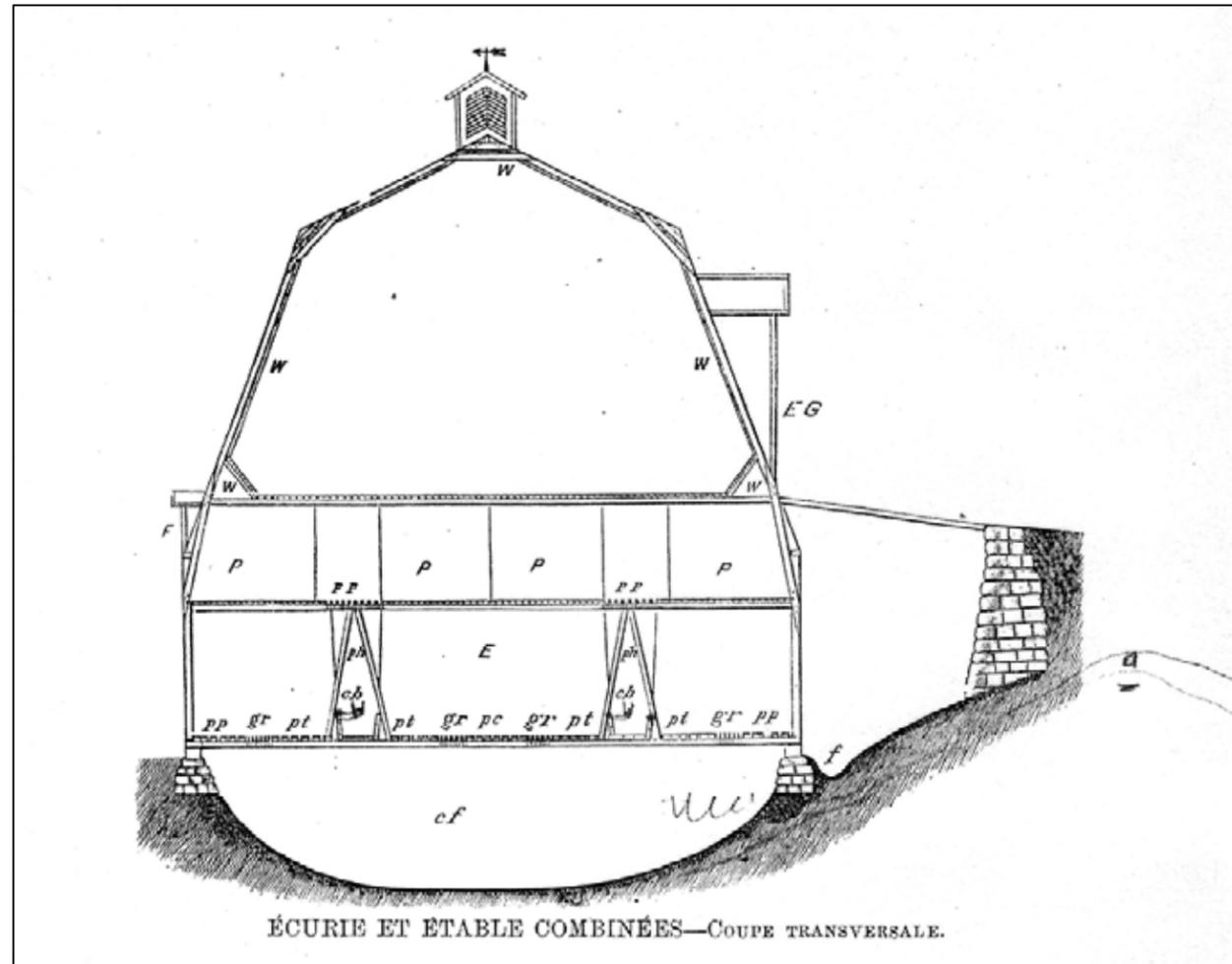


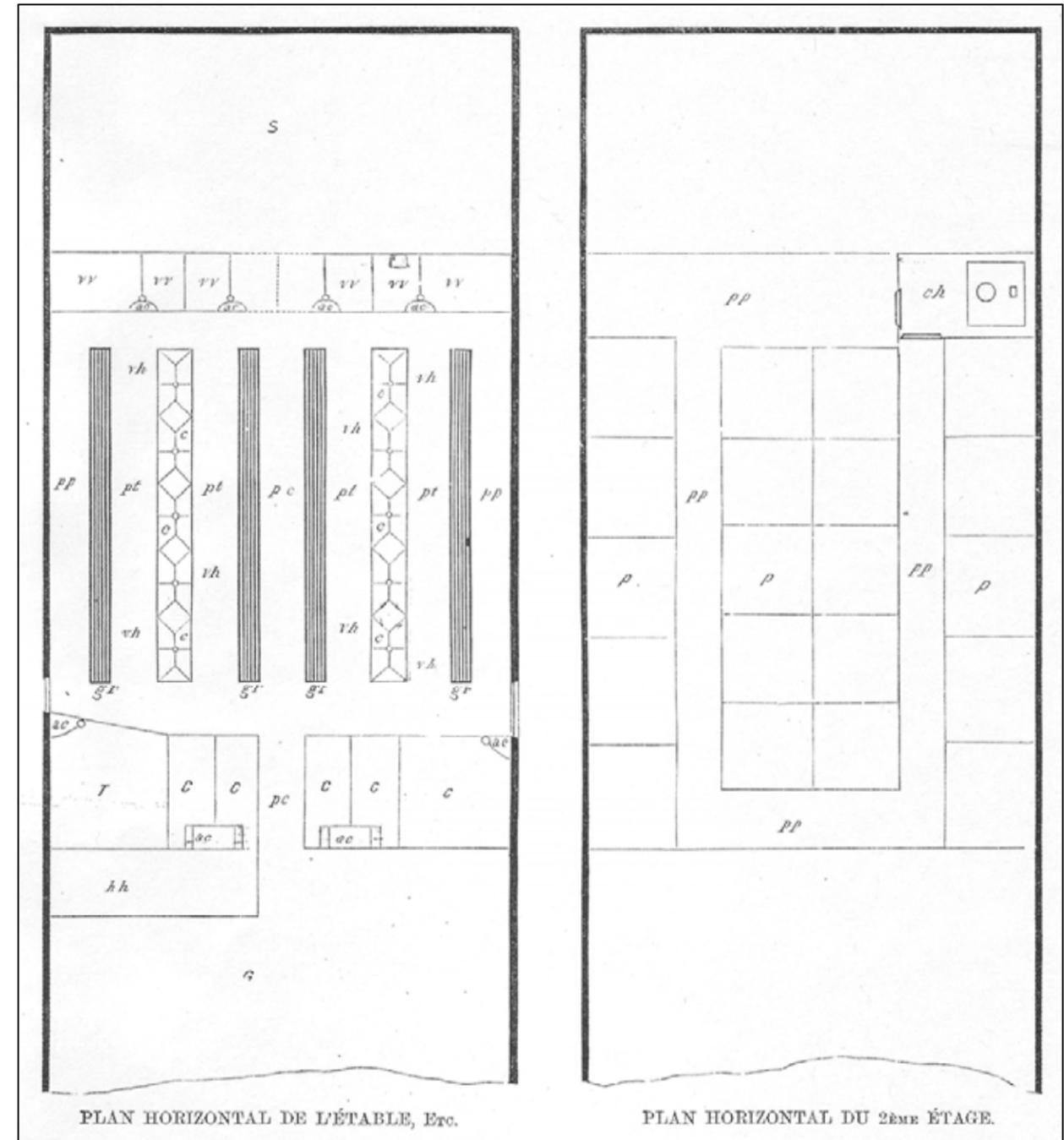
Illustration tirée de Eric Sloane, *American Barns and Covered Bridges*, Mineola (New York) USA, Dover Publications Inc., 2002, p. 68.



Coupe transversale d'une grange à toit brisé combinant les fonctions d'étable et d'écurie. Gravure et légende présentées dans *Le Journal d'agriculture illustré*, Montréal, vol. XVI, n° 5, 15 mai 1893, p. 90.

Légende

- | | |
|--|--|
| ac. Crèche et abreuvoir ; | hh. Harnais ; |
| c. Crèche ; | S. Silo ; |
| cb. Crèche et boîte à fourrage ; | P. Poulailler ; |
| cf. Cave à fumier ; ch. Chaufferie ; | pc. Passage central ; |
| C. Chevaux ; | ph. Perche d'attache pour les animaux ; |
| E. Étable ; | pp. Passage ; pt. Pontage ; |
| EG. Entrée de grange ; | T. Taureau ; |
| F. Fenêtre ; | vh. Vache ; |
| gr. Grillage ; | vv. Veaux ; |
| f. Fossé ; | w ; Ventilateurs. |
| G. Grange ; | |



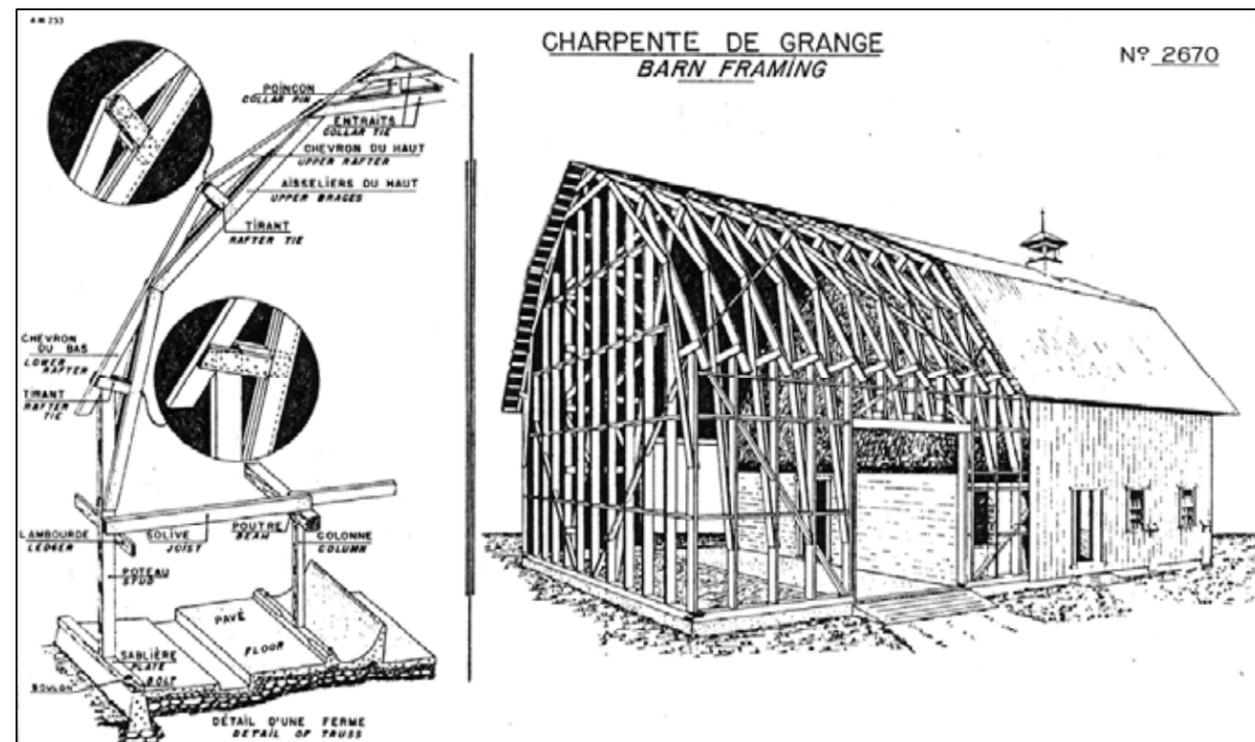
Plan d'une grange à toit brisé combinant les fonctions d'étable et d'écurie. Gravure et légende présentées dans *Le Journal d'agriculture illustré*, Montréal, vol. XVI, n° 5, 15 mai 1893, p. 91.

Légende

- | | | | |
|---|-------------------------------|--|--------------------------|
| ac. Crèche et abreuvoir ; | E. Étable ; | hh. Harnais ; | S. Silo ; |
| c. Crèche ; | EG. Entrée de grange ; | P. Poulailler ; | T. Taureau ; |
| cb. Crèche et boîte à fourrage ; | F. Fenêtre ; | pc. Passage central ; | vh. Vache ; |
| cf. Cave à fumier ; | gr. Grillage ; | ph. Perche d'attache pour animaux ; | vv. Veaux ; |
| ch. Chaufferie ; | f. Fossé ; | pp. Passage ; | w ; Ventilateurs. |
| C. Chevaux ; | G. Grange ; | pt. Pontage ; | |

Avec l'industrialisation des procédés de construction et l'arrivée de nouveaux matériaux, comme le béton, les granges-étable à toit brisé tendront à s'uniformiser au fil des années, tant au niveau de leur volumétrie que des jeux d'angle de la toiture.

Cette tendance sera d'autant plus renforcée avec la création, vers 1913, d'un service de conception et de dessin de plans de dépendances destiné à l'usage des agriculteurs québécois, mis en place par un groupe d'agronomes de l'Islet, à l'emploi du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation. Guidée par une volonté commune de normaliser les pratiques architecturales dans le milieu agricole afin d'identifier quel type de dépendance convient à une situation et à des besoins spécifiques (utilisation projetée, dimensions du bâtiment, nombre de bêtes à loger, quantité de fourrage, etc.), la Direction des constructions agricoles entreprend de dessiner des plans-types pouvant être appliqués sur l'ensemble du territoire québécois⁶.



Exemple de plans de granges-étables diffusés par l'ancienne Direction des constructions agricoles du MAPA. Tiré de Jean Provencher, *Le patrimoine agricole et horticole au Québec*, Québec, La Commission des biens culturels du Québec, 1984, p. 30.

Bien que ce service ne semble pas avoir perduré au-delà de 1923, cette nouvelle approche a laissé ses traces tout particulièrement au niveau de la forme des granges-étables à toit brisé, les angles de la toiture étant dorénavant davantage standardisés et uniformisés en comparaison des constructions antérieures de même type. Le profil des granges est ainsi plus élancé comparativement aux granges précédentes dont le toit était davantage évasé. Dans certains cas, la charpente de ces dernières étaient rehaussée en réutilisant les mêmes chevrons, ce qui explique leur forme à cheval entre le modèle à toit à deux versants et celui à toit brisé.



Grange-étable au toit brisé dont le profil est particulièrement évasé, ce qui dénote une certaine ancienneté. 2441, chemin Royal, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans.

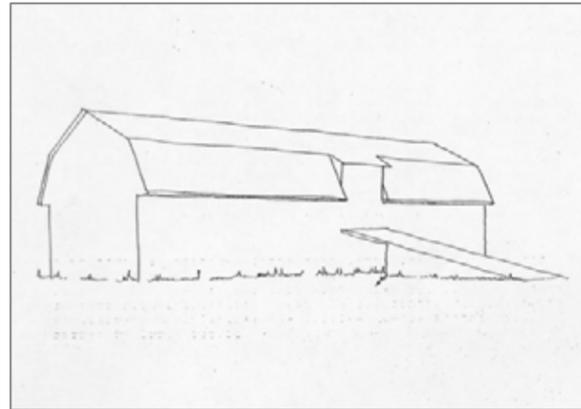


Profil d'une grange-étable à toit brisé. 1835, chemin Royal, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans.

La MRC de l'île d'Orléans compte sur l'ensemble de son territoire un grand nombre de bâtiments à toit brisé, qui sont en quelque sorte devenues la norme tout au long de la première moitié du XX^e siècle. Si ce modèle est visible tout particulièrement sur les granges-étables, il n'est pas rare d'observer d'autres dépendances, comme certaines porcheries, adopter ce même type de structure.

Il existe également une variante à ce modèle : le bâtiment au toit à la Mansart ou mansardé (de type français). Il s'agit essentiellement de la même forme de toit mais dont le terrasson est plus vaste et le brisé très incliné est recourbé, comme on retrouve fréquemment sur les maisons. Ce type de modèle est antérieur au toit brisé et est en vogue dès la fin du XIX^e siècle dans la région. Dans l'inventaire de 1979, seul trois exemplaires avaient été répertoriés sur l'Île, ce qui en fait un modèle très rare.

6. PROVENCHER, Jean, *Le patrimoine agricole et horticole au Québec*, Québec, La Commission des biens culturels du Québec, 1984, p. 31.



Bâtiment à toit brisé. Illustration tirée de Bergeron et Lacroix, 1978, p. 35.



Hangar à comble brisé de Sainte-Famille au profil très évasé.



Grange-étable à toit brisé. 1835, chemin Royal, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans.



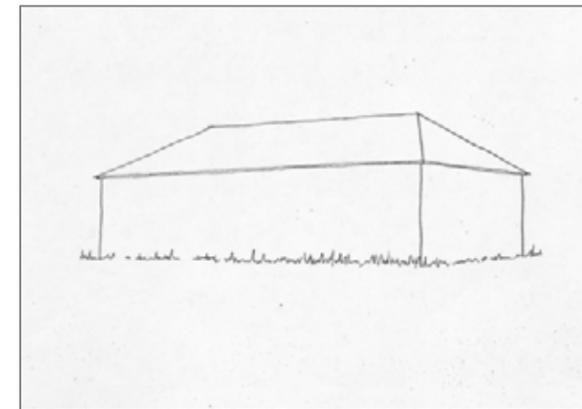
Fournil à toit brisé. 369, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans.

2.3. Les autres typologies

Mises à part les deux grandes typologies qui englobent la majorité des bâtiments agricoles de l'île d'Orléans, soit le bâtiment à pignons droits et le bâtiment à toit brisé, il existe une panoplie de typologies qui possèdent des caractéristiques différentes mais qui s'appliquent qu'à une minorité de bâtiments, souvent de fonction autre que la grange-étable. Nous présentons ici quelques-unes de ces typologies qui ne sont toutefois pas exhaustives. Il est à noter que ces typologies touchent uniquement les bâtiments traditionnels bâtis avant 1945 et que toutes les nouvelles formes apparues dans la deuxième moitié du XX^e siècle ne sont pas considérées.

2.3.1. Bâtiment à toit à quatre versants

Les granges-étables à toit à quatre versants sont relativement rares. En 1979, elles étaient au nombre de 11 sur l'île d'Orléans. Elles sont probablement encore moins nombreuses aujourd'hui. Elles ont été construites pour la plupart au début du XX^e siècle. Les volumétries qui revêtent des qualités esthétiques indéniables, sont remarquables dans le paysage.



Bâtiment à quatre versants. Illustration tirée de Bergeron et Lacroix, 1978, p. 39.



Grange-étable à toit à quatre versants. 2379, chemin Royal, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans.



Grange-étable à toit mansardé (base recourbée). 2165, chemin Royal, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans.



Grange-étable à toit mansardé (base recourbée). 2165, chemin Royal, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans.



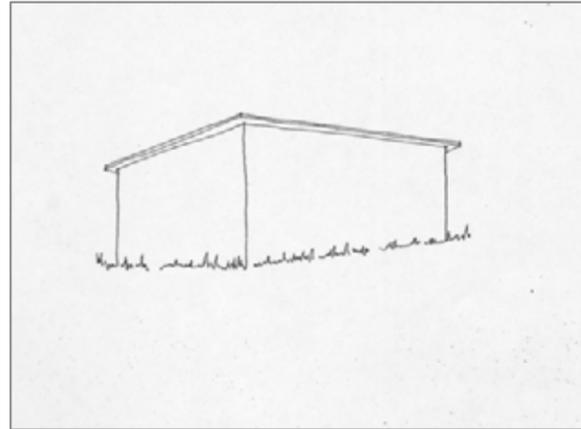
Grange-étable à toit à quatre versants. 2379, chemin Royal, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans.



Grange-étable à toit à quatre versants. 4327, chemin Royal, Sainte-Famille.

2.3.2. Bâtiment à toit en appentis (à un seul versant)

Relativement fréquents à l'île, les bâtiments à toit à un seul versant sont présents dans de nombreux types de fonctions (garage, hangar à machineries, remise, porcherie, poulailler, etc.) et sont habituellement de construction rudimentaire.



Bâtiment à toit en appentis. Illustration tirée de Bergeron et Lacroix, 1978, p. 41.



Hangar à toit en appentis. 1715, chemin Royal, Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans.



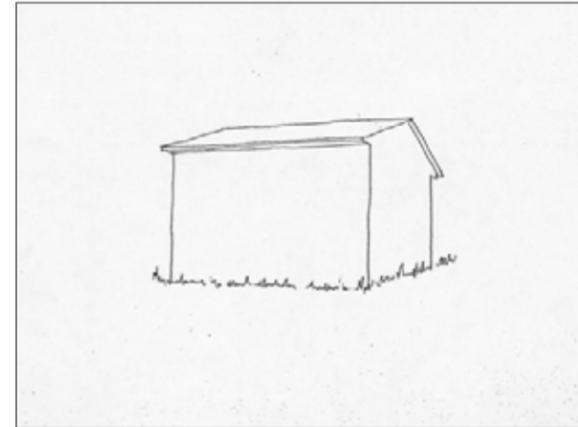
Garage à toit en appentis. 1, chemin du Bout-de-l'Île, Sainte-Pétronille.



Garage à toit en appentis. 384, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans.

2.3.3. Bâtiment à carré très élevé et au toit à faible pente

Dans cette catégorie de bâtiments à carré très élevé à toiture à faible pente entrent surtout les poulaillers à deux étages et quelques granges. Ce sont généralement des bâtiments relativement récents (XX^e siècle) à structure de bois de sciage aux assemblages cloués. Bien que rares, les volumes ayant cette forme ont beaucoup d'impact dans le paysage.



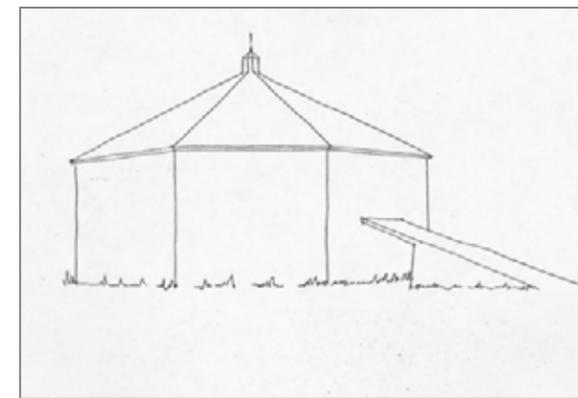
Bâtiment à carré très élevé et à toit à faible pente. Illustration tirée de Bergeron et Lacroix, 1978, p. 37.



Poulailler à carré très élevé et au toit à faible pente. 1447, chemin Royal, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans.

2.3.4. Bâtiment de plan octogonal

Depuis la démolition d'une grange-étable de plan octogonal à Sainte-Famille, on ne retrouve qu'un seul exemplaire de cette typologie à Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans. Modèle beaucoup plus fréquent dans les régions de l'Estrie ou de Chaudière-Appalaches, ce modèle a été introduite au Québec et en Ontario, avec celui des granges rondes, par l'entremise des journaux d'agriculture américains et canadiens. Il connaît un certain engouement de 1880 à 1920, tout particulièrement sur les fermes se destinant à l'industrie laitière. Facilement reconnaissable par son plan au sol de forme octogonale, le bâtiment de plan concentrique est rapidement délaissé en raison, d'une part, de la ventilation sommaire qui altérait les pièces de charpente qui s'affaissaient avec le temps et, d'autre part, de la mécanisation des procédés laitiers.



Bâtiment de plan octogonal. Illustration tirée de Bergeron et Lacroix, 1978, p. 47.



Grange-étable de plan octogonal. 22, chemin des Côtes, Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans.

3. Les caractéristiques architecturales

3.1. Les matériaux de revêtement

3.1.1. La maçonnerie

Traditionnellement, peu de bâtiments agricoles ont été construits en maçonnerie de pierre contrairement aux résidences. Seules certaines petites dépendances comme des laiteries, glacières et caveaux à légumes ont été érigés en maçonnerie, ce qui permettait de conserver au frais les denrées comme le lait, les légumes et la viande. Au Québec, les grands bâtiments agricoles et les granges-étables sont presque exclusivement en bois.

Nous retrouvons toutefois à l'Île au moins trois granges-étables qui présentent certaines parties en pierre. Il s'agit de sections de murs en maçonnerie qui sont aujourd'hui englobées dans des constructions de bois. Selon Robert-Lionel Séguin, auteur d'un ouvrage sur les granges du Québec⁷, il est exceptionnel au Québec que des étables soient construites en pierre. Si il est courant de retrouver ce type de construction en France, les premiers colons de la Nouvelle-France optent rapidement pour le bois pour des raisons de disponibilité du matériau mais surtout de commodité. En effet, le climat reste le principal facteur qui incite les premiers arrivants européens à se tourner vers le bois pour la construction des étables. « La pierre s'accommode mal des rigueurs de nos hivers. Sous l'action du froid, les murs intérieurs suintent continuellement, ce qui est mauvais pour la santé du bétail⁸ ». Séguin mentionne toutefois qu'au XIX^e siècle, on recense la pratique de dresser les murs de granges en cailloux des champs ou en moellons noyés dans un épais mortier⁹. Il est ainsi fort probable que les sections en pierre visibles sur quelques granges soient des parties d'une étable du XIX^e siècle qui a été agrandie et modifiée au fil du temps. Il est également possible que d'autres constructions de ce type, insoupçonnées, soient présentes sur le territoire de l'Île sous des revêtements récents.



Laiterie construite en maçonnerie. 2747, chemin Royal, Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.



Caveau à légumes érigé en pierre. 3801, chemin Royal, Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans.



Mur de maçonnerie présent sur une grange-étable en bois. 4466, chemin Royal, Sainte-Famille.



Mur de maçonnerie observable sur une grange-étable en bois. 1447, chemin Royal, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans.

3.1.2. Les planches de bois verticales

Utilisé de tout temps comme principal matériau de charpente en raison de son abondance, de sa grande malléabilité d'utilisation et de son coût abordable, le bois fait son entrée comme matériau de revêtement extérieur dès les toutes premières constructions agricoles sur le territoire de l'Île d'Orléans. Les planches de bois apposées verticalement constituent le principal parement recouvrant la charpente et contreventant par la même occasion l'ensemble de la structure.



Revêtement de planches de bois verticales. 2626, chemin Royal, Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.



Grange-étable dont le parement de planches de bois verticales est fraîchement refait. 4700, chemin Royal, Sainte-Famille.

7. Robert-Lionel Séguin, Les granges du Québec, Ottawa, Musée national de l'Homme, 1963.

8. *Ibid.*, p. 7.

9. *Ibid.*, p. 62.

3.1.3. Les bardeaux de cèdre

Bien qu'utilisé essentiellement pour le recouvrement des toitures, le bardeau de cèdre est également utilisé comme matériau de revêtement pour les murs exposés aux intempéries et aux vents violents ainsi que faiblement exposés au soleil, souvent dans le haut des pignons. Si on le retrouve généralement comme parement sur les volumes en saillie ajoutés ultérieurement au corps de bâtiment principal d'une grange-étable ainsi que pour calfeutrer la partie inférieure des murs, il arrive parfois que le bardeau de cèdre remplace les planches de bois apposées verticalement, recouvrant par le fait même l'ensemble de la structure. Bien que cette pratique architecturale ait davantage cours pour les petites dépendances agricoles, l'île d'Orléans compte quelques granges-étables dont la structure est partiellement recouverte de bardeaux de cèdre.

Plus souvent qu'autrement dissimulées sous un revêtement d'acier galvanisé ou d'aluminium, certaines granges-étables, volumes annexes et dépendances agricoles ont conservé à ce jour leur toiture d'origine en bardeaux de cèdre. Dans le cas où le bardeau de cèdre est encore visible, il est souvent en très mauvais état.



Remise dont le toit et les pignons sont revêtus de bardeaux de cèdre. 405, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans.



Mur pignon d'une grange-étable entièrement revêtu de bardeaux de cèdre. 723, chemin Royal, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans.

3.1.4. Les planches de bois horizontales

Bien que peu courant, il arrive parfois que l'on utilise les planches de bois posées à l'horizontale comme matériau de parement pour les bâtiments agricoles de taille réduite. On ne retrouve pas de granges-étables revêtues de la sorte, seuls des remises, hangars, fournils et garages. Comme pour les résidences, on retrouve deux principaux types de planches horizontales, soit les planches à clins (ou déclin de bois) et les planches à feuillures. Facilement identifiables par leur face inclinée, les planches à clins sont apposées en se superposant légèrement de manière à empêcher la pénétration de l'eau de pluie. Quant à elles, les planches à feuillures s'emboîtent les unes dans les autres et présentent une entaille concave (gorge) ou un biseau. Dans les deux cas, les planches horizontales sont délimitées aux angles du bâtiment par des planches cornières.



Petite grange revêtue de planches de bois à clins. 229, chemin du Bout-de-l'île, Sainte-Pétronille.



Hangar-atelier recouvert de planches de bois à clins. 1921, chemin Royal, Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans.

3.1.5. Le papier goudronné

Le papier goudronné imitant divers patrons dont ceux de maçonnerie (papier brique ou *insul brick*) a été un matériau fort populaire entre 1930 et 1960 en raison de son coût économique et de sa facilité d'installation. Bien que destiné principalement aux résidences, quelques bâtiments agricoles en ont été revêtus. Ce matériau que l'on retrouve en différentes couleurs est relativement résistant (peut durer plus de 50 ans) mais il vieillit mal. Il est pratiquement impossible de réparer adéquatement ce matériau et son remplacement partiel est difficile car il ne s'en produit plus. Il vaut mieux revenir au matériau d'origine que le papier goudronné avait remplacé.



Grange-étable revêtue de papier goudronné de deux teintes afin de créer des motifs. 232, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans.



Grange-étable revêtue de papier goudronné. 350, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans.

3.1.6. Les revêtements métalliques

Matériau par excellence depuis plusieurs décennies pour le recouvrement des toitures, la tôle profilée ou ondulée d'acier galvanisé ou prépeint, ou l'aluminium naturel est visible sur plusieurs structures agricoles présentes sur le territoire de l'île d'Orléans. Abordable, cette tôle aussi appelée « tôle à grange » a remplacé de nos jours les bardeaux de cèdre et les planches de bois, qui servaient à l'époque de coupe vent. Principalement identifiable par sa couleur passant d'argent éclatant au gris terne, et son profil ondulé lui donnant davantage de rigidité, la tôle est aujourd'hui omniprésente dans les paysages bâtis. De moins en moins utilisée, la tôle d'aluminium, reconnaissable par son fini inaltérable après quelques saisons, a connu ses heures de gloire au cours des années 1950 à 1970.



Grange-étable entièrement revêtue de tôle profilée. 1, chemin du Bout-de-l'île, Sainte-Pétronille.



Grange-étable dont le toit et les murs sont recouverts de tôle profilée. 3149, chemin Royale, Sainte-Famille.

3.2. Les ouvertures et les accès

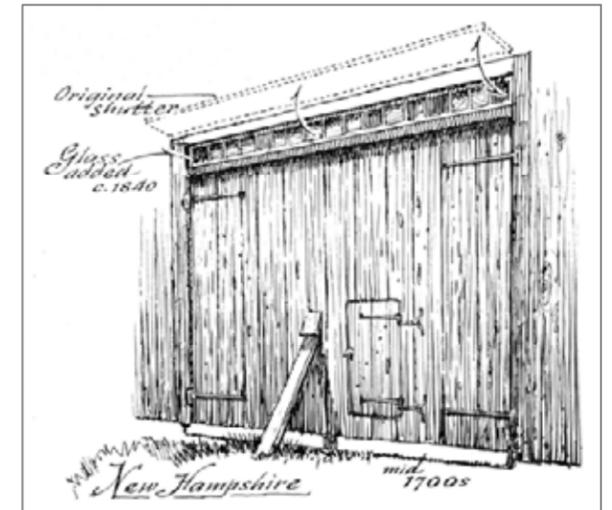
3.2.1. Les portes à battants et coulissantes

Les grandes portes qui donnent accès aux bâtiments agricoles sont des traits communs de toutes les granges-étables. Qu'elles soient de forme rectangulaire ou carrée, rudimentaires ou plus sophistiquées, simples ou doubles, constituées de planches massives grossièrement clouées ou présentant un savant assemblage de panneaux avec des renforts ou des croisillons, les grandes portes des granges-étables se doivent souvent d'être assez larges et hautes pour laisser passer les charrettes de foin chargées au maximum des récoltes de la moisson.

Les portes à deux battants, fixées de part et d'autre par des ferrures de formes plus ou moins diversifiées, constituent les premiers modèles à avoir été installés sur les granges-étables. Simple d'utilisation et permettant un apport accru de luminosité et de ventilation à l'intérieur de la structure lorsqu'elles sont ouvertes, les portes à battants comportent toutefois l'inconvénient d'exposer largement l'intérieur de l'enceinte aux intempéries et sont difficilement manoeuvrables en période de forts vents. Pour contrecarrer cette situation, certains agriculteurs pratiquent une ouverture à échelle humaine, appelée guichet, à l'intérieur de l'un des deux vantaux, facilitant par le fait même les allées et venues quotidiennes de part et d'autre du bâtiment.



Grange-étable munie d'ouvertures de types et de formes variés. 2085, chemin Royal, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans.

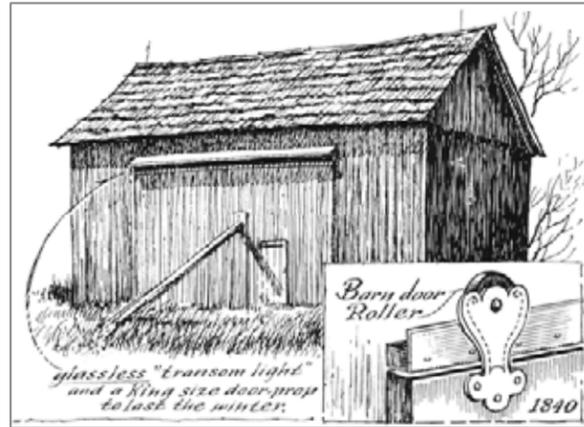


Porte à deux battants en bois comportant un guichet dans l'un de ses vantaux. Illustration tirée de Eric Sloane, *An Age of Barns: An Illustrated Review of Classic Barn Styles and Construction*, Stillwater (USA), Voyageur Press, 2001, p. 87.

Hangar comportant des portes à battants. 3444, chemin Royal, Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans.



Inspirée du mécanisme à glissière des wagons de marchandises, les portes coulissantes gagnent rapidement en popularité dans le milieu agricole, supplantant rapidement la prédominance des portes à battants. Plus facile à actionner, ce nouveau système d'origine typiquement américaine offre davantage de robustesse, les portes n'étant plus soufflées hors de leurs gonds par les forts vents, et constitue un gain d'espace, les portes coulissantes ne nécessitant pas de prévoir une aire de dégagement pour les battants.



Porte coulissante comportant une ouverture à échelle humaine. Illustration tirée de Eric Sloane, *An Age of Barns : An Illustrated Review of Classic Barn Styles and Construction*, Stillwater (USA), Voyageur Press, 2001, p. 86.



Hangar doté de portes coulissantes sur rail. 4311, chemin Royal, Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans.



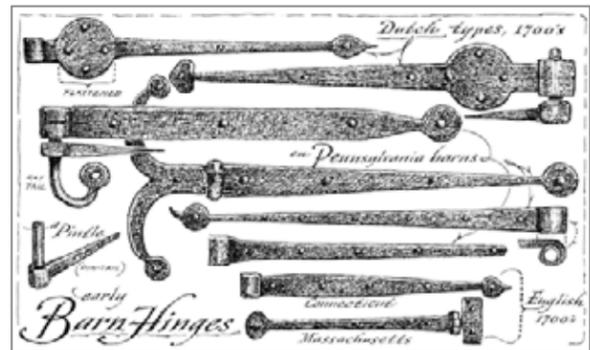
Portes coulissantes sur un hangar. 1070, chemin Royal, Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.



Grange-étable dotée d'une porte coulissante sur sa façade latérale. 369, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans.

3.2.2. Les portes piétonnes et les trappes

Les portes destinées au piéton et non aux véhicules que l'on retrouve habituellement au rez-de-chaussée des granges-étables et sur d'autres dépendances agricoles sont habituellement simples et peu ornementées. Souvent composées que de planches massives, ces portes sont parfois munies de contre-portes ajourées (ou à claire-voie) qui permettent une certaine aération durant la belle saison. Ces portes sont habituellement peintes d'une couleur contrastante par rapport aux murs du bâtiment.



Exemples de ferrures. Illustration tirée de Eric Sloane, *An Age of Barns : An Illustrated Review of Classic Barn Styles and Construction*, Stillwater (USA), Voyageur Press, 2001, p. 60.



Porte à battants munie d'un guichet. 1233, chemin Royal, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans.



Porte d'étable dotée d'une contre-porte ajourée. 2201, chemin Royal, Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans..



Porte d'étable munie d'une contre-porte ajourée. 1447, chemin Royal, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans..

Par ailleurs, les granges-étables sont généralement dotées de nombreuses trappes d'accès à l'étage du fenil, tant sur les murs pignons que sur les murs gouttereaux. Habituellement de petites dimensions, ces trappes de facture simple servent lors de l'entreposage du foin tout en offrant de l'aération. Sur certains bâtiments, on retrouve aussi des palans au-dessus de ces trappes qui permettent d'élever des charges au niveau supérieur des granges à l'aide d'un système de câbles et de poulies.

3.2.3. Les fenêtres

Les bâtiments agricoles comportent habituellement peu de fenêtres. Principalement visibles au niveau du rez-de-chaussée de la grange-étable, les fenêtres ont pour principale fonction de fournir l'apport de lumière nécessaire à l'entretien et à la bonne santé des animaux. Les modèles de fenêtres, ouvrantes ou fixes, qui varient en nombre et en superficie selon la période où elles ont été installées, adoptent généralement une forme carrée ou rectangulaire et comportent habituellement un cadre de bois comptant de quatre à neuf carreaux.



Fenêtres ajoutées de part et d'autre d'une porte d'accès. 1233, chemin Royal, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans.



Petite fenêtres à huit carreaux par châssis. 1173, chemin Royal, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans.



Petite fenêtres à quatre carreaux sur une grange-étable. 1447, chemin Royal, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans.



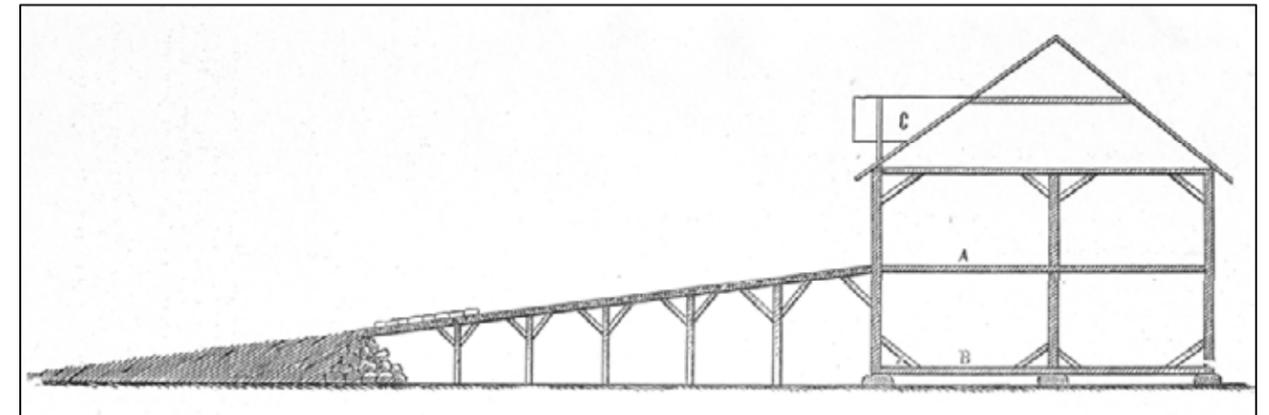
Fenêtre de forme irrégulière. 22, chemin des Côtes, Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans.

3.2.4. Les ponts d'accès ou ponts de fenil (garnauds)

Que ce soit sous la forme d'une faible dénivellation, d'un ponceau de bois comportant à peine quelques planches ou d'un pont d'accès plus élaboré, la grande majorité des granges-étables construites tout au long du XIX^e et au début du XX^e siècle dans la MRC de Coaticook comportent des accès permettant aux voitures de foin de pénétrer à l'intérieur de l'enceinte des granges-étables, au niveau de la batterie ou du fenil, afin d'y décharger les moissons. Le pont d'accès est aussi appelé le pont de fenil ou le « going-way », « gone way » ou « gan-way ». Le garnaud désigne également l'ensemble du pont et la grande lucarne aménagée dans le toit qui permet le passage des voitures à foin.



Pont d'accès d'une grange-étable. 3444, chemin Royal, Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans.



Pont d'accès avec une inclinaison d'un pied de hauteur sur huit pieds de longueur menant à la batterie. A. Batterie élevée de neuf pieds de terre environ ; B. Plancher d'étable, etc. ; C. Lucarne permettant l'entrée des plus grosses charges. Gravure et légende présentées dans *Le Journal d'agriculture illustré*, Montréal, vol. XI, n^o 4, avril 1888, p. 64.

Profitant de la dénivellation des lieux, certaines granges-étables s'adossent sur une colline ou à la partie haute d'un talus ou d'une pente, permettant ainsi l'aménagement d'une voie de contournement menant directement à l'espace des combles. La topographie naturelle du site est plus souvent qu'autrement bonifiée par l'accumulation, parfois imposante, de billots de bois ou de pierres, qui assurent la stabilité du pont d'accès.



Pont d'accès en bois. 2165, chemin Royal, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans.



Pont d'accès sous lequel est aménagée une remise. 563, chemin Royal, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans.



Lucarne de garnaud. 553, chemin Royal, Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans.



Lucarne de garnaud en saillie par rapport au mur. 3167, chemin Royal, Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.



Monticule de pierres supportant la base d'un pont d'accès. 2379, chemin Royal, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans.



Court pont d'accès en grande partie composé d'un monticule de pierres. 2556, chemin Royal, Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.



Lucarne de garnaud en appentis. 652, chemin Royal, Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.



Grange-étable comportant trois lucarnes de garnaud. 2626, chemin Royal, Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.

3.2.5. Les lucarnes de garnauds

Pour accéder au deuxième niveau d'une grange-étable à toit à deux versants ou brisé, l'aménagement d'une grande lucarne dans laquelle est pratiquée une large ouverture est très fréquent à l'île d'Orléans. Qu'il s'agisse d'une lucarne à pignon ou en appentis (en chien assis), cette ouverture était traditionnellement nécessaire pour faire entrer les charrettes de foin au niveau du fenil. Il arrive parfois que la lucarne se prolonge à l'extérieur du bâtiment et vienne couvrir partiellement ou entièrement le pont d'accès, un peu à la manière des ponts couverts. Dans ce rare cas, l'ensemble de l'ouvrage est appelé garnaud. De nos jours, plusieurs lucarnes de garnauds sont juchées dans les airs sans possibilité d'y accéder en raison de la disparition fréquente du pont d'accès. Cette perte des ponts d'accès crée une situation où la compréhension du bâtiment devient difficile, appauvrissant d'autant la signification du bâtiment.



Grange-étable comportant un garnaud couvert, dans l'état du Connecticut, États-Unis. Tiré de Eric Sloane, *An Age of Barns : An Illustrated Review of Classic Barn Styles and Construction*, Stillwater (MN) USA, Voyageur Press, 2001, p. 43.



Pont d'accès couvert par une grande lucarne en appentis. 298, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans.

3.3. Les éléments d'aération

3.3.1. Les campaniles et les lanterneaux

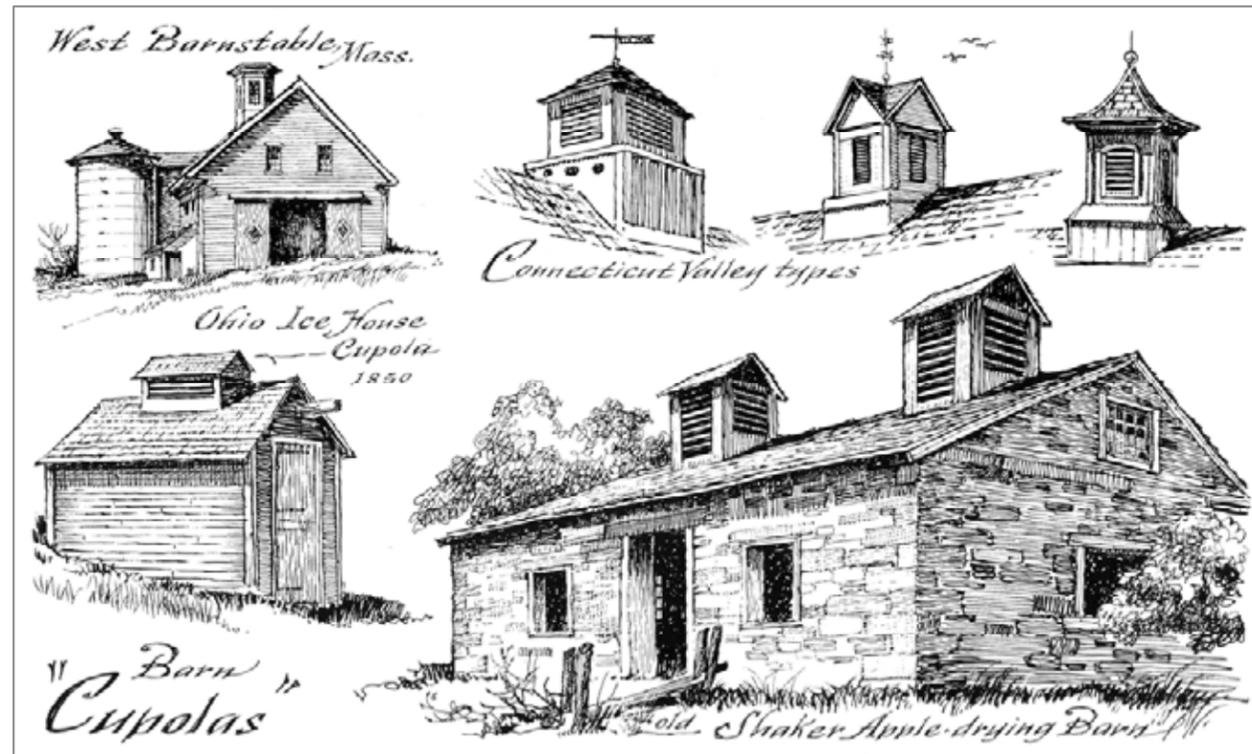
Les campaniles et les lanterneaux, deux termes à peu près synonymes, ont pour principale fonction de ventiler l'espace intérieur de la grange-étable, en permettant à l'air chaud qui s'accumule au sommet de la structure de s'échapper à l'extérieur, assurant ainsi une relative climatisation tout en contribuant à maintenir une température égale à l'intérieur de l'enceinte. Fortement inspirées des clochers d'églises, ces tours miniatures, aussi appelés événements, sont souvent percées sur au moins deux côtés d'ouvertures munies de lamelles obliques (abat-vent) ou de persiennes destinées à laisser pénétrer la lumière tout en arrêtant la pluie. Allant de la forme la plus rudimentaire à la plus élaborée, les campaniles et les lanterneaux se déclinent sous divers modèles, selon les habiletés du menuisier et les influences régionales, et se voient parfois dotés d'une girouette au sommet de leur façade.



Grange-étable dotés de trois élégants campaniles. 2441, chemin Royal, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans.



Grange-étable munie de trois lanterneaux. 157, chemin Royal, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans.



Certains campaniles et lanterneaux aménagés sur le faite des granges-étables présentent des similitudes avec les structures érigées dans les états américains du Massachusetts, du Connecticut et de l'Ohio. Tiré de Eric Sloane, *An Age of Barns : An Illustrated Review of Classic Barn Styles and Construction*, Stillwater (MN) USA, Voyageur Press, 2001, p. 88.



Hangar muni d'un lanterneau. 398, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans.



Campanile d'aération? au sommet de cette grange-étable de plan octogonal. 22, chemin des Côtes, Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans.

3.3.2. Les lucarnes et fenêtres d'aération

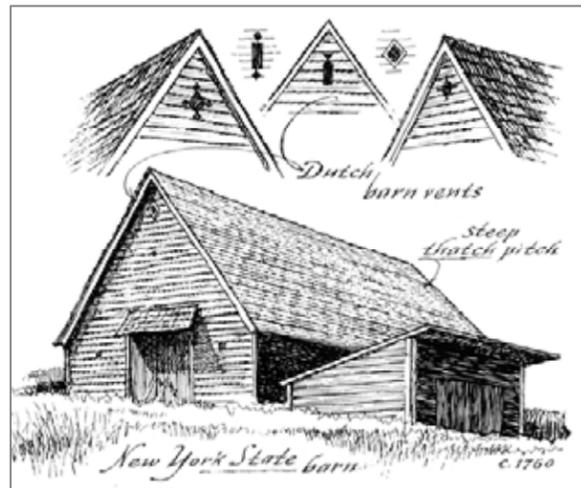
Pour compenser l'absence de campanile ou de lanterneau, certains constructeurs ont privilégié le recours à des fenêtres ou trappes d'aération aménagées dans la partie supérieure des murs-pignons afin d'aérer et d'éclairer l'espace des combles. D'autres ont opté pour l'ajout de petites lucarnes dans la toiture qui rappellent celles de résidences ancestrales de l'île. Bien que ces ouvertures ne soient pas aussi élaborées que celles que l'on observe sur certaines granges de la Nouvelle-Angleterre ou ailleurs au Québec, plusieurs bâtiments agricoles orléanais possèdent ce genre d'ouvertures.



Aérateur de pignon pratiqué dans le haut du mur latéral de cette grange-étable. 1835, chemin Royal, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans.



Grange-étable munie de lucarnes en appentis (ou en chien assis). 1640, chemin Royal, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans.

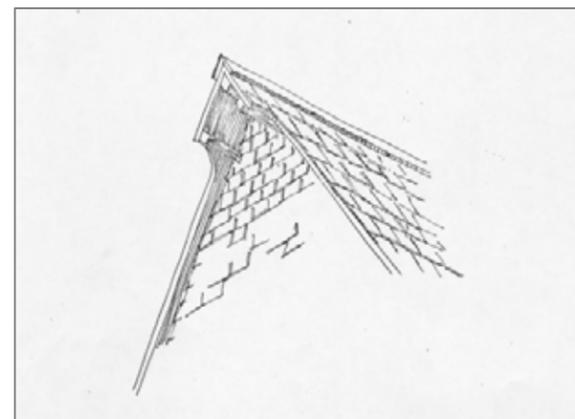


Exemples de fenêtres d'aération visibles sur un certain nombre de granges bâtiments agricoles dans l'état de New York, aux États-Unis. Tiré de Eric Sloane, *An Age of Barns: An Illustrated Review of Classic Barn Styles and Construction*, Stillwater (MN) USA, Voyageur Press, 2001, p. 59.

3.4. Les détails d'assemblage et de finition

3.4.1. Les coyaux de faitage

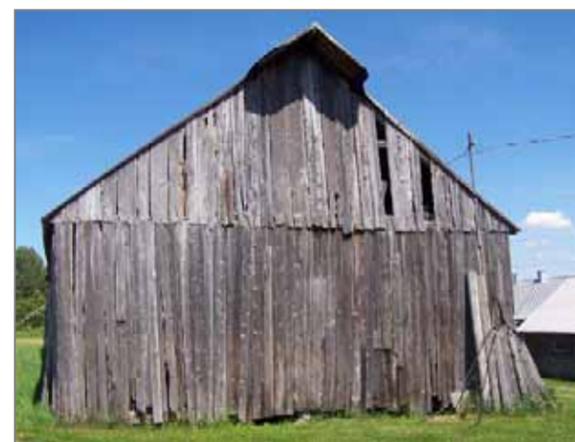
Le coyau de faitage est cette avancée du rebord de la toiture au sommet des murs pignons d'un bâtiment. Ce détail architectural est très fréquent à l'Île d'Orléans, autant sur les granges-étables que sur d'autres types de dépendances comme les hangars, au point d'être un trait distinctif de l'architecture agricole de l'île. Il dénote une certaine ancienneté car ce type d'assemblage, issu des traditions européennes, semble être disparu dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. Le coyau de faitage sert à protéger l'extrémité de la poutre faîtière qui est un élément structural essentiel de la construction. En conservant au sec cette partie névralgique de la structure, particulièrement exposées aux intempéries. On voit aussi des exemples de coyau de faitage qui protège des palans destinés au levage de marchandise dans la partie haute du bâtiment. Au fil du temps, cet élément est devenu un élément participant à la composition formelle de la dépendance agricole.



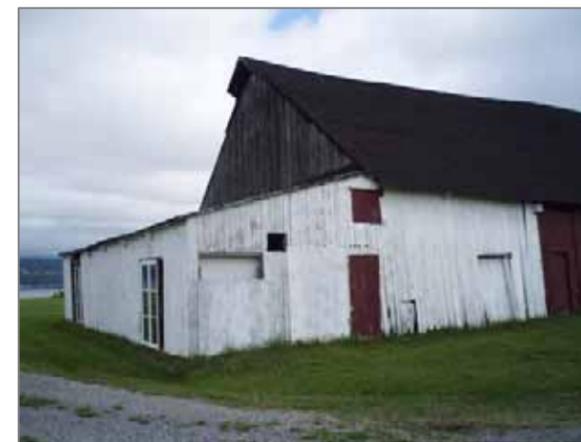
Coyau de faitage. Illustration tirée de Bergeron et Lacroix, 1978, p. 22.



Hangar muni d'un coyau de faitage. 2747, chemin Royal, Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.



Coyau de faitage. 190, chemin Royal, Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.



Coyau de faitage présent sur le mur pignon d'une grange-étable. 421, chemin Royal, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans.

3.4.2. Les éléments structuraux visibles à l'extérieur

Règle générale, la structure ou l'ossature en bois des bâtiments agricoles traditionnels n'est pas visible à l'extérieur pour des raisons évidentes de protection contre les intempéries. En effet, les revêtements de murs et de toitures, qui composent l'enveloppe extérieure des bâtiments, ont pour principal rôle de protéger les éléments structuraux de la pluie et de la neige afin d'éviter leur dégradation. Étant donné que cette étude ne s'attarde pas aux composantes intérieures ni aux structures, nous présentons ici que de certains éléments qui sont parfois partiellement visibles comme les extrémités des coyaux ou des poutres ainsi que certaines sections d'assemblages des murs en pièce sur pièce.



Grange-étable dont la structure en pièce sur pièce est laissée apparente. 1347, chemin Royal, Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans.



Extrémité d'une poutre apparente à l'extérieur. 1173, chemin Royal, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans.



Extrémités des poutres visibles sur cette grange-étable. 2450, chemin Royal, Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans.



Extrémités des poutres et de coyaux laissés apparents. 1447, chemin Royal, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans.



Extrémités de coyaux. 2556, chemin Royal, Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.

3.4.3. Les planches cornières et les chambranles

Dans un assemblage en pièce sur pièce, on retrouve toujours un poteau à l'angle de deux murs qui vient consolider le coin en recevant les pièces horizontales de la structure. Le même principe s'applique, sans toutefois le rôle structural, dans un revêtement de planches horizontales (ou de bardeaux de bois) où une planche verticale, appelée planche cornière, vient fermer le coin pour une meilleure finition.

Quant aux chambranles, il s'agit de planches de finition entourant les ouvertures (portes et fenêtres). Bien que ceux-ci peuvent être sculptés, moulurés ou chantournés, comme sur les résidences, on retrouve habituellement des planches simples sans ornementation. La planche supérieure est toutefois souvent en forme de fronton (triangulaire) surbaissé.



Grange-étable munie de planches cornières et de chambranles. 384, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans.



Hangar en bardeaux de cèdre doté de planches cornières. 1453, chemin Royal, Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.



Chambranles autour des ouvertures. 1233, chemin Royal, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans.



Chambranles dont la planche supérieure est en forme de fronton surbaissé. 2626, chemin Royal, Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.

3.4.4. Le blanchiment à la chaux

Les bâtiments agricoles présents sur le territoire de l'île d'Orléans, pour la plupart en bois, étaient traditionnellement blanchis à la chaux. On dénombre encore aujourd'hui quelques granges-étables qui semblent perpétuer la mémoire de cette technique utilisée depuis des siècles pour protéger et blanchir les revêtements muraux et pour aseptiser les intérieurs.

D'un blanc éclatant, le badigeon ou lait de chaux est obtenu à partir d'un mélange d'oxyde de calcium (chaux) et d'eau. Bien que la technique du chaulage semble avoir laissé place à nombre d'endroits à la peinture de couleur blanche, un certain nombre de granges-étables ont conservé au fil du temps leur coloration laiteuse. Si cette coloration était traditionnellement la plus courante, on assiste aujourd'hui à une diversification des couleurs en raison de produits de peinture et des matériaux pré-peints présents sur le marché. De façon générale, les couleurs foncées, plus coûteuses, se retrouvent sur les portes ainsi que les encadrements de portes et de fenêtres afin de les souligner par contraste.

Le bois qui n'est pas protégé par un lait de chaux ou une peinture tend à se détériorer et prend une teinte foncée au fil du temps. Lessivée par les intempéries, la chaux finit par disparaître. À défaut de traitements répétés, le bois redevient à nu, se dégrade et noircit. On dénombre de nombreuses granges-étables et autres bâtiments agricoles qui ont été peu entretenus et qui présentent aujourd'hui une teinte grise foncée.



Grange-étable dont la façade principale est chaulée ou peinte en blanc et la façade secondaire est laissée à l'état brut. 883, chemin Royal, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans.



Grange-étable dont l'entretien est déficient. Le bois qui n'est plus chaulé a tendance à noircir et à pourrir. Le toit d'acier, ayant perdu sa mince protection de zinc, se corrode et finit par être perforé par l'oxydation. 199, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans.



Hangar-fournil dont le bardeau de cèdre et les planches de bois verticales ont été peintes. 70, côte Gosselin, Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.

3.5. Les volumes annexes

Preuve d'une certaine vitalité, les ajouts et les agrandissements visibles sur de nombreuses granges construites à l'île d'Orléans tout au long du XIX^e siècle et dans la première moitié du XX^e siècle témoignent de l'ingéniosité des agriculteurs lorsque vient le temps de s'adapter aux nouvelles réalités du milieu agricole. Que ce soit pour combiner certaines fonctions ou pour augmenter l'espace disponible, ces modifications contribuent fortement à complexifier la structure d'origine tout en lui insufflant une personnalité qui lui est propre.

Facilement réalisable à moindre coût, l'ajout de volumes annexes au corps de bâtiment principal des bâtiments agricoles constitue l'une des approches mises de l'avant lorsque vient le temps de bonifier les installations agricoles. Ces adjonctions, habituellement dotées de toitures en appentis adossées au volume principal, servent autant à loger la laiterie, le poulailler, le hangar à fumier, les stalles destinées à la traite des vaches laitières que les instruments aratoires. Facilement réalisables et d'une grande versatilité tant au niveau de leur volumétrie que de leur emplacement, ces ajouts en bois s'adossent aléatoirement sur la façade arrière ou sur l'une ou l'autre des façades latérales de la grange-étable, selon les besoins de l'exploitation agricole.



Annexe en appentis. 3444, chemin Royal, Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans.



Annexe en appentis. 505, chemin Royal, Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans.



Annexe en appentis servant de shed à fumier 2379, chemin Royal, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans.

Le paysage

L'importance des bâtiments agricoles dans les paysages culturels orléanais

Les paysages de l'île d'Orléans sont conditionnés par ses composantes naturelles et les activités humaines. Située au cœur de la région de la Capitale-Nationale et possédant près de 34 km de longueur par environ 8 kilomètre de largeur, l'île d'Orléans a un relief arrondi pratiquement symétrique qui décroît en une série de terrasses successives depuis le centre jusqu'aux battures. Ces dernières peuvent atteindre 150 mètres du côté nord tandis qu'elles forment une bande étroite sur la rive sud au niveau duquel s'est fait le lotissement.

Immuable, l'agriculture est toujours l'activité dominante du territoire depuis l'établissement des premiers colons en 1648. Reconnus pour leur fertilité, les sols de nature sablonneuse, argileuse ou mixte découlant de l'accumulation de dépôts marins, de matériaux fluvio-glaciaires et de l'épandage de sédiments d'érosion accueillent, selon leur composition, diverses cultures. Cette industrie crée un paysage rural diversifié conditionné par le cadre naturel des lieux, le type d'exploitation agricole et la présence ou non de secteurs boisés. À l'origine, l'île d'Orléans était entièrement couverte de forêts qui ont été abattus pour créer champs et pâturages. Déjà, cette transformation massive du cadre naturel conditionne irrémédiablement les paysages de l'île d'Orléans. La vitalité de l'économie agricole rend très rares les champs laissés en friche, ce qui différencie l'île d'Orléans de plusieurs régions rurales du Québec.

Les unités paysagères

L'île d'Orléans est composée de quatre types de paysages qui sont apparus au fil du temps, soit les secteurs ruraux, les villages, les secteurs de villégiature et les abords de villages. La présente étude concerne spécifiquement l'analyse des zones rurales ou agricoles qui ont été subdivisées en différentes unités de paysage faisant référence aux types de paysages culturels qu'ils offrent. Une unité de paysage, ou aire morphologique, est une partie de territoire possédant des caractéristiques semblables en ce qui a trait à son réseau viaire, à son système parcellaire et à son cadre bâti.

Les secteurs où domine la fonction agricoles sont généralement situés entre les secteurs villageois à l'exception des villages de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans et de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans où le secteur agricole est implanté parallèlement aux noyaux villageois.

Le cadre naturel

La topographie et la présence de cours d'eau ont influencé l'implantation du cadre bâti et particulièrement celui des bâtiments secondaires. Par exemple, entre Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans et Sainte-Famille, la proximité de la falaise avec le chemin a commandé le déplacement des granges-étables du côté sud du chemin Royal tandis qu'ils sont généralement situés du côté nord dans la municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans. L'époque de construction des bâtiments ainsi que le cadre naturel génèrent donc une diversité des modes d'implantation à l'intérieur d'une même unité de paysage.

Le réseau viaire

Les paysages agricoles de l'île d'Orléans ont été analysés depuis le chemin Royal. Ce dernier est la principale composante du réseau viaire actuel de l'île d'Orléans et il se définit par le système des voies de circulation terrestres qui se compose de différents types de parcours, dont le parcours directeur, aussi appelé parcours mère, le parcours d'implantation et le parcours de raccordement. À l'île d'Orléans, les parcours qui entretiennent une étroite relation avec les bâtiments agricoles sont les parcours mère, le fleuve et le chemin Royal, ainsi que le parcours de raccordement qu'est la route du Mitan.

Jusqu'à la construction du pont de l'Île-d'Orléans en 1935, l'unique accès à l'île était le fleuve Saint-Laurent. Les plus anciennes propriétés étaient situées près des falaises, en bordure du fleuve, autant sur le flanc nord que sur le flanc sud de l'île. Ce qui explique que ces propriétés sont aujourd'hui peu visibles du chemin Royal et ne jouent donc pas un rôle très important dans les paysages ruraux offerts depuis le chemin Royal.

Puis, la construction du chemin Royal en 1744 a permis de relier tous les villages entre eux. Aujourd'hui considéré comme le parcours directeur de l'île d'Orléans, il est en fait un parcours de substitution de la voie fluviale qui s'est implanté parallèlement aux littoraux. Localisé sur les battures dans les villages de Sainte-Pétronille, Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans et de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, il remonte sur le plateau supérieur dans les paroisses de Sainte-François-de-l'Île-d'Orléans, Sainte-Famille et Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, là où la falaise offre un obstacle difficile à franchir pour accéder aux terres agricoles implantées sur le plateau central.

Le réseau viaire de l'île d'Orléans étant peu développé, le chemin Royal cumule aussi la fonction de parcours d'implantation. Après 1744, le cadre bâti s'est donc disséminé le long de celui-ci créant sur le pourtour de l'île un chapelet de bâtiments structurant le caractère distinct des paysages orléanais. Dans le cœur des villages, ce lotissement linéaire s'est densifié, créant du même coup les noyaux villageois tandis que dans les secteurs ruraux, qui occupent la majorité du territoire, les propriétés sont construites au rythme des lots issus du système parcellaire agricole.

L'île d'Orléans est traversée du nord au sud par quatre parcours de raccordements, soit la route Prévost, la route des Prêtres, la route du Mitan et le chemin Royal à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans. Tandis que les deux premières routes n'ont que très peu de relations avec le patrimoine agricole, les paysages ruraux offerts par ces routes, n'ont pas été analysés. Par contre, de par leur lien étroit avec les bâtiments agricoles, les paysages ruraux offerts par la route du Mitan ainsi que ceux offerts par la portion du chemin Royal servant de raccordement entre le nord et le sud à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ont été analysés.

À une échelle plus fine, le territoire est sillonné de parcours de raccordement privés nommés aussi « montées ». Ces chemins agricoles non pavés sont généralement aménagés en bordure des champs et relient la propriété depuis le centre de l'île, jusqu'au fleuve. Si plusieurs montées ont été converties en routes d'accès privée à des secteurs de villégiature, elles sont les seuls indices de la vocation agricole des propriétés situées sur le plateau des villages de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans et de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans. Intercalées entre les propriétés du village, ces petits chemins relient les exploitations agricoles situées sur le plateau au chemin Royal.

Dans le village de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, le chemin des Côtes reliant les propriétés agricoles situées au-dessus de la falaise est un parcours de raccordement très distinctif qui possède davantage un caractère privé que public et qui n'est pas visible depuis le chemin Royal. Sur ce chemin de raccordement se regroupent tous les bâtiments agricoles qui composent alors un tissu dense et distinctif de l'île d'Orléans.

Le système parcellaire

Le mode de concession des terres de l'île d'Orléans en fiefs est issu du régime seigneurial qui se caractérise par un découpage des terres en lanières étroites de forme oblongue et implantées perpendiculairement au fleuve, depuis les rives jusqu'au centre de l'île dénommé le Trait-Carré ou le Mitan. Ce système parcellaire témoigne du mode d'implantation des Français de 1649 à 1662. L'occupation agricole de l'Île occupe la majeure partie du territoire dès 1680. Aujourd'hui, la plupart des terres présentent les dimensions correspondant au module de subdivision cadastrale d'origine. Ce module correspondait à trois arpents et une demi-perche de front, soit 178,5 mètres. Ce découpage des terres est très visible depuis la rive sud puisque le plateau s'incurve jusqu'à la falaise dont la hauteur et la couverture boisée n'en empêche pas la vue, contrairement en flanc nord de l'île.

Le cadre bâti

Malgré la diversité des styles et des typologies, les constructions traditionnelles de l'île d'Orléans présentent des similitudes. Le bâti de base composé ici des maisons et bâtiments secondaires dédiés à la fonction agricole se compose de structures modestes empreintes de simplicité qui se caractérise par une grande homogénéité. Cette situation diffère avec d'autres régions du Québec, comme Coaticook dans la région des Cantons-de-l'Est, où les multiples influences culturelles ont généré une plus grande diversité de typologies de bâtiments secondaires.

À l'échelle du lot, les bâtiments secondaires gravitent autour de la maison familiale en formant des ensembles, composés en moyenne de 5 à 6 bâtiments, pouvant facilement atteindre plus d'une dizaine dans certaines propriétés. L'ensemble typique contient le bâtiment principal – la résidence – qui, sans être le centre physique, domine les autres bâtiments en étant implantée devant les autres constructions. Seul le garage peut à l'occasion s'avancer au-delà des limites de la maison. La ligne de faite de ces bâtiments est généralement parallèle au chemin.

Au nombre des bâtiments secondaires, on retrouve la grange-étable, pilier fonctionnel de la ferme orléanaise. Selon l'exploitation des agriculteurs, s'ajoutent la porcherie, le poulailler, la laiterie et autres dépendances diverses. Ce mode d'occupation pavillonnaire s'organise selon certains critères dont, outre la priorité de la résidence principale sur les bâtiments secondaires, l'implantation parallèle de ces derniers par rapport à la première. Cette règle s'applique particulièrement aux granges-étables. Lorsque le chemin Royal traverse une propriété ancienne, il sépare souvent la résidence des bâtiments de ferme.

Conclusion

En conclusion, ce sont les différentes relations qui s'établissent entre la topographie, le réseau viaire, le parcellaire et le cadre bâti qui composent les caractéristiques distinctives des paysages culturels de l'arrondissement historique de l'Île-d'Orléans. La description de ces relations particulières est énoncée au bas de chacune des planches des unités de paysages.

Les paysages culturels de l'île d'Orléans

Le paysage culturel patrimonial est un territoire ou une partie d'un territoire qu'une collectivité reconnaît pour ses caractéristiques paysagères remarquables. Au niveau des paysages, le secteur agricole se démarque par sa faible densité, ses marges de recul importantes et les nombreuses perspectives visuelles – souvent panoramiques – sur la région et le fleuve. Les analyses visuelles suivantes ont été faites principalement à partir du chemin Royal et de la route du Mitan.

Les perspectives visuelles vers le nord, la Côte-de-Beaupré et les Laurentides

Les villages de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans et de Sainte-Famille sont situés sur le versant nord de l'Île et ils n'ont pas de lien direct avec le fleuve. Leur implantation sur un promontoire permet d'offrir des paysages composés de grandes zones agricoles où les bâtiments, situés du côté nord du chemin Royal, forment un avant-plan qui se détache de la Côte-de-Beaupré et de la chaîne de montagne des Laurentides, situés en arrière-plan. Ces paysages sont emblématiques de l'île d'Orléans et le rôle des bâtiments agricoles, particulièrement celui des granges-étables y est crucial. Par leur présence, il est encore possible de comprendre l'organisation ancestrale du territoire. La perte de granges-étables au gabarit imposant qui scandent de leur implantation le rythme du parcellaire orléanais entraverait le caractère rural de l'île d'Orléans. Il importe de rappeler que c'est spécifiquement pour protéger ce caractère rural que l'île d'Orléans a été déclarée arrondissement historique le 11 mars 1970.

Les perspectives visuelles vers le fleuve et la rive sud

Du côté sud de l'Île, le village de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ainsi que les zones rurales reliant ce village à celui de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans offrent les vues les plus spectaculaires sur le fleuve Saint-Laurent et la rive sud. Ce changement de paysage se fait sentir dès l'atteinte du chemin Royal reliant le nord au sud de l'Île. Lorsque le visiteur se dirige vers le sud, le fleuve Saint-Laurent se découvre dès l'atteinte du sommet du plateau. En s'approchant du village de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, la faible densité de son cadre bâti et l'absence de boisés ouvre des panoramas visuels majestueux sur le fleuve et la rive sud. Dans ce secteur, le caractère rural arbore aussi un caractère maritime qui les distingue de ceux du nord.

Le secteur situé à l'ouest du village de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans offre aussi des perspectives visuelles vers le fleuve et la rive sud mais la présence des pylônes électriques les banalisent tandis que l'éloignement des propriétés ancestrales du chemin Royal les rend invisible depuis la route. Les résidences et bâtiments secondaires ne participent donc que très peu à la composition des paysages ruraux de l'île d'Orléans.

La route du Mitan

La route du Mitan relie le village de Sainte-Famille, au nord, à celui de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, au sud. Cette route traverse les champs occupant le centre de l'Île et dont l'horizontalité dénudée de toute construction procure des panoramas exceptionnels sur l'occupation agricole du territoire. Tandis que les champs occupent souvent le premier-plan, les bâtiments agricoles se découpent sur un fond de scène composé, vers le sud, du fleuve et de la rive sud et, vers le nord, de la Côte-de-

Beaupré, des Laurentides et du Mont Sainte-Anne. À chacune de ses extrémités, la route du Mitan dévoile le mode d'implantation des exploitations agricoles où les bâtiments, tels que les granges, étables, hangars et particulièrement les silos, sont des repères visuels indiquant que l'on se rapproche des villages.

Les bâtiments secondaires sont donc des composantes essentielles des paysages offerts depuis la route du Mitan, vers les cœurs de villages. Le panorama offrant un dégagement de 180 degrés vers le village de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans est un paysage emblématique de l'île d'Orléans qui permet d'appréhender d'un seul coup d'oeil plusieurs propriétés agricoles qui se cachent derrière la falaise lorsque l'on parcourt le chemin Royal. L'aspect bucolique et pittoresque des paysages offerts par la route du Mitan leur procure une qualité exceptionnelle qui justifie leur protection.

Les perspectives et repères visuels depuis l'extérieur de l'arrondissement

Les points d'observation de l'arrondissement historique situés en-dehors de celui-ci sont générés par l'important dégagement visuel que procure le fleuve. L'île d'Orléans occupe une place importante dans les paysages de la région. De l'extérieur, ce sont principalement les silhouettes élancées des silos qui marquent la présence des exploitations agricoles et caractérisent les paysages ruraux orléanais.

Du côté des villages de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans et de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, les demeures et bâtiments agricoles situées sur le plateau sont invisibles depuis le chemin Royal. Pour les apercevoir, il faut être situé à l'extérieur de l'île d'Orléans, soit sur fleuve ou sur la rive sud. Depuis la route 281 qui donne accès au village de Saint-Michel-de-Bellechasse, se détachent alors distinctement du boisé de la falaise, les granges-étables et silos servant à l'exploitation agricole. Derrière ces bâtiments aux toitures de couleurs souvent vives, rouges ou vertes, les terres agricoles s'étirent jusqu'à la large bande forestière située au centre de l'Île. Les différentes cultures mettent alors en évidence la configuration particulière du parcellaire issu du Régime seigneurial. L'hiver, ces lignes de lot s'estompent sous le couvert de neige formant une grande plaine s'étendant à l'horizon jusqu'aux boisés occupant le centre de l'Île.

Les perspectives et repères visuels depuis l'intérieur de l'arrondissement

Le caractère unique et exceptionnel des unités de paysages étudiées dans les planches qui suivent provient de la présence de repères bâtis et naturels qui contribuent, au même titre que les bâtiments agricoles, à composer des paysages ruraux uniques.

Ces repères bâtis situés au nord de l'île d'Orléans sont, d'ouest en est, le pont de l'Île-d'Orléans et la basilique Sainte-Anne-de-Beaupré. Au sud de l'île d'Orléans, les repères urbains sont d'ouest en est, le centre-ville de Québec, le chantier Davie sur la rive sud, les églises de Beaumont, de Saint-Michel et de Saint-Vallier.

Les repères naturels visibles depuis le nord de l'île d'Orléans sont, d'ouest en est, la chute Montmorency, la chaîne de montagnes des Laurentides d'où émergent le mont Sainte-Anne et le cap Tourmente. Au sud de l'île d'Orléans, les repères naturels sont les îles de Montmagny,

particulièrement l'île Madame et l'île aux Ruau qui sont situées à proximité de l'île d'Orléans et qui font partie de la municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans.

Ces repères visuels, autant bâtis que naturels contribuent à magnifier les paysages ruraux de l'Île en fournissant une profondeur visuelle unique mettant en valeur les composantes bâtis de l'île d'Orléans et particulièrement les granges-étables.

Planches illustrant l'analyse de paysage

Chacune des planches suivantes présente les principales unités de paysage de l'île d'Orléans. Pour chaque municipalité, soit Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, Sainte-Famille, Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans et Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, on retrouve d'abord une planche générale illustrant les unités de paysage. Ensuite, chaque unité est illustrée plus en détail sur une planche séparée.

Chaque bâtiment est localisé à l'aide d'un cercle, d'un carré ou d'un triangle et il possède un numéro correspondant à une légende qui indique l'adresse civique de la propriété sur laquelle il est érigé. Les bâtiments représentés par des cercles et des chiffres blancs correspondent aux bâtiments inventoriés par la firme Patri-Arch tandis que les bâtiments représentés par des carrés ou des triangles et des chiffres noirs correspondent aux bâtiments inventoriés par la MRC de l'Île-d'Orléans. Ainsi, les bâtiments représentés par des cercles ont été inventoriés en 1979, en 1988 et 2009 et les informations ont été colligées sur PIMIQ. Les bâtiments représentés par des carrés n'ont jamais été inventoriés mais les informations amassées ont aussi été colligées sur PIMIQ. En ce qui concerne les bâtiments identifiés par des triangles, ils ont été répertoriés et cartographiés en 2009 mais ils n'ont pas fait l'objet d'une fiche dans PIMIQ.

Enfin, les couleurs rouge, jaune et vert représentent le degré d'importance à accorder aux bâtiments agricoles inventoriés en fonction de leur rôle dans les paysages ruraux. De par leur grand gabarit, les granges-étables jouent un rôle de premier plan dans les paysages ruraux et représentent donc des bâtiments secondaires dont la disparition constitue une menace directe à la protection des paysages ruraux de l'île d'Orléans. L'évaluation de leur valeur patrimoniale doit donc prendre en considération leur rôle structurant dans leur contexte.



SAINT-PIERRE ÎLE D'ORLÉANS



Nombre de sites inventoriés : 52

LÉGENDE DES SITES

1. 421, chemin Royal	16. 2047, chemin Royal	11. 1247, avenue Mgr-D'Esgly	26. 2205, chemin Royal
2. 437, chemin Royal	17. 2085, chemin Royal	12. 1291, chemin Royal	27. 2343, chemin Royal
3. 563, chemin Royal	18. 2109, chemin Royal	13. 1333, chemin Royal	28. 2441 chemin Royal
4. 563, chemin Royal	19. 2165, chemin Royal	14. 1501, chemin Royal	29. 2511, chemin Royal
5. 480, côte du Pont	20. 2379, chemin Royal	15. 1501, chemin Royal	30. 2549, chemin Royal
6. 1233, chemin Royal	1. côte du Pont	16. 1604-1622, chemin Royal	31. 2683, chemin Royal
7. 1279, chemin Royal	2. 723-725, chemin Royal	17. 1640, chemin Royal	32. 2705, chemin Royal
8. 1447, chemin Royal	3. 819, chemin Royal	18. 1663, chemin Royal	
9. 1447, chemin Royal	4. 883, chemin Royal	19. 1731, chemin Royal	
10. 1447, chemin Royal	5. 883, chemin Royal	20. 1731, chemin Royal	
11. 1447, chemin Royal	6. 883, chemin Royal	21. 1731, chemin Royal	
12. 1447, chemin Royal	7. 1013, chemin Royal	22. 1835, chemin Royal	
13. 1551, chemin Royal	8. 1071, chemin Royal	23. 1871, chemin Royal	
14. 1835, chemin Royal	9. 437, avenue Plante	24. 1919, chemin Royal	
15. 1835, chemin Royal	10. 437, avenue Plante	25. 2101, chemin Royal	

LÉGENDE DES COULEURS

- Grange-étable/Grange
- Remise
- Hangar
- Typologie autre

LÉGENDE DES FORMES

- Bâtiments inventoriés en 1979, 1988 et 2009
- Bâtiments inventoriés en 2004 et en 2009
- △ Bâtiments inventoriés seulement en 2009



LÉGENDE DES COULEURS

- Grange-étable/Grange
- Remise
- Hangar
- Typologie autre

LÉGENDE DES FORMES

- Bâtiments inventoriés en 1979, 1988 et 2009
- Bâtiments inventoriés en 2004 et en 2009
- △ Bâtiments inventoriés seulement en 2009

LÉGENDE DES SITES

- 1. 421, chemin Royal
- 2. 437, chemin Royal
- 3. 563, chemin Royal
- 4. 563, chemin Royal
- 5. 480, côte du Pont
- 1. côte du Pont



Le 421, chemin Royal (1).



Le 437, chemin Royal (2).



Grange-étable située au 480 (1), côte du pont, à l'entrée de l'île d'Orléans.



L'entrée de l'île d'Orléans.



Le 583, chemin Royal (4).

SAINT-PIERRE UNITÉ 1

DU 57, CHEMIN ROYAL
AU 563, CHEMIN ROYAL



DESCRIPTION

- Le tissu bâti très peu dense et les grandes parcelles servant principalement de champs procurent des perspectives visuelles panoramiques très ouvertes sur la rive nord;
- La chaîne de montagnes des Laurentides et la Côte-de-Beaupré constituent l'arrière-plan des paysages;
- Les bâtiments agricoles et les résidences situés loin de la route et principalement au nord du chemin Royal forment l'avant-plan des paysages;
- La qualité patrimoniale des bâtiments et particulièrement celle des granges-étables et de plusieurs maisons à grande valeur patrimoniale procure un caractère pittoresque aux paysages;
- La fonction agricole encore vivante contribue au caractère bucolique des paysages;
- Les bâtiments désaffectés ou mal entretenus nuisent à la qualité des paysages;
- Les bâtiments à vocation commerciale s'intègrent difficilement avec la qualité exceptionnelle des paysages ruraux de l'île d'Orléans.



LÉGENDE DES COULEURS

- Grange-étable/Grange
- Remise
- Hangar
- Typologie autre

LÉGENDE DES SITES

- 2.** 723-725, chemin Royal
- 3.** 819, chemin Royal
- 4.** 883, chemin Royal
- 5.** 883, chemin Royal
- 6.** 883, chemin Royal

LÉGENDE DES FORMES

- Bâtiments inventoriés en 1979, 1988 et 2009
- Bâtiments inventoriés en 2004 et en 2009
- △ Bâtiments inventoriés seulement en 2009



Espace Félix-Leclerc, le 682, chemin Royal.



Cassis Mona & Filles, le 721, chemin Royal (2).



Le 883, chemin Royal (4).



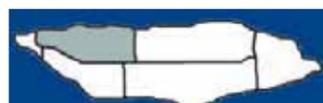
Les pylônes électriques de la ligne de haute tension.



Perspective ouverte sur les Laurentides avec les granges-étables et maisons ancestrales au premier plan situées entre le 767-769 et 819, chemin Royal (3).

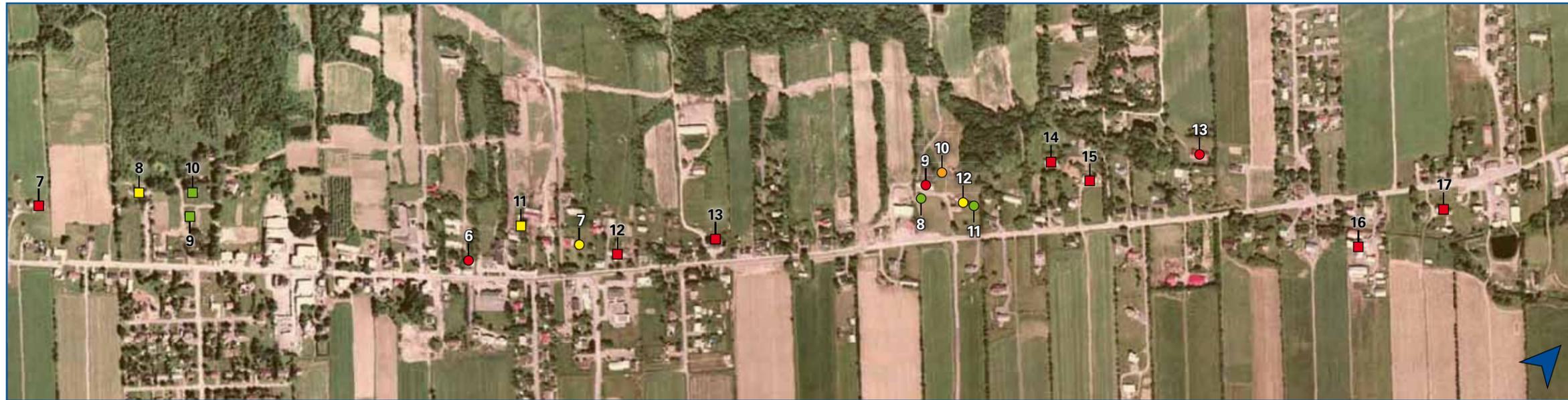
SAINT-PIERRE UNITÉ 2

DU 563, CHEMIN ROYAL
AU 1013, CHEMIN ROYAL



DESCRIPTION

- Le tissu bâti très peu dense et les grandes parcelles servant principalement de champs procurent des perspectives visuelles panoramiques très ouvertes sur la rive nord;
- La chaîne de montagnes des Laurentides et la Côte-de-Beaupré constituent l'arrière-plan des paysages;
- Les bâtiments agricoles et les résidences situés loin de la route et principalement au nord du chemin Royal forment l'avant-plan des paysages;
- La qualité patrimoniale des bâtiments et particulièrement celle des granges-étables et de plusieurs maisons à grande valeur patrimoniale procure un caractère pittoresque aux paysages;
- L'exploitation agricole encore vivante contribue au caractère bucolique des paysages;
- Les nouveaux bâtiments et les commerces, tel que l'Espace Félix-Leclerc et le commerce Cassis Mona & Filles s'inspirent du langage architectural des bâtiments secondaires de l'île d'Orléans;
- La présence des pylônes électriques affectent l'intégrité paysagère de ce secteur.



LÉGENDE DES COULEURS	
■	Grange-étable/Grange
■	Remise
■	Hangar
■	Typologie autre

LÉGENDE DES FORMES	
○	Bâtiments inventoriés en 1979, 1988 et 2009
□	Bâtiments inventoriés en 2004 et en 2009
△	Bâtiments inventoriés seulement en 2009

LÉGENDE DES SITES	
⑥	1233, chemin Royal
⑦	1279, chemin Royal
⑧	1447, chemin Royal
⑨	1447, chemin Royal
⑩	1447, chemin Royal
⑪	1447, chemin Royal
⑫	1447, chemin Royal
⑬	1551, chemin Royal
⑭	1013, chemin Royal
⑮	1071, chemin Royal
⑯	437, avenue Plante
⑰	437, avenue Plante
⑱	11247, avenue Mgr-D'Esgly
⑲	1291, chemin Royal
⑳	1333, chemin Royal
㉑	1501, chemin Royal
㉒	1501, chemin Royal
㉓	1604-1622, chemin Royal
㉔	1640, chemin Royal



Le 1173, chemin Royal.



Le 1291, chemin Royal (12).



Le 1333, chemin Royal (13).



Le 1420-1422, chemin Royal.



Le 1447, chemin Royal (⑧) : concentration de bâtiments secondaires de grande valeur patrimoniale contribuant de façon exceptionnelle à la qualité des paysages ruraux.

SAINT-PIERRE UNITÉ 3

DU 1013, CHEMIN ROYAL
AU 1663, CHEMIN ROYAL



DESCRIPTION

- Le tissu bâti dense du village ferme les perspectives visuelles panoramiques ;
- Les bâtiments agricoles sont présents dans le village mais ils sont répartis dans le tissu bâti ;
- Les bâtiments agricoles et les résidences sont situées très près de la route ;
- La qualité patrimoniale des bâtiments et particulièrement celle des granges-étables et de plusieurs maisons à grande valeur patrimoniale procure un caractère pittoresque aux paysages ;
- La propriété située au 1447, chemin Royal possède plusieurs bâtiments à grande valeur patrimoniale qui contribuent de façon exceptionnelle à la qualité des paysages ruraux.



LÉGENDE DES COULEURS

- Grange-étable/Grange
- Remise
- Hangar
- Typologie autre

LÉGENDE DES FORMES

- Bâtiments inventoriés en 1979, 1988 et 2009
- Bâtiments inventoriés en 2004 et en 2009
- △ Bâtiments inventoriés seulement en 2009

LÉGENDE DES SITES

- 14. 1835, chemin Royal
- 15. 1835, chemin Royal
- 16. 2047, chemin Royal
- 17. 2085, chemin Royal
- 18. 2109, chemin Royal
- 19. 2165, chemin Royal
- 20. 2379, chemin Royal
- 18. 1663, chemin Royal
- 19. 1731, chemin Royal
- 20. 1731, chemin Royal
- 21. 1731, chemin Royal
- 22. 1835, chemin Royal
- 23. 1871, chemin Royal
- 24. 1919, chemin Royal
- 25. 2101, chemin Royal
- 26. 2205, chemin Royal
- 27. 2343, chemin Royal



La grange-étable du 1663, chemin Royal (18) est convertie en théâtre d'été et elle est située près d'un développement résidentiel aménagé en marge du village.



Le 1835, chemin Royal (14) est situé du côté est du développement résidentiel.



Le 2085, chemin Royal (17) : la présence de chevaux dans les champs contribue à la qualité des paysages ruraux.



Le 2165, chemin Royal (19).



Le 2379, chemin Royal (20).



Le 2379, chemin Royal (20) : percée visuelle cadrée sur la Côte-de-Beaupré par les arbres et les bâtiments situés en avant-plan.

SAINT-PIERRE UNITÉ 4

DU 1663, CHEMIN ROYAL
AU 2379, CHEMIN ROYAL



DESCRIPTION

- Cette unité de paysage s'apparente à l'unité de paysage 01 mais s'en démarque par son ampleur beaucoup plus importante ;
- Le tissu bâti très peu dense et les grandes parcelles servant principalement de champs procurent des perspectives visuelles panoramiques très ouvertes sur la rive nord ;
- Ces perspectives visuelles panoramiques constituent une richesse paysagère emblématique de l'île d'Orléans ;

- La chaîne de montagnes des Laurentides et la Côte-de-Beaupré constitue l'arrière-plan des paysages ;
- Les bâtiments agricoles et les résidences situés loin de la route et principalement au nord du chemin Royal forment l'avant-plan des paysages ;

- La qualité patrimoniale des bâtiments et particulièrement celle des granges-étables et de plusieurs maisons à grande valeur patrimoniale procure un caractère pittoresque aux paysages ;
- La fonction agricole encore vivante contribue au caractère bucolique des paysages.



LÉGENDE DES COULEURS

- Grange-étable/Grange
- Remise
- Hangar
- Typologie autre

LÉGENDE DES SITES

- 28.** 2441 chemin Royal
- 29.** 2511, chemin Royal
- 30.** 2549, chemin Royal
- 31.** 2683, chemin Royal
- 32.** 2705, chemin Royal

LÉGENDE DES FORMES

- Bâtiments inventoriés en 1979, 1988 et 2009
- Bâtiments inventoriés en 2004 et en 2009
- △ Bâtiments inventoriés seulement en 2009



Le 2441, chemin Royal (28).



Le 2705, chemin Royal (32).



Le 2705, chemin Royal (32) : bâtiments secondaires convertis en poissonnerie.

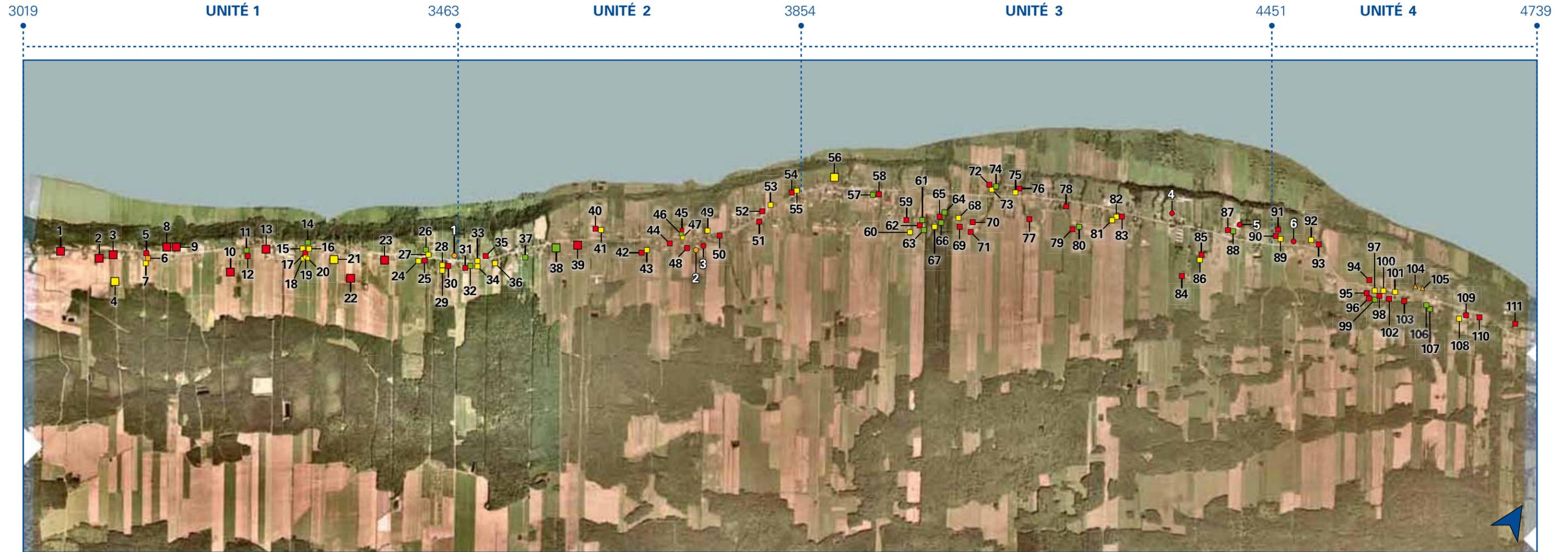
SAINT-PIERRE UNITÉ 5

DU 2441, CHEMIN ROYAL
AU 2705, CHEMIN ROYAL

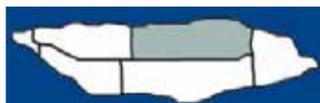


DESCRIPTION

- Le tissu bâti très peu dense et les grandes parcelles servant principalement de champs procurent des perspectives visuelles panoramiques très ouvertes sur la rive nord;
- Les perspectives visuelles sont toutefois plus cadrées, moins panoramiques;
- La chaîne de montagnes des Laurentides et la Côte-de-Beaupré sont peu visibles, seulement par quelques percées visuelles cadrées;
- Les bâtiments agricoles et les résidences sont situés plus près de la route et principalement au nord de celle-ci;
- La qualité patrimoniale des bâtiments et particulièrement celle des granges-étables et de plusieurs maisons à grande valeur patrimoniale procure un caractère pittoresque aux paysages;
- Les aménagements paysagers de certaines propriétés contribuent au caractère pittoresque des paysages.



SAINTE-FAMILLE ÎLE D'ORLÉANS



LÉGENDE DES SITES

1. 3019, chemin Royal	19. 3300, chemin Royal	43. 3676, chemin Royal	67. 4068, chemin Royal	91. 4451, chemin Royal
2. 3070, chemin Royal	20. 3300, chemin Royal	44. 3702, chemin Royal	68. 4092, chemin Royal	92. 4492, chemin Royal
3. 3086-3088, chemin Royal	21. 3332, chemin Royal	45. 3717, chemin Royal	69. 4092, chemin Royal	93. 4495, chemin Royal
4. 3086-3088, chemin Royal	22. 3332, chemin Royal	46. 3717, chemin Royal	70. 4110, chemin Royal	94. 4583, chemin Royal
5. 3086-3088, chemin Royal	23. 3378, chemin Royal	47. 3717, chemin Royal	71. 4110, chemin Royal	95. 1576, chemin Royal
6. 3086-3088, chemin Royal	24. 3429, chemin Royal	48. 3718, chemin Royal	72. 4129, chemin Royal	96. 1576, chemin Royal
7. 3086-3088, chemin Royal	25. 3429, chemin Royal	49. 3749, chemin Royal	73. 4129, chemin Royal	97. 4586, chemin Royal
8. 3141, chemin Royal	26. 3429, chemin Royal	50. 3766, chemin Royal	74. 4129, chemin Royal	98. 4586, chemin Royal
9. 3149, chemin Royal	27. 3429, chemin Royal	51. 3805, chemin Royal	75. 4157, chemin Royal	99. 4586, chemin Royal
10. 3204, chemin Royal	28. 3450, chemin Royal	52. 3811, chemin Royal	76. 4157, chemin Royal	100. 4586, chemin Royal
11. 3230, chemin Royal	29. 3450, chemin Royal	53. 3827, chemin Royal	77. 4163, chemin Royal	101. 4606, chemin Royal
12. 3230, chemin Royal	30. 3454, chemin Royal	54. 3854, chemin Royal	78. 4204, chemin Royal	102. 4606, chemin Royal
13. 3260, chemin Royal	31. 3468, chemin Royal	55. 3854, chemin Royal	79. 4220, chemin Royal	103. 4606, chemin Royal
14. 3300, chemin Royal	32. 3484, chemin Royal	56. 3907, chemin Royal	80. 4220, chemin Royal	104. 4645, chemin Royal
15. 3300, chemin Royal	33. 3484, chemin Royal	57. 3994, chemin Royal	81. 4266, chemin Royal	105. 4645, chemin Royal
16. 3300, chemin Royal	34. 3484, chemin Royal	58. 3994, chemin Royal	82. 4266, chemin Royal	106. 4640, chemin Royal
17. 3300, chemin Royal	35. 3503, chemin Royal	59. 4034, chemin Royal	83. 4266, chemin Royal	107. 4640, chemin Royal
18. 3300, chemin Royal	36. 3508, chemin Royal	60. 4034, chemin Royal	84. 4341, chemin Royal	108. 4680, chemin Royal
	37. 3546, chemin Royal	61. 4050, chemin Royal	85. 4366, chemin Royal	109. 4680, chemin Royal
	38. 3854, chemin Royal	62. 4050, chemin Royal	86. 4366, chemin Royal	110. 4700, chemin Royal
	39. 3598, chemin Royal	63. 4050, chemin Royal	87. 4393, chemin Royal	111. 4739, chemin Royal
	40. 3613, chemin Royal	64. 4068, chemin Royal	88. 4393, chemin Royal	
	41. 3613, chemin Royal	65. 4068, chemin Royal	89. 4451, chemin Royal	
	42. 3676, chemin Royal	66. 4068, chemin Royal	90. 4451, chemin Royal	

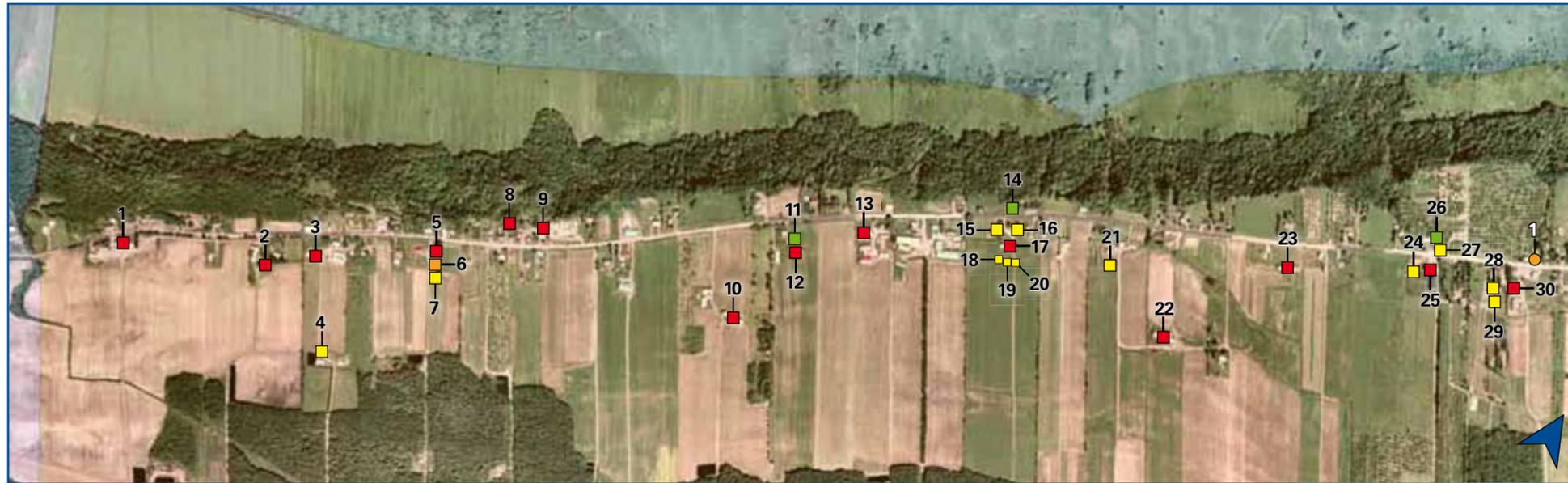
LÉGENDE DES FORMES

- Bâtiments inventoriés en 1979, 1988 et 2009
- Bâtiments inventoriés en 2004 et en 2009
- △ Bâtiments inventoriés seulement en 2009

LÉGENDE DES COULEURS

- Grange-étable/Grange
- Remise
- Hangar
- Typologie autre

Nombre de sites inventoriés : 117



LÉGENDE DES COULEURS

- Grange-étable/Grange
- Remise
- Hangar
- Typologie autre

LÉGENDE DES FORMES

- Bâtiments inventoriés en 1979, 1988 et 2009
- Bâtiments inventoriés en 2004 et en 2009
- △ Bâtiments inventoriés seulement en 2009

LÉGENDE DES SITES

- 1. 3463, chemin Royal
- 1. 3019, chemin Royal
- 2. 3070, chemin Royal
- 3. 3086-3088, chemin Royal
- 4. 3086-3088, chemin Royal
- 5. 3086-3088, chemin Royal
- 6. 3086-3088, chemin Royal
- 7. 3086-3088, chemin Royal
- 8. 3141, chemin Royal
- 9. 3149, chemin Royal
- 10. 3204, chemin Royal
- 11. 3230, chemin Royal
- 12. 3230, chemin Royal
- 13. 3260, chemin Royal
- 14. 3300, chemin Royal
- 15. 3300, chemin Royal
- 16. 3300, chemin Royal
- 17. 3300, chemin Royal
- 18. 3300, chemin Royal
- 19. 3300, chemin Royal
- 20. 3300, chemin Royal
- 21. 3332, chemin Royal
- 22. 3332, chemin Royal
- 23. 3378, chemin Royal
- 24. 3429, chemin Royal
- 25. 3429, chemin Royal
- 26. 3429, chemin Royal
- 27. 3429, chemin Royal
- 28. 3450, chemin Royal
- 29. 3450, chemin Royal
- 30. 3454, chemin Royal



Hangar de forme distinctive situé à proximité du chemin.



Grange-étable située du côté sud du chemin Royal et implantée derrière la résidence et près de la route.



Détail du mauvais état de la toiture de cette grange-étable.



Poulaillers implantés près de la route, devant l'ancienne grange-étable.



Grange à toit mansarde implantée au sud du chemin Royal devant une grange-étable avec toiture pavillonnaire recouverte de tôle. Présence d'un ancien type de silo.

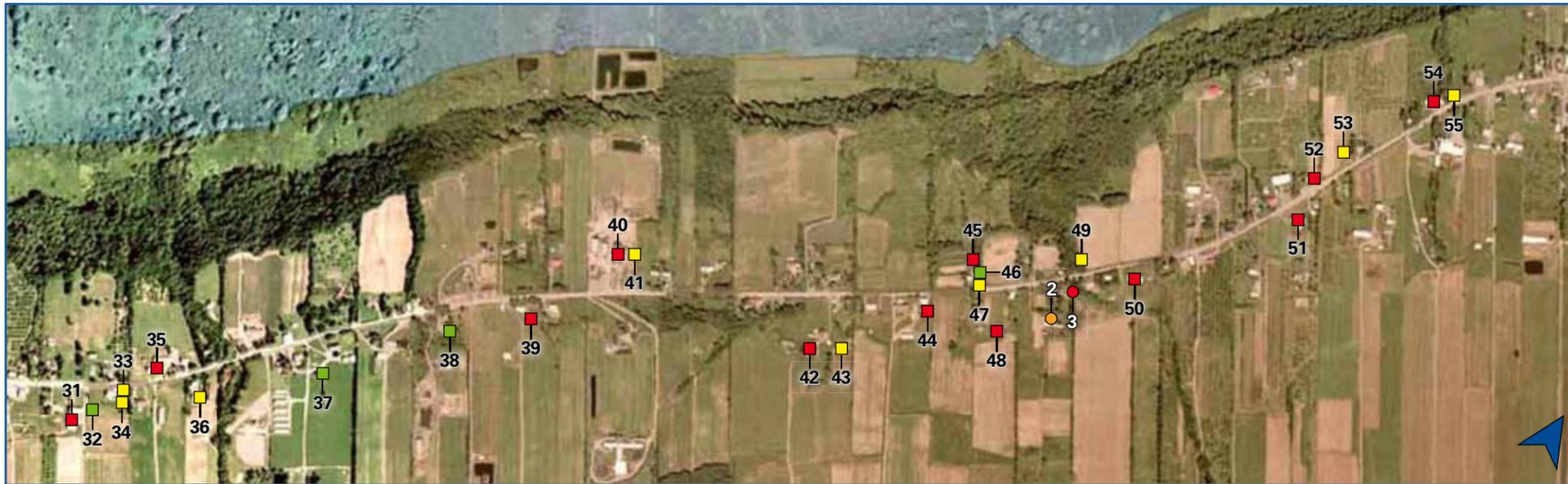
SAINTE-FAMILLE UNITÉ 1

DU 3019, CHEMIN ROYAL
AU 3463, CHEMIN ROYAL



DESCRIPTION

- Le tissu bâti un peu plus dense et la présence de la falaise et du boisé au nord du chemin Royal diminuant la dimension des parcelles procurent des perspectives visuelles plus cadrées, moins panoramiques;
- La chaîne de montagnes des Laurentides et la Côte-de-Beaupré ne sont plus visibles;
- L'usage principalement agricole est conditionné par la topographie du secteur;
- La proximité de la falaise oblige les bâtiments agricoles et les résidences à être implantés du côté sud de la route et près de celle-ci;
- La présence de bâtiments agricoles plus récents au gabarit imposant et de type industriel, tels que des poulaillers, banalisent les paysages;
- Les aménagements paysagers de certaines propriétés contribuent au caractère pittoresque des paysages;
- Les bâtiments désaffectés ou mal entretenus nuisent à la qualité des paysages.



LÉGENDE DES COULEURS

- Grange-étable/Grange
- Remise
- Hangar
- Typologie autre

LÉGENDE DES FORMES

- Bâtiments inventoriés en 1979, 1988 et 2009
- Bâtiments inventoriés en 2004 et en 2009
- △ Bâtiments inventoriés seulement en 2009

LÉGENDE DES SITES

- ② 3742, chemin Royal
- ③ 3742, chemin Royal
- 31. 3468, chemin Royal
- 32. 3484, chemin Royal
- 33. 3484, chemin Royal
- 34. 3484, chemin Royal
- 35. 3503, chemin Royal
- 36. 3508, chemin Royal
- 37. 3546, chemin Royal
- 38. 3854, chemin Royal
- 39. 3598, chemin Royal
- 40. 3613, chemin Royal
- 41. 3613, chemin Royal
- 42. 3676, chemin Royal
- 43. 3676, chemin Royal
- 44. 3702, chemin Royal
- 45. 3717, chemin Royal
- 46. 3717, chemin Royal
- 47. 3717, chemin Royal
- 48. 3718, chemin Royal
- 49. 3749, chemin Royal
- 50. 3766, chemin Royal
- 51. 3805, chemin Royal
- 52. 3811, chemin Royal
- 53. 3827, chemin Royal
- 54. 3854, chemin Royal
- 55. 3854, chemin Royal



Le 3503, chemin Royal (35).



Le 3508, chemin Royal (36).



Le 3718, chemin Royal (48).



Le 3718, chemin Royal (48).



Le 3742, chemin Royal (2) : grange-étable et bâtiment agricole de grande valeur patrimoniale mais peu visibles de la route.

SAINTE-FAMILLE UNITÉ 2

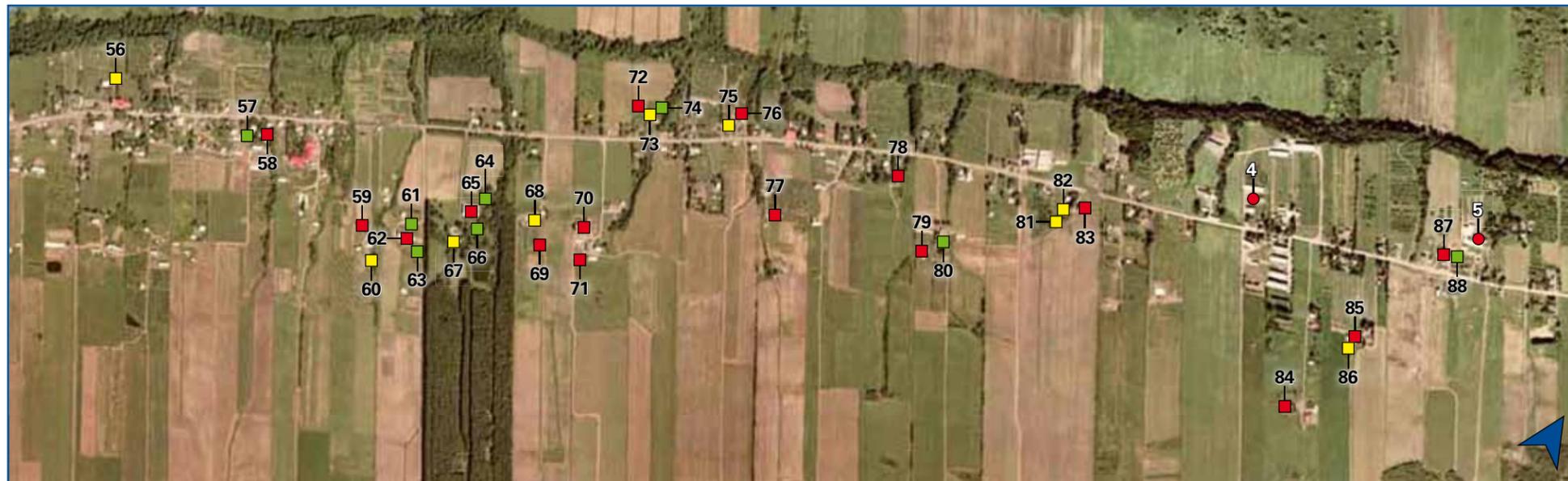
DU 3463, CHEMIN ROYAL
AU 3854, CHEMIN ROYAL



DESCRIPTION

- Le tissu bâti un peu plus dense et la présence de la falaise et du boisé au nord du chemin Royal diminuant la dimension des parcelles procurent des perspectives visuelles plus cadrées, moins panoramiques;
- La chaîne de montagnes des Laurentides et la Côte-de-Beaupré ne sont pas visibles;
- Cette unité de paysage fait la transition entre la zone rurale, avec ses exploitations agricoles et le noyau villageois où la fonction résidentielle domine;
- Les bâtiments agricoles et les résidences sont situés plus près de la route et sont implantés des deux côtés de celle-ci;
- La présence de bâtiments agricoles plus récents à l'architecture imposante et de type industriel situés près de la route, tels que des poulaillers, banalisent les paysages;

- Les aménagements paysagers de certaines propriétés contribuent au caractère pittoresque des paysages;
- Les bâtiments désaffectés ou mal entretenus nuisent à la qualité des paysages.



LÉGENDE DES COULEURS	
■	Grange-étable/Grange
■	Remise
■	Hangar
■	Typologie autre

LÉGENDE DES FORMES	
○	Bâtiments inventoriés en 1979, 1988 et 2009
□	Bâtiments inventoriés en 2004 et en 2009
△	Bâtiments inventoriés seulement en 2009

LÉGENDE DES SITES	
4	4311, chemin Royal
5	4401, chemin Royal
56.	3907, chemin Royal
57.	3994, chemin Royal
58.	3994, chemin Royal
59.	4034, chemin Royal
60.	4034, chemin Royal
61.	4050, chemin Royal
62.	4050, chemin Royal
63.	4050, chemin Royal
64.	4068, chemin Royal
65.	4068, chemin Royal
66.	4068, chemin Royal
67.	4068, chemin Royal
68.	4092, chemin Royal
69.	4092, chemin Royal
70.	4110, chemin Royal
71.	4110, chemin Royal
72.	4129, chemin Royal
73.	4129, chemin Royal
74.	4129, chemin Royal
75.	4157, chemin Royal
76.	4157, chemin Royal
77.	4163, chemin Royal
78.	4204, chemin Royal
79.	4220, chemin Royal
80.	4220, chemin Royal
81.	4266, chemin Royal
82.	4266, chemin Royal
83.	4266, chemin Royal
84.	4341, chemin Royal
85.	4366, chemin Royal
86.	4366, chemin Royal
87.	4393, chemin Royal
88.	4393, chemin Royal



À l'ouest du village, les bâtiments sont situés au sud du chemin Royal, sur la partie la plus élevée des terres.



Les bâtiments secondaires sont situés derrière la résidence.



De la route du Mitan, les bâtiments agricoles sont des objets repères qui annoncent le village de Sainte-Famille.



Le 4311, chemin Royal (4) : les animaux pouvant être sortis préservent le caractère rural de l'île d'Orléans autant pour les résidents que pour les visiteurs.



Détail de la grange-étable en bois ayant été recouverte de tôle.



Les petits bâtiments secondaires contribuent au caractère rural des propriétés.



Le 4327, chemin Royal : grange-étable restaurée.



Les serres de polythène : nouvelle typologie de bâtiments agricoles.

SAINTE-FAMILLE

UNITÉ 3

DU 3854, CHEMIN ROYAL
AU 4451, CHEMIN ROYAL

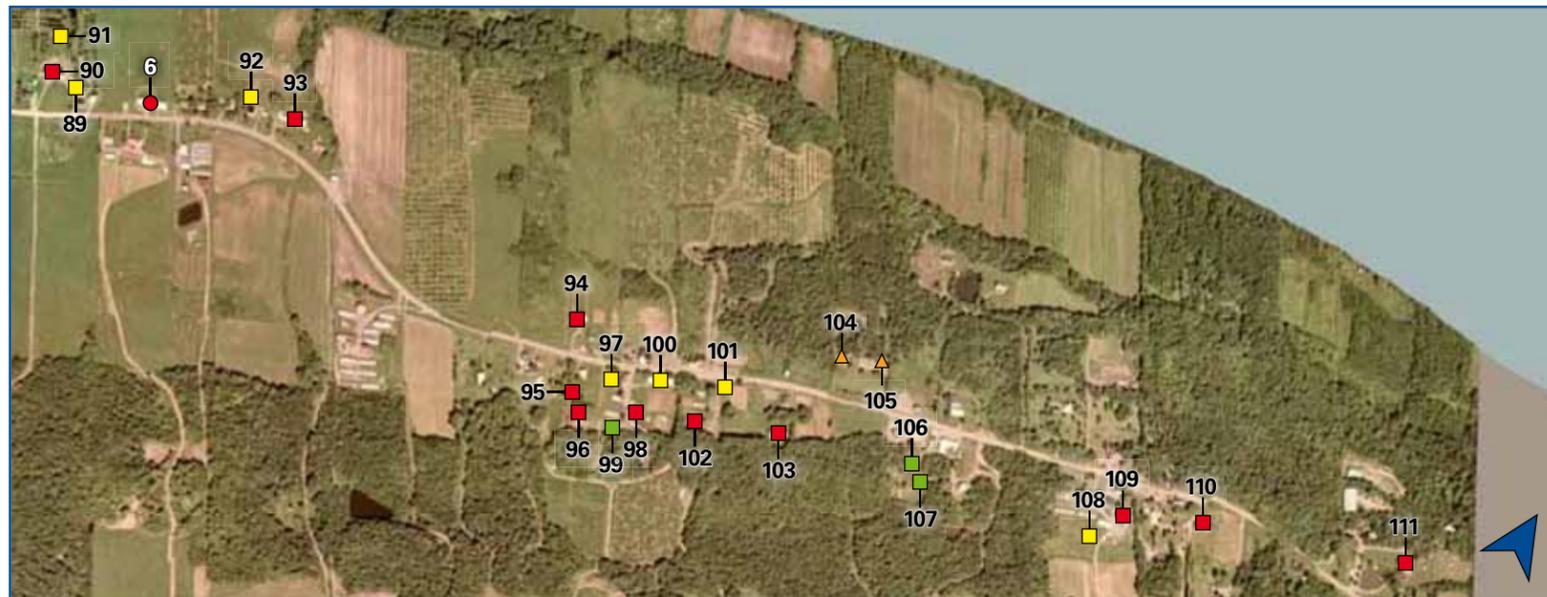


DESCRIPTION

- Le tissu bâti un peu plus dense du village procure des perspectives visuelles plus cadrées, moins panoramiques, tout en permettant des percées visuelles vers la chaîne de montagnes des Laurentides et la Côte-de-Beaupré ;
- Les bâtiments agricoles sont absents de la zone du village située entre la chapelle de procession et le couvent ;

- À l'est du village, le tissu bâti très peu dense, le déplacement des bâtiments du côté sud du chemin Royal et les grandes parcelles servant principalement de champs ou de verger procurent des perspectives visuelles panoramiques très ouvertes sur la rive nord ;
- L'alignement des propriétés sur le coteau procure des paysages distincts où les bâtiments dépassent l'horizon, sans arrière-plan pour l'observateur situé sur le chemin Royal ;

- Les bâtiments agricoles sont moins visibles du chemin Royal étant donné leur implantation à l'arrière de la résidence, sur la partie supérieure du coteau ;
- Plus à l'est, quelques bâtiments agricoles sont situés au nord du chemin Royal.



LÉGENDE DES NUMÉROS

- Grange-étable/Grange
- Remise
- Hangar
- Typologie autre

LÉGENDE DES FORMES

- Bâtiments inventoriés en 1979, 1988 et 2009
- Bâtiments inventoriés en 2004 et en 2009
- △ Bâtiments inventoriés seulement en 2009

LÉGENDE DES SITES

- ⑥. 4466, chemin Royal
- 89. 4451, chemin Royal
- 90. 4451, chemin Royal
- 91. 4451, chemin Royal
- 92. 4492, chemin Royal
- 93. 4495, chemin Royal
- 94. 4583, chemin Royal
- 95. 1576, chemin Royal
- 96. 1576, chemin Royal
- 97. 4586, chemin Royal
- 98. 4586, chemin Royal
- 99. 4586, chemin Royal
- 100. 4586, chemin Royal
- 101. 4606, chemin Royal
- 102. 4606, chemin Royal
- 103. 4606, chemin Royal
- 104. 4645, chemin Royal
- 105. 4645, chemin Royal
- 106. 4640, chemin Royal
- 107. 4640, chemin Royal
- 108. 4680, chemin Royal
- 109. 4680, chemin Royal
- 110. 4700, chemin Royal
- 111. 4739, chemin Royal



Les résidences et les bâtiments secondaires sont situés près de la route et des deux côtés de celle-ci.



La présence de champs au nord du chemin Royal offre des perspectives visuelles ouvertes sur les Laurentides et la Côte-de-Beaupré.



Le 4466, chemin Royal (⑥) : la route sépare la maison de la grange-étable.



Le 4493, chemin Royal au premier plan : vue vers l'ouest depuis la courbe du chemin Royal.



Grange-étable ancienne en revêtement de bois et bardeau de cèdre banalisé par la construction de serres de polythènes.



Grange-étable formant l'avant-plan du paysage dont l'arrière-plan est composé de la Côte-de-Beaupré et des Laurentides.

SAINTE-FAMILLE

UNITÉ 4

DU 4451, CHEMIN ROYAL
AU 4739, CHEMIN ROYAL



DESCRIPTION

- Le tissu bâti très peu dense et les grandes parcelles servant principalement de champs procurent des perspectives visuelles panoramiques très ouvertes sur la rive nord;
- La chaîne de montagnes des Laurentides et la Côte-de-Beaupré constituent l'arrière-plan des paysages;
- Les bâtiments agricoles et les résidences sont situés plus près de la route et des deux côtés de celle-ci;
- Parfois, la route sépare la résidence des bâtiments secondaires;
- La qualité patrimoniale des bâtiments et particulièrement celle des granges-étables et de plusieurs maisons à grande valeur patrimoniale procure un caractère pittoresque aux paysages.



SAINT-LAURENT ÎLE D'ORLÉANS



Nombre de sites inventoriés : 57

LÉGENDE DES SITES

1.	3167, chemin Royal	1.	130, chemin Ferland	16.	2280, chemin Royal	31.	1272, chemin Royal
2.	3167, chemin Royal	2.	130, chemin Ferland	17.	2210, chemin Royal	32.	1272, chemin Royal
3.	2747, chemin Royal	3.	130, chemin Ferland	18.	2210, chemin Royal	33.	1222, chemin Royal
4.	2747, chemin Royal	4.	2964, chemin Royal	19.	70, côte Gosselin	34.	1222, chemin Royal
5.	2626, chemin Royal	5.	2931, chemin Royal	20.	70, côte Gosselin	35.	408, chemin Royal
6.	2566, chemin Royal	6.	2889, chemin Royal	21.	1506, chemin Royal	36.	408, chemin Royal
7.	2491, chemin Royal	7.	2889, chemin Royal	22.	1506, chemin Royal	37.	384, chemin Royal
8.	2043, chemin Royal	8.	2805, chemin Royal	23.	1506, chemin Royal	38.	318, chemin Royal
9.	1578, côte Leclerc	9.	2491, chemin Royal	24.	1498, chemin Royal	39.	318, chemin Royal
10.	1114, chemin Royal	10.	2387, chemin Royal	25.	1453, chemin Royal	40.	290, chemin Royal
11.	1070, chemin Royal	11.	2387, chemin Royal	26.	1300, chemin Royal	41.	290, chemin Royal
12.	1070, chemin Royal	12.	2387, chemin Royal	27.	1300, chemin Royal	42.	290, chemin Royal
13.	652, chemin Royal	13.	2369, chemin Royal	28.	1300, chemin Royal		
14.	352, chemin Royal	14.	2323, chemin Royal	29.	1300, chemin Royal		
15.	190, chemin Royal	15.	2323, chemin Royal	30.	1272, chemin Royal		

LÉGENDE DES COULEURS

- Grange-étable/Grange
- Remise
- Hangar
- Typologie autre

LÉGENDE DES FORMES

- Bâtiments inventoriés en 1979, 1988 et 2009
- Bâtiments inventoriés en 2004 et en 2009
- △ Bâtiments inventoriés seulement en 2009



LÉGENDE DES COULEURS

- Grange-étable/Grange
- Remise
- Hangar
- Typologie autre

LÉGENDE DES SITES

- 1. 3167, chemin Royal
- 2. 3167, chemin Royal
- 1. 130, chemin Ferland
- 2. 130, chemin Ferland
- 3. 130, chemin Ferland

LÉGENDE DES FORMES

- Bâtiments inventoriés en 1979, 1988 et 2009
- Bâtiments inventoriés en 2004 et en 2009
- △ Bâtiments inventoriés seulement en 2009



Le 130, chemin Ferland (1).



Perspective visuelle vers le centre-ville de Québec depuis le chemin Royal, vis-à-vis du 130, chemin Ferland (1).



Paysage général sur la propriété du 3167, chemin Royal (1), sur la rive sud et sur Québec.



Le 3167, chemin Royal (1) : la grange-étable située en contre-bas et sur le bord de la falaise est très peu visible du chemin Royal.

SAINT-LAURENT UNITÉ 1

DU 130, CHEMIN FERLAND
AU 3171, CHEMIN ROYAL



DESCRIPTION

- Le tissu bâti très, très peu dense et les grandes parcelles servant principalement de champs procurent des perspectives visuelles panoramiques très ouvertes ;
- La rive sud et le centre-ville de Québec composent l'arrière-plan des perspectives visuelles ;
- Les bâtiments agricoles et les résidences situés loin de la route et principalement au sud du chemin Royal forment l'avant-plan des paysages ;
- L'implantation des bâtiments à proximité de la falaise les rendent souvent peu visibles de la route ;
- La qualité patrimoniale des granges-étables procure un caractère pittoresque aux paysages ;
- La fonction agricole encore vivante contribue au caractère bucolique des paysages.



LÉGENDE DES COULEURS

- Grange-étable/Grange
- Remise
- Hangar
- Typologie autre

LÉGENDE DES SITES

- 4.** 2964, chemin Royal
- 5.** 2931, chemin Royal

LÉGENDE DES FORMES

- Bâtiments inventoriés en 1979, 1988 et 2009
- Bâtiments inventoriés en 2004 et en 2009
- △ Bâtiments inventoriés seulement en 2009



Perspective visuelle depuis l'unité de paysage 01 vers l'unité 02.



Les bâtiments agricoles sont situés à proximité de la route et sont répartis de chaque côté du chemin Royal.



Le 2964, chemin Royal (4) vu depuis l'est.



Le 2931, chemin Royal (5) : vue vers l'est de l'intersection du chemin Royal avec la route Prévost.

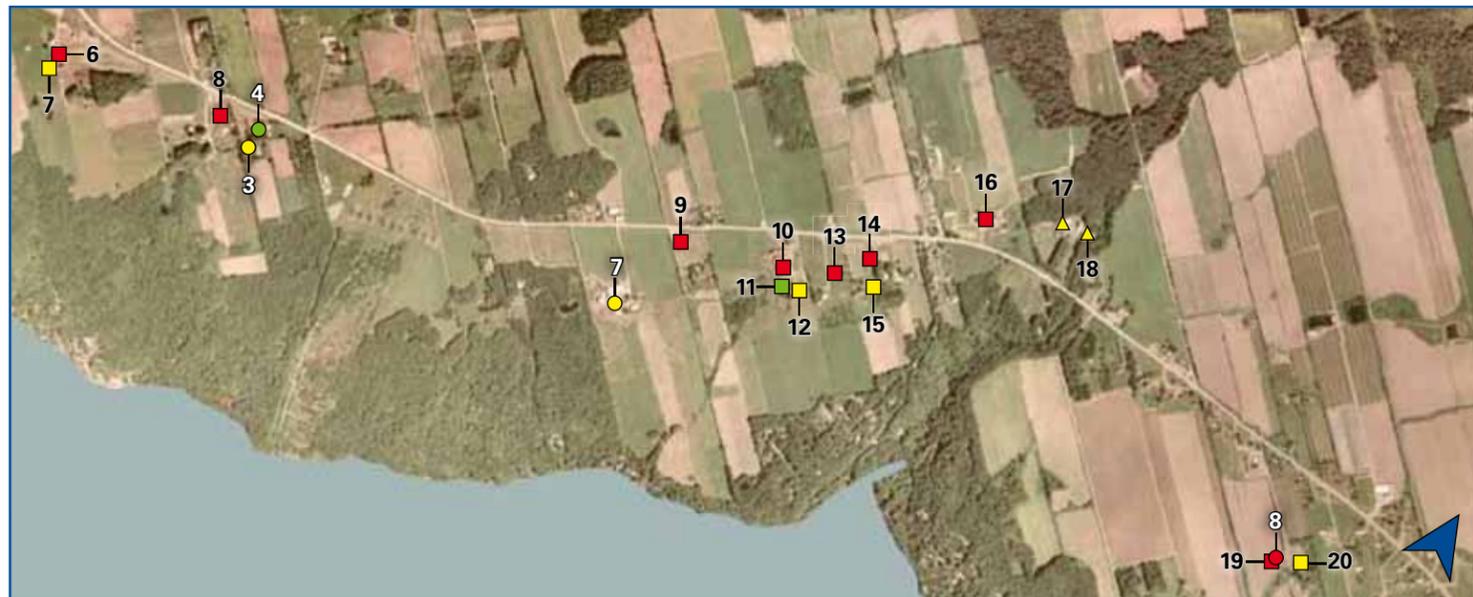
SAINT-LAURENT UNITÉ 2

DU 3018, CHEMIN ROYAL
AU 2964, CHEMIN ROYAL



DESCRIPTION

- Le tissu bâti très, très peu dense et les grandes parcelles servant principalement de champs procurent des perspectives visuelles panoramiques très ouvertes alternant avec des boisés qui ferment les perspectives visuelles;
- La rive sud compose l'arrière-plan des perspectives visuelles;
- Les bâtiments agricoles et les résidences sont situés près de la route et de chaque côté de celle-ci. Ils composent les avant-plans des perspectives visuelles;
- L'implantation des bâtiments plus près du chemin Royal que dans l'unité 01 les rend beaucoup plus visibles;
- La qualité patrimoniale des granges-étables et des résidences contribue au caractère pittoresque des paysages;
- La présence des pylônes électriques en arrière-plan affecte l'intégrité des paysages ruraux.



LÉGENDE DES COULEURS	
■	Grange-étable/Grange
■	Remise
■	Hangar
■	Typologie autre

LÉGENDE DES FORMES	
○	Bâtiments inventoriés en 1979, 1988 et 2009
□	Bâtiments inventoriés en 2004 et en 2009
△	Bâtiments inventoriés seulement en 2009

LÉGENDE DES SITES	
③	2747, chemin Royal
④	2747, chemin Royal
⑦	2491, chemin Royal
⑧	2043, chemin Royal
⑥	2889, chemin Royal
⑦	2889, chemin Royal
⑧	2805, chemin Royal
⑨	2491, chemin Royal
⑩	2387, chemin Royal
⑪	2387, chemin Royal
⑫	2387, chemin Royal

LÉGENDE DES SITES (SUITE)	
⑬	2369, chemin Royal
⑭	2323, chemin Royal
⑮	2323, chemin Royal
⑯	2280, chemin Royal
⑰	2210, chemin Royal
⑱	2210, chemin Royal
⑲	70, côte Gosselin
⑳	70, côte Gosselin



Perspective visuelle vers le sud depuis la route Prévost. La présence des pylônes du réseau électrique porte atteinte à la qualité des paysages où la rive sud se dévoile.



Les champs alternent avec les boisés afin d'offrir des paysages plus cadrés que sur la rive nord de l'île d'Orléans.



Les bâtiments agricoles ponctuent de leur présence les paysages ruraux. Seuls les gigantesques pylônes brisent l'harmonie du paysage.



Les silos jouent un rôle important de repères qui rappellent la fonction agricole et qui structurent les paysages.



La présence de vaches dans les champs contribue à l'authenticité de l'activité agricole orléanaise.



Les vieilles granges sont situées loin de la route tandis que les plus récentes sont situées plus près de cette dernière.

SAINT-LAURENT UNITÉ 3

DU 2885, CHEMIN ROYAL
AU 2200, CHEMIN ROYAL



DESCRIPTION

- Le tissu bâti très, très peu dense et les grandes parcelles servant principalement de champs procurent des perspectives visuelles panoramiques ouvertes alternant avec des boisés qui ferment les perspectives visuelles ;
- La rive sud compose l'arrière-plan des perspectives visuelles mais elle n'est pas toujours visible en raison de la présence de boisés en premier plan et de sa relative horizontalité ;
- Les bâtiments agricoles et les résidences sont situés près de la route et de chaque côté de celle-ci. Ils composent les avant-plans des perspectives visuelles ;
- La qualité patrimoniale du cadre bâti visible est faible ;
- La présence des pylônes électriques en arrière-plan affectent l'intégrité des paysages ruraux ;
- La fonction agricole encore vivante contribue au caractère bucolique des paysages en permettant de voir des vaches paître dans les champs.



LÉGENDE DES COULEURS

- Grange-étable/Grange
- Remise
- Hangar
- Typologie autre

LÉGENDE DES SITES

- 5, 2626, chemin Royal
- 6, 2566, chemin Royal

LÉGENDE DES FORMES

- Bâtiments inventoriés en 1979, 1988 et 2009
- Bâtiments inventoriés en 2004 et en 2009
- △ Bâtiments inventoriés seulement en 2009



Les exploitations agricoles de cette unité de paysage ne sont pas visibles du chemin Royal.

SAINT-LAURENT UNITÉ 4

DU 2626, CHEMIN ROYAL
AU 2490, CHEMIN ROYAL



DESCRIPTION

- Les exploitations agricoles inventoriées sont situées au nord du chemin Royal et ne sont pas visibles de la route ;
- La présence de boisés ferme complètement les perspectives visuelles lointaines ;
- Les bâtiments agricoles et les résidences sont situés près de la route et de chaque côté de celle-ci. Ils composent les avant-plans des perspectives visuelles ;
- La qualité patrimoniale du cadre bâti visible est faible.



LÉGENDE DES COULEURS	
●	Grange-étable/Grange
■	Remise
■	Hangar
■	Typologie autre

LÉGENDE DES FORMES	
○	Bâtiments inventoriés en 1979, 1988 et 2009
□	Bâtiments inventoriés en 2004 et en 2009
△	Bâtiments inventoriés seulement en 2009

LÉGENDE DES SITES	
9.	1578, côte Leclerc
10.	1114, chemin Royal
11.	1070, chemin Royal
12.	1070, chemin Royal
13.	652, chemin Royal
14.	352, chemin Royal
15.	190, chemin Royal
21.	1506, chemin Royal
22.	1506, chemin Royal
23.	1506, chemin Royal
24.	1498, chemin Royal
25.	1453, chemin Royal
26.	1300, chemin Royal
27.	1300, chemin Royal
28.	1300, chemin Royal
29.	1300, chemin Royal
30.	1272, chemin Royal
31.	1272, chemin Royal
32.	1272, chemin Royal
33.	1222, chemin Royal
34.	1222, chemin Royal
35.	408, chemin Royal
36.	408, chemin Royal
37.	384, chemin Royal
38.	318, chemin Royal
39.	318, chemin Royal
40.	290, chemin Royal
41.	290, chemin Royal
42.	290, chemin Royal



Dans le village, les exploitations agricoles sont situées sur la falaise, soit parallèlement au village situé au niveau du littoral. Elles sont peu visibles des montées les reliant au village et marquent leur présence.



Le 966, chemin Royal : les fermes David et Richard Blais sont des exploitations agricoles peu visibles du village mais qui marquent l'organisation de ce dernier par la présence de grands bâtiments d'entreposage situés au pied des chemins d'accès.



Le 966, chemin Royal : détail d'un bâtiment d'entreposage et d'un chemin d'accès privé donnant accès à la propriété agricole située sur la falaise.



Ancienne montée donnant accès à une propriété agricole située sur la falaise qui n'est plus utilisée mais qui marque encore le paysage du village.

SAINT-LAURENT UNITÉ 5

DU 1502, CHEMIN ROYAL
AU 170, CHEMIN ROYAL



DESCRIPTION

- Dans le village, les exploitations agricoles inventoriées sont situées au nord du chemin Royal, sur la falaise, et ne sont pas visibles de la route ;
- Cependant, les chemins d'accès à ces propriétés, les montées, sont toujours présentes et scandent l'organisation du tissu rural du village ;
- L'importance des entreprises agricoles impose la présence d'entrepôts au pied des montées afin de faciliter la distribution des produits ;
- La qualité de ces bâtiments est faible et affecte la qualité des paysages du village.



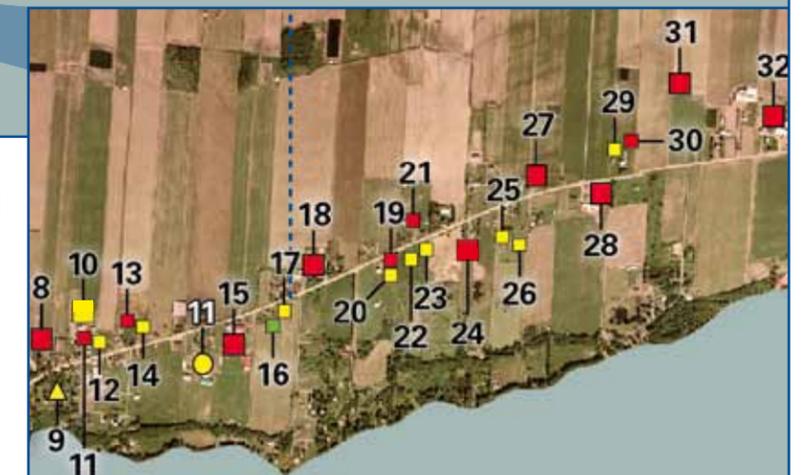
SAINT-JEAN ÎLE D'ORLÉANS



LÉGENDE DES SITES

1. 505-513, chemin Royal	4. 1347, chemin Royal	21. 2658, chemin Royal	38. 3269, chemin Royal
2. 553, chemin Royal	5. 1747, chemin Royal	22. 2658, chemin Royal	39. 3328, chemin Royal
3. 1229, chemin Royal	6. 1921, chemin Royal	23. 2658, chemin Royal	40. 3328, chemin Royal
4. 1715, chemin Royal	7. 1939, chemin Royal	24. 2729, chemin Royal	41. 3355, chemin Royal
5. 38, chemin des Côtes	8. 2259, chemin Royal	25. 2752, chemin Royal	42. 3404, chemin Royal
6. 2001, chemin Royal	9. 2262, chemin Royal	26. 2752, chemin Royal	43. 3492, chemin Royal
7. 2001, chemin Royal	10. 2339, chemin Royal	27. 2763, chemin Royal	44. 3517, chemin Royal
8. 22, chemin des Côtes	11. 2339, chemin Royal	28. 2810, chemin Royal	45. 3540, chemin Royal
9. 2201, chemin Royal	12. 2339, chemin Royal	29. 2845, chemin Royal	46. 3627, chemin Royal
10. 2201, chemin Royal	13. 2395, chemin Royal	30. 2845, chemin Royal	47. 3627, chemin Royal
11. 2450, chemin Royal	14. 2395, chemin Royal	31. 2887, chemin Royal	48. 3693, chemin Royal
12. 3444, chemin Royal	15. 2460, chemin Royal	32. 2967, chemin Royal	49. 3709, chemin Royal
13. 3444, chemin Royal	16. 2500, chemin Royal	33. 2999, chemin Royal	50. 3845, chemin Royal
14. 3801, chemin Royal	17. 2500, chemin Royal	34. 2999, chemin Royal	51. 3955, chemin Royal
1. 471, chemin Royal	18. 2575, chemin Royal	35. 2999, chemin Royal	
2. 471, chemin Royal	19. 2632, chemin Royal	36. 3152, chemin Royal	
3. 672, chemin Royal	20. 2632, chemin Royal	37. 3269, chemin Royal	

Nombre de sites inventoriés : 65



LÉGENDE DES COULEURS

- Grange-étable/Grange
- Remise
- Hangar
- Typologie autre

LÉGENDE DES FORMES

- Bâtiments inventoriés en 1979, 1988 et 2009
- Bâtiments inventoriés en 2004 et en 2009
- △ Bâtiments inventoriés seulement en 2009



LÉGENDE DES COULEURS

- Grange-étable/Grange
- Remise
- Hangar
- Typologie autre

LÉGENDE DES FORMES

- Bâtiments inventoriés en 1979, 1988 et 2009
- Bâtiments inventoriés en 2004 et en 2009
- △ Bâtiments inventoriés seulement en 2009

LÉGENDE DES SITES

- 1. 505-513, chemin Royal
- 2. 553, chemin Royal
- 3. 1229, chemin Royal
- 1. 471, chemin Royal
- 2. 471, chemin Royal
- 3. 672, chemin Royal



Panorama visuel monumental sur Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans permettant d'apercevoir depuis la Municipalité de Saint-Michel-de-Bellechasse les propriétés de l'unité de paysage 01, invisibles depuis le chemin Royal.



Détail des paysages composés au premier plan du clocher de l'église et des silos situés dans la Municipalité de Saint-Michel et en arrière-plan, des terres agricoles de l'île d'Orléans que dominent les Laurentides.



Le 553, chemin Royal (2) : pour apercevoir la grange-étable et les champs situés sur le plateau, il faut emprunter le chemin d'accès privé de la propriété.

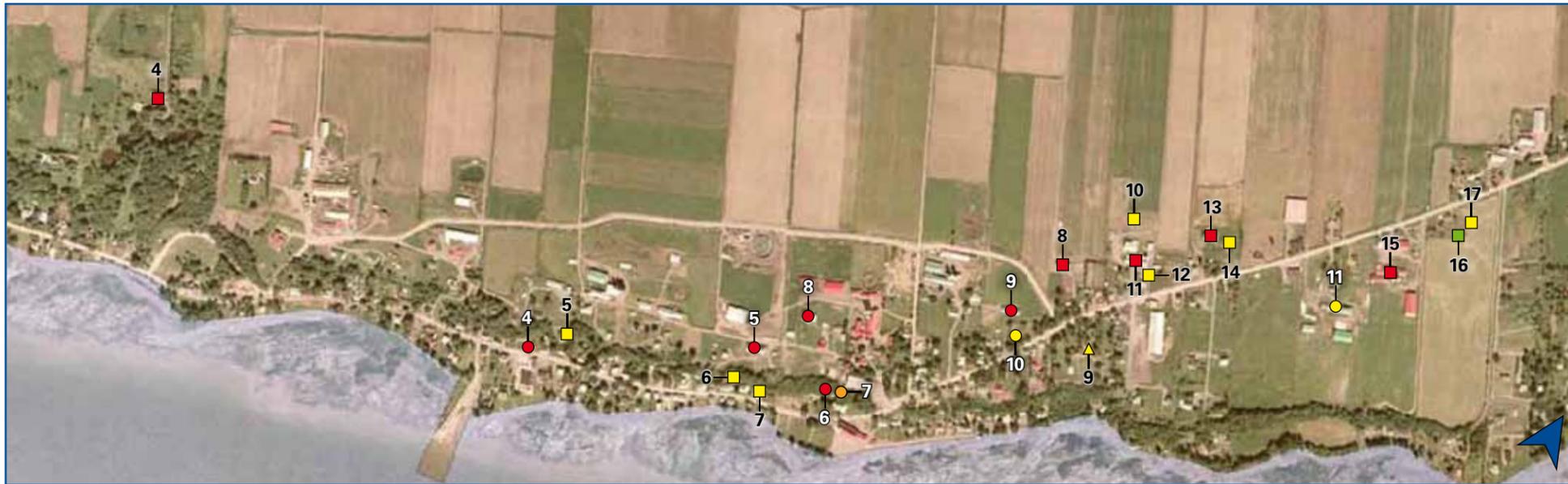
SAINT-JEAN UNITÉ 1

DU 170, CHEMIN ROYAL
AU 1229, CHEMIN ROYAL



DESCRIPTION

- Entre les deux villages, les exploitations agricoles inventoriées sont situées au nord du chemin Royal, sur la falaise, et ne sont pas visibles de la route ;
- Cependant, les chemins d'accès à ces propriétés, les montées, sont toujours présentes et scandent l'organisation du tissu rural du village ;
- Les bâtiments agricoles sont davantage visibles depuis la rive sud que depuis le chemin Royal.



LÉGENDE DES COULEURS

- Grange-étable/Grange
- Remise
- Hangar
- Typologie autre

LÉGENDE DES FORMES

- Bâtiments inventoriés en 1979, 1988 et 2009
- Bâtiments inventoriés en 2004 et en 2009
- △ Bâtiments inventoriés seulement en 2009

LÉGENDE DES SITES

- 4. 1715, chemin Royal
- 5. 38, chemin des Côtes
- 6. 2001, chemin Royal
- 7. 2001, chemin Royal
- 8. 22, chemin des Côtes
- 9. 2201, chemin Royal
- 10. 2201, chemin Royal
- 11. 2450, chemin Royal
- 4. 1347, chemin Royal
- 5. 1747, chemin Royal
- 6. 1921, chemin Royal
- 7. 1939, chemin Royal
- 8. 2259, chemin Royal
- 9. 2262, chemin Royal
- 10. 2339, chemin Royal
- 11. 2339, chemin Royal
- 12. 2339, chemin Royal
- 13. 2395, chemin Royal
- 14. 2395, chemin Royal
- 15. 2460, chemin Royal
- 16. 2500, chemin Royal
- 17. 2500, chemin Royal



Depuis la route du Mitan, grande perspective visuelle ouverte sur les champs, les exploitations agricoles, le fleuve et la rive sud. Ces paysages sont emblématiques de l'île d'Orléans.



Détail de l'encadrement de la route du Mitan par les bâtiments des exploitations agricoles qui ont alors un impact majeur sur les paysages.



Vue du village de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans depuis la Municipalité de Saint-Michel-de-Bellechasse, situé sur la rive sud.



Détail du paysage composé des deux territoires agricoles où les bâtiments secondaires jouent un rôle de premier plan.



Le 22, chemin des Côtes (8) est une propriété implantée au-dessus de la falaise et qui établit un lien très fort avec la route semi-privée qui relie toutes les propriétés agricoles situées au-dessus du village et dénommé le chemin des Côtes.



Le 22, chemin des Côtes (8) : la dernière grange-étable octogonale de l'île d'Orléans.



Le 38, chemin des Côtes (5) : la grange-étable est implantée très près du chemin dont la nature est davantage privée que publique.



Étable en construction en janvier 2010 à proximité de la route du Mitan. Son impact visuel dans les paysages emblématiques de la route du Mitan sera majeur.

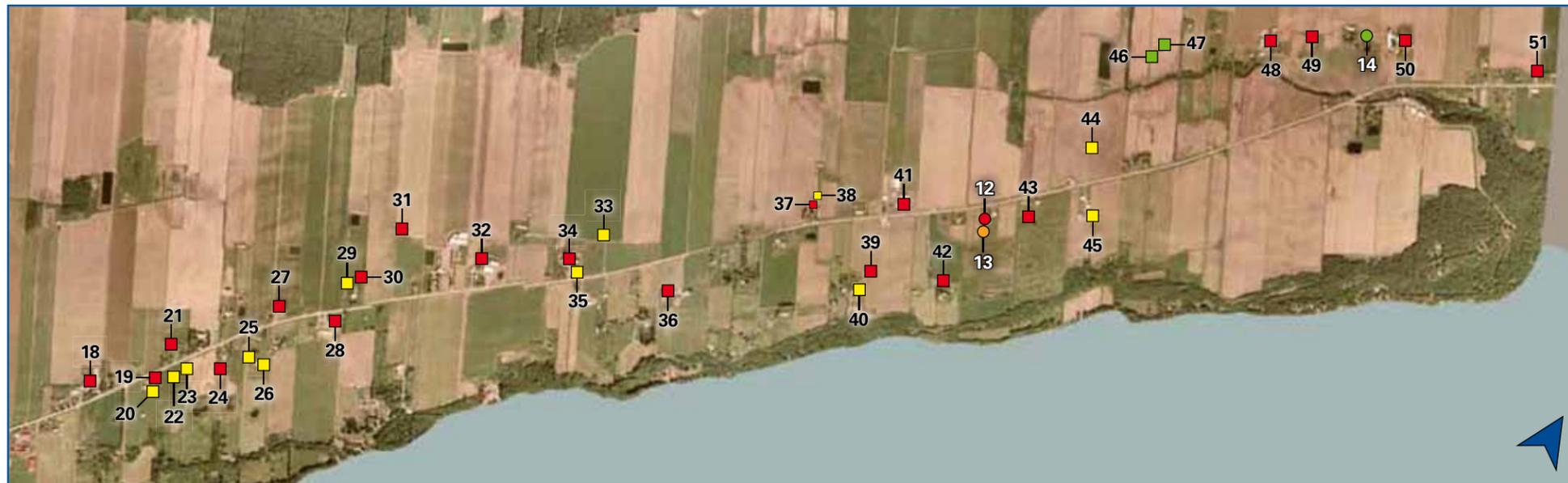
SAINT-JEAN UNITÉ 2

DU 1229, CHEMIN ROYAL
AU 2575, CHEMIN ROYAL



DESCRIPTION

- Dans le village, les exploitations agricoles inventoriées sont situées au nord du chemin Royal, sur la falaise, et ne sont pas visibles de la route ;
- Le chemin de raccordement qu'est la route du Mitan qui traverse les grandes parcelles utilisées à des fins agricoles offre des perspectives visuelles panoramiques ouvertes exceptionnelles, voire emblématiques de l'île d'Orléans ;
- Cependant, les chemins d'accès à ces propriétés, les montées, sont toujours présentes et scandent l'organisation du tissu rural du village ;
- Les bâtiments agricoles sont davantage visibles depuis la rive sud que depuis le chemin Royal.



LÉGENDE DES COULEURS

- Grange-étable/Grange
- Remise
- Hangar
- Typologie autre

LÉGENDE DES FORMES

- Bâtiments inventoriés en 1979, 1988 et 2009
- Bâtiments inventoriés en 2004 et en 2009
- △ Bâtiments inventoriés seulement en 2009

LÉGENDE DES SITES

- 12. 3444, chemin Royal
- 13. 3444, chemin Royal
- 14. 3801, chemin Royal
- 18. 2575, chemin Royal
- 19. 2632, chemin Royal
- 20. 2632, chemin Royal
- 21. 2658, chemin Royal
- 22. 2658, chemin Royal
- 23. 2658, chemin Royal
- 24. 2729, chemin Royal
- 25. 2752, chemin Royal
- 26. 2752, chemin Royal
- 27. 2763, chemin Royal
- 28. 2810, chemin Royal
- 29. 2845, chemin Royal
- 30. 2845, chemin Royal
- 31. 2887, chemin Royal
- 32. 2967, chemin Royal
- 33. 2999, chemin Royal
- 34. 2999, chemin Royal
- 35. 2999, chemin Royal
- 36. 3152, chemin Royal
- 37. 3269, chemin Royal
- 38. 3269, chemin Royal
- 39. 3328, chemin Royal
- 40. 3328, chemin Royal
- 41. 3355, chemin Royal
- 42. 3404, chemin Royal
- 43. 3492, chemin Royal
- 44. 3517, chemin Royal
- 45. 3540, chemin Royal
- 46. 3627, chemin Royal
- 47. 3627, chemin Royal
- 48. 3693, chemin Royal
- 49. 3709, chemin Royal
- 50. 3845, chemin Royal
- 51. 3955, chemin Royal



Depuis la rive sud, le déplacement du chemin Royal vers le dessus du coteau, à l'est du noyau villageois de Saint-Jean, modifie la perception du paysage agricole.



Les terres agricoles situées au centre de l'île d'Orléans offrent des paysages bucoliques qui changent au gré des saisons. Les Laurentides sont visibles en arrière-plan.



Une ancienne grange-étable cachée par un agrandissement plus récent.



Une ancienne grange-étable construite près du chemin Royal.



Panorama visuel sur le fleuve et la rive sud : les premières propriétés sont situées juste au-dessus de la falaise tandis que les nouvelles sont implantées près du chemin Royal et forment les premiers plans des paysages.



La présence d'animaux en-dehors des bâtiments témoigne de l'authenticité des exploitations agricoles.



Perspective visuelle panoramique sur les terres agricoles situées au centre de l'île d'Orléans. L'horizontalité des champs domine les paysages.



Une même propriété peut accueillir plusieurs bâtiments agricoles dont le bon état et les équipements plus récents témoignent de la vitalité de l'exploitation agricole.

SAINT-JEAN UNITÉ 3

DU 2575, CHEMIN ROYAL
AU 3955, CHEMIN ROYAL



DESCRIPTION

- À l'est du village, le chemin Royal monte sur le coteau et traverse les champs agricoles dont les bâtiments les plus anciens sont toujours situés en surplomb de la falaise ;
- La construction du chemin Royal a engendré la construction de propriétés situées de part et d'autre du chemin et beaucoup plus visibles de la route et composent les premiers plans des paysages ;

- Le tissu bâti très, très peu dense, les grandes parcelles servant principalement de champs et l'absence de boisés procurent des perspectives visuelles panoramiques très ouvertes sur la rive sud, sur le centre de l'île d'Orléans et sur les Laurentides. La richesse de ces paysages est emblématique de l'île d'Orléans ;
- La crête des montagnes où se démarque le Mont Sainte-Anne compose l'arrière-plan des paysages orientés vers le centre de l'île d'Orléans ;
- La rive sud compose l'arrière-plan des paysages orientés vers le sud et le fleuve ;

- Les bâtiments agricoles et les résidences situés loin de la route et autant au sud qu'au nord du chemin Royal forment l'avant-plan des paysages orientés respectivement vers la rive sud et le fleuve ou vers le centre de l'île et les Laurentides ;
- La qualité patrimoniale des bâtiments et particulièrement celle des granges-étables et de plusieurs maisons à grande valeur patrimoniale procure un caractère pittoresque aux paysages ;
- La fonction agricole encore vivante contribue au caractère bucolique des paysages.

LÉGENDE DES SITES

- | | |
|---------------------------------------|-----------------------|
| 1. 373, chemin Royal | 31. 384, chemin Royal |
| 2. 369, chemin Royal | 32. 385, chemin Royal |
| 3. 360, chemin Royal | 33. 385, chemin Royal |
| 1. 151, chemin Royal | 34. 385, chemin Royal |
| 2. 181, chemin Royal | 35. 405, chemin Royal |
| 3. 181, chemin Royal | 36. 427, chemin Royal |
| 4. 181, chemin Royal | 37. 427, chemin Royal |
| 5. 182, chemin Royal | 38. 427, chemin Royal |
| 6. 189, chemin Royal | 39. 435, chemin Royal |
| 7. 189, chemin Royal | 40. 435, chemin Royal |
| 8. 194, chemin Royal | 41. 451, chemin Royal |
| 9. 199, chemin Royal | 42. 451, chemin Royal |
| 10. 232, chemin Royal | 43. 452, chemin Royal |
| 11. 100-102, chemin du Maître-Chantre | 44. 452, chemin Royal |
| 12. 100-102, chemin du Maître-Chantre | 45. 452, chemin Royal |
| 13. 100-102, chemin du Maître-Chantre | 46. 466, chemin Royal |
| 14. 100-102, chemin du Maître-Chantre | 47. 466, chemin Royal |
| 15. 369, chemin du Moulin | 48. 470, chemin Royal |
| 16. 369, chemin du Moulin | 49. 470, chemin Royal |
| 17. 369, chemin du Moulin | 50. 478, chemin Royal |
| 18. 1428, route D'Argentenay | 51. 478, chemin Royal |
| 19. 1428, route D'Argentenay | 52. 484, chemin Royal |
| 20. 1428, route D'Argentenay | 53. 484, chemin Royal |
| 21. 350-354, chemin Royal | 54. 484, chemin Royal |
| 22. 5, chemin du Camping | 55. 501, chemin Royal |
| 23. 5, chemin du Camping | 56. 501, chemin Royal |
| 24. 361, chemin Royal | 57. 504, chemin Royal |
| 25. 367, chemin Royal | 58. 504, chemin Royal |
| 26. 370, chemin Royal | 59. 513, chemin Royal |
| 27. 379, chemin Royal | 60. 513, chemin Royal |
| 28. 379, chemin Royal | 61. 513, chemin Royal |
| 29. 382, chemin Royal | |
| 30. 384, chemin Royal | |

SAINT-FRANÇOIS ÎLE D'ORLÉANS



Nombre de sites inventoriés : 64

LÉGENDE DES COULEURS

- Grange-étable/Grange
- Remise
- Hangar
- Typologie autre

LÉGENDE DES FORMES

- Bâtiments inventoriés en 1979, 1988 et 2009
- Bâtiments inventoriés en 2004 et en 2009
- △ Bâtiments inventoriés seulement en 2009

119-197

UNITÉ 1

171-201

UNITÉ 2

1429



1429

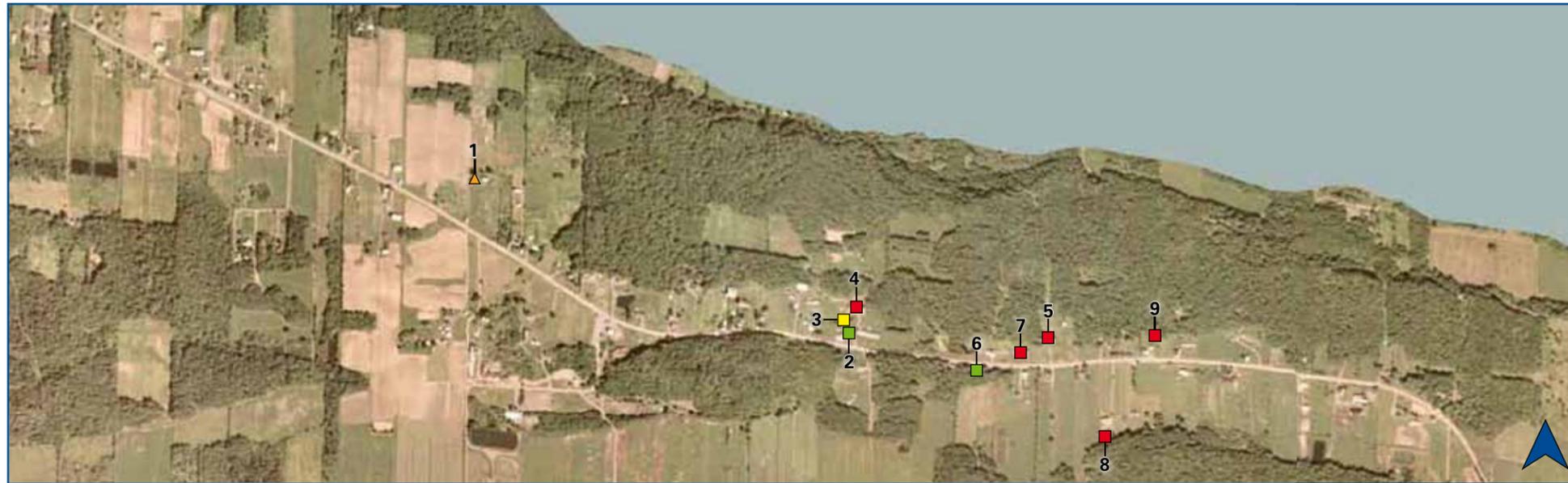
UNITÉ 3

350

513

UNITÉ 4

350



LÉGENDE DES COULEURS	
■	Grange-étable/Grange
■	Remise
■	Hangar
■	Typologie autre

LÉGENDE DES FORMES	
○	Bâtiments inventoriés en 1979, 1988 et 2009
□	Bâtiments inventoriés en 2004 et en 2009
△	Bâtiments inventoriés seulement en 2009

LÉGENDE DES SITES	
1.	151, chemin Royal
2.	181, chemin Royal
3.	181, chemin Royal
4.	181, chemin Royal
5.	182, chemin Royal
6.	189, chemin Royal
7.	189, chemin Royal
8.	194, chemin Royal
9.	199, chemin Royal



Le 181, chemin Royal (2).



Le 199, chemin Royal (9): la grange-étable est l'avant-plan de la perspective visuelle fermée par le Cap Tourmente.



Vue d'ensemble orientée vers l'ouest de la concentration de bâtiments agricoles de cette unité paysagère.



Le 119, chemin Royal : une grange-étable forme l'avant-plan et le mont Sainte-Anne l'arrière-plan, grâce au dégagement visuel procuré par les champs.



Le 201, chemin Royal : regroupement de bâtiments agricoles de grande valeur patrimoniale situé près du chemin Royal.

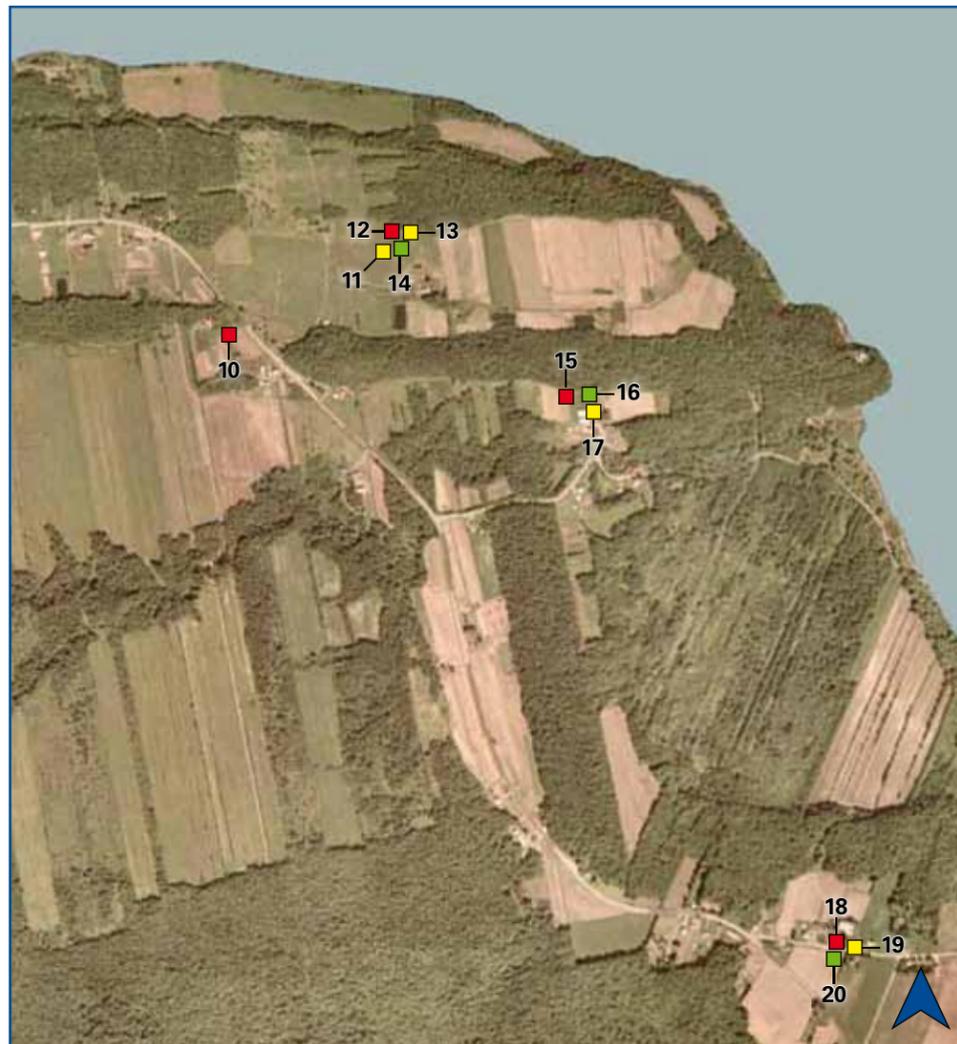
SAINT-FRANÇOIS UNITÉ 1

DU 119-187, CHEMIN ROYAL
AU 171-201, CHEMIN ROYAL



DESCRIPTION

- Le tissu bâti peu dense et les grandes parcelles servant principalement de champs procurent des perspectives visuelles panoramiques ouvertes sur la rive nord dans le secteur où il n'y a pas de zones boisées;
- La chaîne de montagnes des Laurentides et la Côte-de-Beaupré constituent l'arrière-plan des paysages dans ce secteur;
- Plus à l'est, les boisés situés de part et d'autre du chemin Royal ferment les perspectives visuelles et offrent une perspective visuelle cadrée sur le Mont Sainte-Anne qui est alors aligné avec le chemin Royal;
- Les bâtiments agricoles et les résidences sont situés près de la route et des deux côtés de celle-ci;
- Souvent, la route sépare la résidence des bâtiments secondaires;
- La qualité patrimoniale des bâtiments et particulièrement celle des granges-étables et de plusieurs maisons à grande valeur patrimoniale contribue au pittoresque des paysages.



LÉGENDE DES COULEURS

- Grange-étable/Grange
- Remise
- Hangar
- Typologie autre

LÉGENDE DES FORMES

- Bâtiments inventoriés en 1979, 1988 et 2009
- Bâtiments inventoriés en 2004 et en 2009
- △ Bâtiments inventoriés seulement en 2009

LÉGENDE DES SITES

10. 232, chemin Royal
11. 100-102, chemin du Maître-Chantre
12. 100-102, chemin du Maître-Chantre
13. 100-102, chemin du Maître-Chantre
14. 100-102, chemin du Maître-Chantre
15. 369, chemin du Moulin
16. 369, chemin du Moulin
17. 369, chemin du Moulin
18. 1428, route D'Argentenay
19. 1428, route D'Argentenay
20. 1428, route D'Argentenay



Le 100-102, chemin du Maître-Chantre (11).



La grange-étable du 100-102, chemin du Maître-Chantre (12).



Le 232, chemin Royal (10) : bâtiments secondaires de type Hercule datant probablement des années 1970.



Le 232, chemin Royal (10) : grange-étable à toiture mansarde recouverte de papier brique rayé rouge et vert.



Le 232, chemin Royal (10) : grange-étable à toiture mansarde recouverte de papier brique rayé rouge et vert.

SAINT-FRANÇOIS UNITÉ 2

DU 191-201, CHEMIN ROYAL
AU 1428, ROUTE D'ARGENTENAYE



DESCRIPTION

- Le tissu bâti très peu dense et les grandes parcelles servant principalement de champs procurent des perspectives visuelles panoramiques ouvertes sur la rive nord dans le secteur où il n'y a pas de zones boisées ;
- La chaîne de montagnes des Laurentides et la Côte-de-Beaupré forment l'arrière-plan des paysages dans ce secteur où le Mont Sainte-Anne devient un repère naturel ;
- Le changement de trajectoire de la route procure une diversité de points de vue sur les Laurentides qui domine le Mont Sainte-Anne ;

- Les bâtiments agricoles et les résidences sont situés plus près de la route et des deux côtés de celle-ci, mais ils se font beaucoup plus rares ;
- Les routes secondaires d'implantation comme le chemin du Maître-Chantre ou de la route D'Argentenay accueillent certaines propriétés qui n'ont aucune relation directe avec le chemin Royal ;
- La qualité patrimoniale des granges-étables et de plusieurs maisons procure un caractère pittoresque aux paysages ;

- La fonction agricole encore vivante contribue au caractère bucolique des paysages ;
- L'intersection entre le chemin Royal, la route d'Argentenay et une petite route de raccordement ayant la forme d'un triangle au centre duquel se trouve un champ, offre un grand dégagement visuel sur les Laurentides. À cet endroit, le Mont Sainte-Anne se démarque particulièrement par le fait que cet endroit se situe directement face à cette montagne qui se distingue par son gabarit et par la présence des pistes de ski alpin.



LÉGENDE DES COULEURS

■	Grange-étable/Grange
■	Remise
■	Hangar
■	Typologie autre

LÉGENDE DES FORMES

○	Bâtiments inventoriés en 1979, 1988 et 2009
□	Bâtiments inventoriés en 2004 et en 2009
△	Bâtiments inventoriés seulement en 2009



Dans ce secteur, le chemin Royal est en fait un parcours de raccordement qui unit le nord et le sud. Aucun bâtiment n'est construit sur cette route car elle longe les terres agricoles.



Les bâtiments agricoles jouent un rôle important dans la structuration du village de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans étant donné la faible densité du cadre bâti.

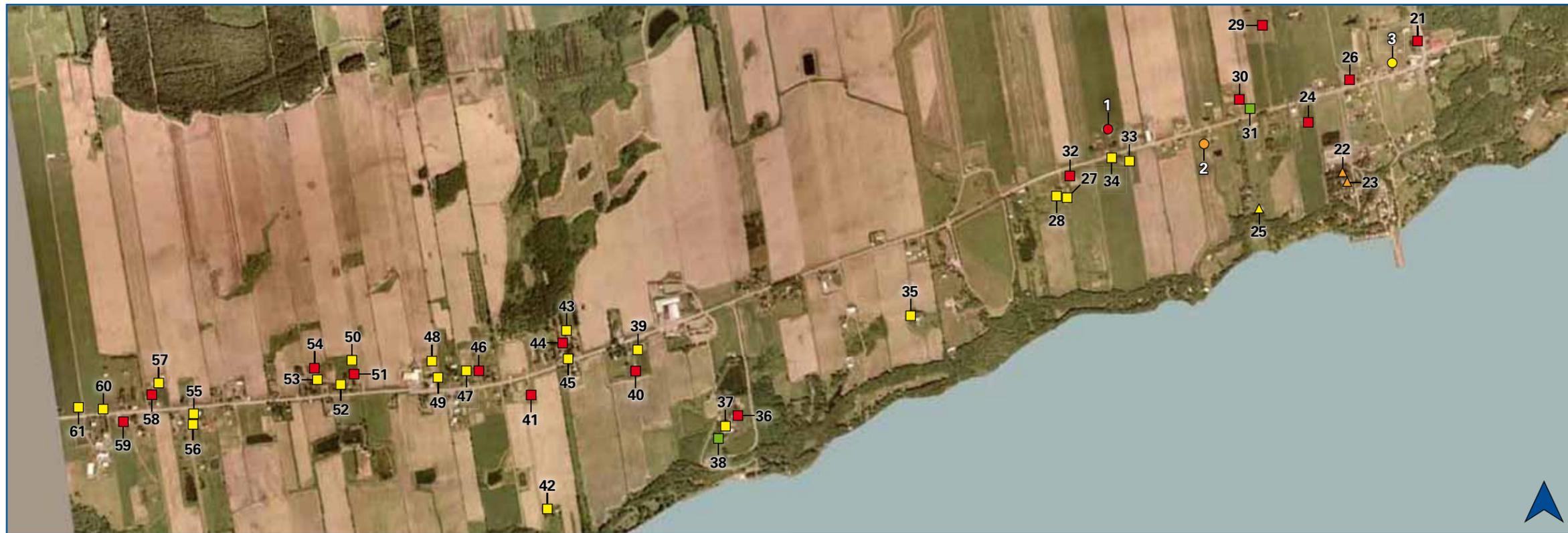
SAINT-FRANÇOIS UNITÉ 3

DU 1428, ROUTE D'ARGENTENAY
AU 350-354, CHEMIN ROYAL



DESCRIPTION

- Le tissu bâti est absent puisque le chemin Royal est un parcours de raccordement entre le nord et le sud de l'île d'Orléans à cet endroit;
- Les seuls bâtiments visibles sont les silos et les granges-étables qui annoncent que l'on approche du village de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans;
- Vers le nord, la perspective visuelle de cette route donne sur les Laurentides tandis que vers le sud, elle s'ouvre sur le fleuve et la rive sud. Pour le visiteur en provenance de Saint-Pierre-de-l'Île d'Orléans, c'est à ce moment que le fleuve devient vraiment visible.



LÉGENDE DES COULEURS	
■	Grange-étable/Grange
■	Remise
■	Hangar
■	Typologie autre

LÉGENDE DES FORMES	
○	Bâtiments inventoriés en 1979, 1988 et 2009
□	Bâtiments inventoriés en 2004 et en 2009
△	Bâtiments inventoriés seulement en 2009

LÉGENDE DES SITES	
1.	373, chemin Royal
2.	369, chemin Royal
3.	360, chemin Royal
21.	350-354, chemin Royal
22.	5, chemin du Camping
23.	5, chemin du Camping
24.	361, chemin Royal
25.	367, chemin Royal
26.	370, chemin Royal
27.	379, chemin Royal
28.	379, chemin Royal
29.	382, chemin Royal
30.	384, chemin Royal
31.	384, chemin Royal
32.	385, chemin Royal
33.	385, chemin Royal
34.	385, chemin Royal
35.	405, chemin Royal
36.	427, chemin Royal
37.	427, chemin Royal
38.	427, chemin Royal
39.	435, chemin Royal
40.	435, chemin Royal
41.	451, chemin Royal
42.	451, chemin Royal
43.	452, chemin Royal
44.	452, chemin Royal
45.	452, chemin Royal
46.	466, chemin Royal
47.	466, chemin Royal
48.	470, chemin Royal
49.	470, chemin Royal
50.	478, chemin Royal
51.	478, chemin Royal
52.	484, chemin Royal
53.	484, chemin Royal
54.	484, chemin Royal
55.	501, chemin Royal
56.	501, chemin Royal
57.	504, chemin Royal
58.	504, chemin Royal
59.	513, chemin Royal
60.	513, chemin Royal
61.	513, chemin Royal



Le 370, chemin Royal : la grange-étable située près du chemin Royal joue un rôle de premier plan dans l'organisation du tissu bâti du village.



Le 369, chemin Royal (3): le chemin Royal sépare la grange-étable de la résidence. Derrière la résidence et la piscine, on retrouve un fournil de grande valeur patrimoniale.



Nouvel entrepôt construit à proximité du chemin Royal.



Le fleuve et les bâtiments agricoles patrimoniaux procurent des paysages exceptionnels à protéger.

SAINT-FRANÇOIS

UNITÉ 4

DU 350-354, CHEMIN ROYAL
AU 513, CHEMIN ROYAL



DESCRIPTION

- Le tissu bâti très peu dense du village de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans et les grandes parcelles servant principalement de champs procurent des perspectives visuelles panoramiques ouvertes sur le fleuve et la rive sud. Ces paysages très peu construits, très ouverts, où domine le vide et l'horizontalité distingue Saint-François-de-l'Île-d'Orléans des autres villages orléanais;
- Dans le village, les bâtiments agricoles et les résidences sont situés près de la route et des deux côtés de celle-ci;
- Contrairement à l'unité paysagère précédente, les routes secondaires d'implantation sont uniquement destinées à la fonction résidentielle;

- La qualité patrimoniale des granges-étables et de plusieurs maisons procure un caractère pittoresque aux paysages;
- Vers l'est, les exploitations agricoles arborent un aspect plus industriel où les granges-étables sont souvent englobées dans des complexes bâtis plus récents;
- L'importance des entreprises agricoles a engendré l'implantation d'entrepôts à proximité du chemin Royal afin de faciliter la distribution des produits;
- La qualité architecturale de ces bâtiments est faible et affecte la qualité des paysages.

Conclusion et recommandations

La mise à jour de l'inventaire des bâtiments agricoles de l'arrondissement historique de l'Île-d'Orléans a été faite avec une vision intégrée du concept de patrimoine et cette étude a engendré plusieurs types de documents souvent novateurs. D'abord, les fiches d'inventaires ont été saisies dans le répertoire numérique du MCCC, PIMI, rendant ainsi facilement accessible pour les gestionnaires cette base d'information regroupant les principales annotations, commentaires, croquis et photographies significatifs des inventaires de 1979 et de 1988.

Ayant été convenu dès le démarrage du projet que les bâtiments répertoriés dans les inventaires précédents ne couvraient qu'une infime partie du corpus des bâtiments agricoles de l'Île d'Orléans, la MRC de l'Île-d'Orléans a assumé le repérage de tous les autres bâtiments agricoles. Plusieurs bâtiments ont aussi fait l'objet d'une fiche dans la banque informatisée du Ministère et tous les bâtiments, à l'exception de ceux situés à Sainte-Pétronille, ont été cartographiés.

Afin de déterminer l'importance des bâtiments agricoles dans les paysages orléanais où la ruralité constitue une valeur dominante, des analyses paysagères ont été réalisées et ont principalement été transposées en planches graphiques. Ces planches découpent sur le territoire de chaque municipalité, des unités de paysages dont les caractéristiques paysagères sont identiques. Les caractères dominants de ces paysages sont illustrés par des photographies et définis par une brève description.

Enfin, le présent rapport présente les principales typologies architecturales rencontrées et résume les principaux traits caractéristiques des paysages ruraux de l'Île d'Orléans en mettant l'accent sur le rôle qu'y jouent les bâtiments agricoles.

À la lumière des informations colligées, voici nos recommandations :

- interdire la démolition des bâtiments secondaires agricoles ayant une valeur patrimoniale reconnue;
- favoriser la préservation des bâtiments secondaires en instituant des programmes de sensibilisation, d'information et de subventions dédiés précisément à ce type architectural;
- interdire les parements de tôle industrielle sur les bâtiments secondaires ayant une valeur patrimoniale reconnue et visibles depuis le chemin Royal;
- encourager la pratique actuelle où les nouveaux bâtiments construits dans les secteurs ruraux et destinés au commerce ou à la culture s'inspirent du langage architectural des granges-étables;
- contrôler l'architecture des entrepôts situés dans les villages ou près du chemin Royal qui sont des bâtiments annexes à la fonction agricole des exploitations;
- contrôler la construction de résidences en bordure du chemin Royal dans les secteurs ruraux où les bâtiments anciens sont plutôt situés à une grande distance du chemin Royal et qui contribuent à fermer les perspectives visuelles, autrement ouvertes.
- contrôler le développement des secteurs domiciliaires afin qu'ils ne s'implantent pas dans les secteurs agricoles en affaiblissant d'autant le caractère rural de l'Île d'Orléans et la qualité de ses paysages ruraux emblématiques;

- amorcer une réflexion concernant la présence de la ligne de transmission d'électricité afin d'amoindrir son impact dans les paysages ruraux de l'Île d'Orléans;
- faire découvrir aux résidents comme aux visiteurs de l'Île d'Orléans les granges-étables en organisant des activités populaires comme des journées portes ouvertes chez les agriculteurs où l'évolution des pratiques agricoles et le patrimoine bâti seraient conjointement démystifiés;

La plus grande menace à la préservation du patrimoine agricole est l'industrie de l'agriculture elle-même. Les granges-étables construites avant les années 1960 ne répondent plus aux besoins actuels des exploitations et sont souvent considérées comme désuètes. Leur intégration dans l'exploitation agricole toujours active se fait généralement au prix de leur intégrité, sinon, elles sont carrément abandonnées. Au mieux, elles servent désormais de lieu d'entreposage.

En conclusion, la présente démarche a permis de cartographier la majorité des bâtiments agricoles de l'Île d'Orléans, d'inventorier et d'évaluer la valeur patrimoniale d'une soixantaine de bâtiments, en plus d'établir les bases d'une nouvelle lecture des paysages. Cette étude n'est toutefois pas complète puisque l'évaluation patrimoniale de plus de 300 bâtiments répertoriés n'a pas été faite, ce qui procure qu'un portrait somme tout partiel de la situation. De plus, les bâtiments agricoles construits depuis les années 1960 et particulièrement les bâtiments actuels sont généralement en rupture au niveau du gabarit, du langage architectural, du mode d'implantation par rapport aux constructions traditionnelles. À la lumière des informations transmises dans la présente étude, l'importance des bâtiments agricoles comme témoins de la vocation ancestrale de l'Île d'Orléans commande de réfléchir aux exigences d'intégration aux paysages de ces nouveaux bâtiments afin de préserver le caractère des paysages emblématiques de l'Île d'Orléans.

BIBLIOGRAPHIE

L'île d'Orléans

ABC de l'arrondissement historique de l'île d'Orléans : prenez l'île sous votre aile. Québec, Commission des biens culturels, ministère de la Culture et des Communications et MRC de l'île d'Orléans, s.d.

AUDET, Bernard. *Avoir feu et lieu dans l'île d'Orléans au XVII^e siècle*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1990.

BOURQUE, Hélène, Donald DION et Brigitte OSTIGUY. *L'île d'Orléans, un enchantement*. Québec, Les Éditions du Chien Rouge, 1999.

Collectif. « Dossier île d'Orléans : le goût de l'île », *Continuité*, n° 73, été 1997, p. 17-51.

Collectif. « L'île d'Orléans : un écrin à découvrir », *Cap-aux-Diamants*, vol. 5, n° 1, printemps 1989.

COMMISSION DES BIENS CULTURELS DU QUÉBEC. « L'île d'Orléans : une réflexion s'impose », dans *Patrimoine*, vol. 2, n° 2, été 1996.

DEMERS, Madeleine. *Préservation du paysage de l'île d'Orléans* [Document inédit]. Québec, Commission des biens culturels du Québec, 1998.

DORION, Henri. *L'île d'Orléans, terre d'harmonie, de mémoire et de fidélité*. s.d.

FAURE, Isabelle. *L'île d'Orléans, une île en péril ou l'analyse critique du système de gestion du patrimoine de l'île d'Orléans* [Document inédit]. Québec, Commission des biens culturels du Québec, 1996.

LAROCHELLE, Pierre et Claude DUBÉ. *Le génie du lieu à l'île d'Orléans*. Québec, École d'architecture de l'Université Laval, 1993.

LÉGARÉ, Denyse et Chantal Prud'Homme. *Patrimoine et paysages agricoles de l'île d'Orléans*. Québec, La Commission des biens culturels du Québec, 2006.

LESSARD, Michel. *L'île d'Orléans. Aux sources du peuple québécois et de l'Amérique française*. Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1998.

RURALYS. *Parcours d'interprétation des paysages de l'île d'Orléans*. 2006.

Architecture et patrimoine agricole

BERGERON, Michel et Paul-Aimé Lacroix. *Les dépendances agricoles à l'île d'Orléans*. Québec, Ministère des Affaires Culturelles, 1979, 127 p.

BOURQUE, Hélène et David Leslie (en collaboration). *Granges rondes, Rapport d'expertise : Mise à jour des données d'inventaire*. Québec, Ministère de la Culture et des Communications, septembre 1998, n. p.

BROOKS, Laura. *Paysages d'Amérique : Granges traditionnelles*. s. l., Éditions de l'Olympe, 1999, 128 p.

CARPENTIER, Paul. « La maison-bloc à Saint-Esprit », *Habitation rurale au Québec*. Montréal, Cahiers du Québec / Hurtubise HMH, Collection Ethnologie, 1978, p. 129-202.

COULOMBE, Daniel. « Les granges rondes de la MRC de Coaticook ; le charme de la différence », *Continuité*, n° 69 (été 1996), p. 51-53.

CRITTENDON, Bob. *Barn in the U.S.A.*, Golden (Colorado), Fulcrum Publishing, 2006, 104 p.

LEBREUX, Jean-Louis. *Charlevoix, Architecture rurale traditionnelle*. La Malbaie, Imprimerie de Charlevoix, 2001, 55 p.

LEFFINGWELL, Randy. *The American Barn*. St. Paul (MN) USA, Motorbooks Classics, 192 p.

LESSARD, Michel et Huguette Marquis. *Encyclopédie de la maison québécoise : 3 siècles d'habitations*. Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1972, 727 p.

LA SOCIÉTÉ TECHNIQUE D'AMÉNAGEMENT RÉGIONAL INC. et Sylvie Blais (en collaboration). *Le patrimoine architectural de la MRC de Deux-Montagnes : Un héritage à découvrir*. Québec, MRC de Deux-Montagnes / Ministère des Affaires culturelles, 1990, 30 p.

NOBLE, Allen G. et Richard K. Cleek. *The Old Barn Book : A Field Guide to North American Barns & Other Farm Structures*. Nouveau Brunswick / New Jersey, Rutgers University Press, 222 p.

PATRI-ARCH. *Inventaire des bâtiments et sites agricoles de la MRC de Coaticook : rapport de synthèse*. Coaticook, MRC de Coaticook, 2008.

PROVENCHER, Jean, *Le patrimoine agricole et horticole au Québec*. Québec, La Commission des biens culturels du Québec, 1984, 94 p.

PROVENCHER, Jean. *Les quatre saisons dans la Vallée du Saint-Laurent*. Montréal, Boréal, 1988, 605 p.

PROVOST, Yvon, *Les granges-étables circulaires et polygonales : Inventaire, étude historique et analyse architecturale*. Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1982, 201 p.

RADOJKOVIC, Jon. *Barn Building : The Golden Age of Barn Construction*. Erin (Ontario), The Boston Mills Press, 2007, 192 p.

SÉGUIN, Robert-Lionel. *Les granges du Québec du XVII^e au XIX^e siècle*. Ottawa, Musée National du Canada, Bulletin n° 192, 1963, 128 p.

SLOANE, Eric. *Recollections in Black and White*. Mineola (New York) USA, Dover Publications Inc., 2006, 95 p.

SLOANE, Eric. *American Barns and Covered Bridges*. Mineola (New York) USA, Dover Publications Inc., 2002, 112 p.

SLOANE, Eric. *An Age of Barns : An Illustrated Review of Classic Barn Styles and Construction*. Stillwater (MN) USA, Voyageur Press, 2001, 94 p.

WITNEY, Dudley et Eric Arthur. *The Barn : A Vanishing Landmark in North America*. Toronto, McClelland and Stewart Limited, 1972, 256 p.

Sites internet

Ruralys
URL : www.ruralys.org

Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine
URL : www.mcccf.gouv.qc.ca

Documents gouvernementaux

Les documents suivants ont été consultés au centre de documentation du MCCCCF :

14310-003189 Ile d'Orléans – bâtiments secondaires inv. Archit.-1978-1979 Vol2 : I.O. St-François;

14310-003190 Ile d'Orléans – bâtiments secondaires inv. Archit.-1978-1979 Vol3 : I.O. St-Jean;

14310-003190 Ile d'Orléans – bâtiments secondaires inv. Archit.-1978-1979 Vol4 : I.O. St-Laurent;

14310-003190 Ile d'Orléans – bâtiments secondaires inv. Archit.-1978-1979 Vol5 : I.O. St-Pierre;

14310-003190 Ile d'Orléans – bâtiments secondaires inv. Archit.-1978-1979 Vol6 : I.O. Ste-Famille;

14310-021807 Ile d'Orléans – bâtiments secondaires inv. Archit.-1988.

Inventaire photographique pour le Répertoire du patrimoine culturel du Québec, 2004.

Annexe 1 : Liste des bâtiments agricoles faisant partie de la présente mise à jour d'inventaire

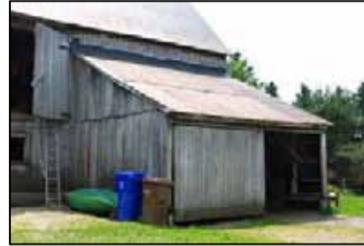
Adresse	ID PIMIQ	Type	Valeur patrimoniale
Sainte-Famille			
3463, chemin Royal	161657	Remise	A (exceptionnelle)
3742, chemin Royal	161682	Grange-étable	C (bonne)
3742, chemin Royal	161677	Fournil	D (moyenne)
4311, chemin Royal	161687	Grange-étable	D (moyenne)
4401, chemin Royal	161689	Grange-étable	D (moyenne)
4466, chemin Royal	161690	Grange-étable	B (supérieure)
Saint-François-de-l'Île-d'Orléans			
360, chemin Royal	161900	Remise	C (bonne)
369, chemin Royal	161916	Fournil	C (bonne)
398, chemin Royal	161917	Grange-étable	B (supérieure)
Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans			
22, chemin des Côtes	161923	Grange-étable octogonale	B (supérieure)
38, chemin des Côtes	161924	Grange-étable	C (bonne)
505, chemin Royal	161926	Grange-étable	D (moyenne)
553, chemin Royal	161829	Grange-étable	C (bonne)
1229, chemin Royal	161930	Hangar	B (supérieure)
1715, chemin Royal	161935	Grange de village	B (supérieure)
2001, chemin Royal	161939	Grange à dîme	C (bonne)
2001, chemin Royal	161918	Remise	C (bonne)
2201, chemin Royal	161940	Grange-étable	C (bonne)
2201, chemin Royal	161885	Fournil	C (bonne)
2450, chemin Royal	161942	Grange-étable	D (moyenne)
3444, chemin Royal	161945	Grange-étable	B (supérieure)
3444, chemin Royal	161915	Bergerie	B (supérieure)
3801, chemin Royal	161947	Caveau	C (bonne)
Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans			
1578, côte Leclerc	161492	Grange-étable	C (bonne)
1578, côte Leclerc	161545	Hangar	C (bonne)
190, chemin Royal	161481	Grange-étable	C (bonne)
352, chemin Royal	162072	Grange-étable	D (moyenne)

652, chemin Royal	161468	Grange-étable	C (bonne)
1070, chemin Royal	162063	Grange-étable	D (moyenne)
1070, chemin Royal	162060	Hangar	C (bonne)
1114, chemin Royal	162047	Hangar	C (bonne)
2043, chemin Royal	161502	Grange-étable	D (moyenne)
2491, chemin Royal	161513	Hangar	C (bonne)
2566, chemin Royal	161531	Hangar	B (supérieure)
2626, chemin Royal	161564	Grange-étable	C (bonne)
2747, chemin Royal	161566	Hangar	C (bonne)
2747, chemin Royal	161567	Laiterie	C (bonne)
3167, chemin Royal	161595	Grange-étable	B (supérieure)
3167, chemin Royal	161603	Fournil	B (supérieure)
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans			
480, côte du Pont	162158	Forge	C (bonne)
421, chemin Royal	162162	Grange-étable	B (supérieure)
437, chemin Royal	162168	Grange-étable	D (moyenne)
563, chemin Royal	162169	Grange-étable	B (supérieure)
563, chemin Royal	162179	Hangar	C (bonne)
1233, chemin Royal	162239	Grange-étable	B (supérieure)
1279, chemin Royal	162249	Hangar	C (bonne)
1447, chemin Royal	162252	Grange-étable	B (supérieure)
1447, chemin Royal	162253	Hangar	B (supérieure)
1447, chemin Royal	162256	Poulailler	B (supérieure)
1447, chemin Royal	162255	Remise	C (bonne)
1447, chemin Royal	162276	Garage	C (bonne)
1551, chemin Royal	162282	Grange-étable	C (bonne)
1835, chemin Royal	162288	Grange-étable	C (bonne)
1835, chemin Royal	162295	Remise	B (supérieure)
2047, chemin Royal	162305	Grange-étable	D (moyenne)
2085, chemin Royal	162312	Grange-étable	B (supérieure)
2109, chemin Royal	162324	Grange-étable	C (bonne)
2165, chemin Royal	162326	Grange-étable	B (supérieure)
2379, chemin Royal	162328	Grange-étable	B (supérieure)

Annexe 2 : Lexique architectural

Appentis

n.m. 1. Toit à une seule pente, parfois adossé à un mur et soutenu par des poteaux ou des piliers. 2. Petit bâtiment adossé à un grand et servant de hangar, de remise. Syn. : bas-côté. 3. Lucarne en appentis : lucarne dont le toit à un seul versant descend dans la même direction que le toit principal, mais avec une pente plus faible. Aussi appelée lucarne rampante, en chien assis.



Annexe en appentis

Arbalétrier

n.m. Se dit d'un élément de charpente oblique soutenant une partie de la toiture d'un bâtiment (voir illustration du terme « coyau »).



Lucarne de garnaud en appentis

Bardeau

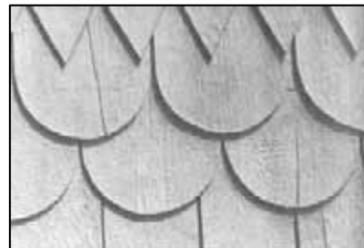
n.m. Petite planche de bois clouée employée dans la construction, surtout pour remplacer tuiles et ardoises sur la couverture des maisons ou comme revêtement mural. Les bardeaux sont tirés d'une petite bûche de bois résineux à l'aide d'un objet tranchant ou, plus récemment, à l'aide d'une scie, de manière à en obtenir un bout plus mince que l'autre, le bout exposé (pureau) étant le plus épais. L'alternance des joints verticaux de ces bardeaux empêche l'infiltration de la pluie et de la neige. Au Québec, le bardeau de cèdre, ou plus exceptionnellement de mélèze ou de pruche, est employé en architecture traditionnelle. On utilise aussi le terme bardeau pour des matériaux plus modernes : bardeau d'asphalte et bardeau d'amiante-ciment. Termes régionaux européens : ais, aisseau, tavillon, échandole, essence, ancelle.



Bardeaux de cèdre

Bardeau découpé

n.m. Se dit d'un bardeau de cèdre dont la partie inférieure, exposée au regard, est découpée selon certaines formes (en biseau, en pointe, en arc de cercle, etc.) pour former des motifs géométriques dans l'ensemble du parement (zigzags, écailles de poissons, vagues, etc.).



Barlong, ongue

Adj. Dont le côté le plus long se présente de face. Pour un bâtiment de plan rectangulaire, la façade barlongue correspond à l'un des deux longs côtés du rectangle.



Bardeaux de bois découpés

Bas-côté

n.m. Volume annexe généralement surmonté d'une toiture en appentis, s'appuyant sur l'ensemble du corps de bâtiment principal d'une grange-étable, dans le sens de la longueur, et qui permet d'augmenter de façon significative l'espace à l'intérieur de l'enceinte au niveau du rez-de-chaussée. Syn. : appentis.



Bas-côté

Battant

n.m. Partie d'une porte ou d'une fenêtre mobile sur ses gonds. On parle de porte à deux battants lorsqu'elle s'ouvre en deux parties. Syn. : Vantail.



Porte à deux battants

Batterie

n.f. La batterie était primitivement l'endroit où l'on battait les épis des plantes céréalières au lendemain des récoltes afin de séparer le grain des tiges.



Batterie

Campanile

n.m. Petite construction ajourée surmontant le toit d'un édifice public ou d'un bâtiment agricole destiné à fournir de l'éclairage ou de l'aération. Sur les granges, cette construction habituellement coiffée d'un pignon s'appelle aussi un clocheton d'aération, une lanterne, un lanterneau ou un lanternon.



Campanile ou lanterneau

Caveau

n.m. Petite construction généralement de maçonnerie, presque enfouie dans le sol ou adossée à une falaise et qui sert à conserver les fruits et légumes.



Caveau

Chambranle

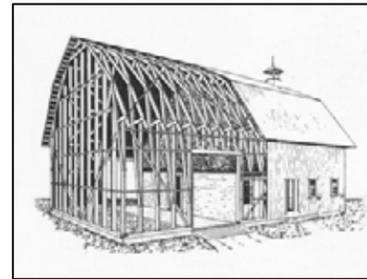
n.m. Encadrement d'une porte ou d'une fenêtre, habituellement formé de simples planches de bois appliquées. Un chambranle peut aussi être de pierre, être sculpté ou orné de moulures.



Chambranles autour des ouvertures

Charpente claire ou à claire-voie

n.f. Type de construction ajourée apparue au XX^e siècle constituée d'une structure légère de poutres et de colonnes, généralement en bois.



Charpente de grange à claire-voie

Chevron

n.m. Pièce de bois sur laquelle on fixe les planches qui soutiennent la toiture. Syn. : arbalétrier.

Clin

n.m. Panneau à recouvrement partiel dans un revêtement extérieur. Planches à clin ou à déclin : revêtement de mur constitué de planches posées à l'horizontale, biseautées de façon à en amincir la partie supérieure et superposées de manière à ce que leur face exposée soit inclinée pour empêcher la pénétration de l'eau de pluie.



Planchettes posées à clin

Comble

n.m. Espace compris entre le toit et la partie supérieure des murs gouttereaux ou de l'étage. Syn. : mansarde, grenier, attique, galetas. Dans l'architecture agricole, le comble des granges est souvent utilisé à des fins d'entreposage et se nomme le fenil.

Corniche

n.f. 1. Partie saillante qui couronne un édifice, destinée à protéger de la pluie les parties sous-jacentes. Par extension : larmier. 2. Ornement en saillie à la jonction d'un mur et d'une toiture.



Corniche

Coulissant, ante

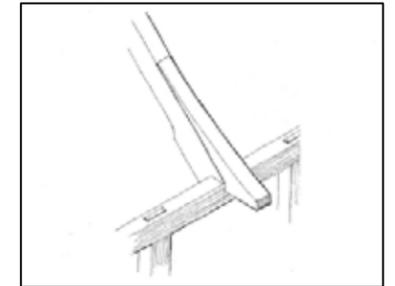
Adj. Qui glisse sur des coulisses. Porte coulissante. Syn. : à glissières ou sur rails.



Porte coulissante

Coyau

n.m. Désigne le bout des chevrons placés sous la couverture d'un toit et qui la portent jusqu'au bout de l'entablement. Au Québec, le coyau devient une petite pièce de bois de forme triangulaire que l'on ajoute à la base de chaque chevron et qui donne au tout un galbe particulier en le prolongeant au-delà de l'aplomb du mur, un larmier retroussé. Syn. : acoyau ou écoyau.



Coyau ajouté aux arbalétriers des fermes du toit

Coyau de faitage

n.m. Avancée du rebord de la toiture au sommet des murs pignons d'un bâtiment servant à protéger l'extrémité de la poutre faîtière qui est un élément structural essentiel de la construction.



Coyau de faitage

Débord de toit

n.m. Partie du toit qui dépasse, déborde de l'alignement de la façade ou des murs-pignons. Syn. : avant-toit, larmier.

Eaux (à deux eaux, à quatre eaux)

n.f. Nombre de versants composant la toiture d'un bâtiment. Toit à quatre eaux (toiture comportant une pente sur chacun des quatre versants). Syn. : versant, pente.



Toiture à quatre eaux

Encorbellement

n.m. Position d'une construction en saillie sur un mur, parfois soutenu par des corbeaux, des consoles, mais sans appui direct au sol. Ex. : balcon en encorbellement. Syn. : porte-à-faux, saillie, surplomb. Contr. : en montant de fond.

Équerre

n.f. Pièce en forme d'angle droit, ou de T, destinée à consolider les assemblages ou à soutenir des plans horizontaux. Il arrive que l'on utilise des racines d'arbre comme équerres afin de solidifier la structure d'une grange-étable, au niveau du rez-de-chaussée. Syn. : cornière, console, corbeau, écoinçon.



Équerres (racines d'arbre)

Évent

n.m. Cheminée d'aération que l'on retrouve habituellement au niveau de la toiture. L'évent ne possède aucun élément architectural alors que le campanile ou le lanterneau sont habituellement habillés d'un parement et d'un pignon.

Faîte

n.f. La partie la plus élevée d'un édifice. Syn. : cime, haut, sommet, faîtage.

Fenil

n.m. Dans une grange, espace sous les combles où l'on engrange les fourrages (foin).

Ferme

n.f. Assemblage de pièces de bois ou d'autres matériaux composant l'ossature d'un toit. Syn. : charpente.

Fournil

n.m. Bâtiment autonome ou petite pièce annexe au corps de logis principal qui sert à de multiples usages en période estivale. Syn. : Cuisine d'été.

Garnaud

n.m. Dans l'architecture agricole, rampe ou pont d'accès en bois qui relie le sol à l'étage supérieur du bâtiment. Syn. : pont d'accès, pont de fenil, going way, gone way, gan-way. Par extension, tunnel d'accès menant au fenil, prenant la forme d'une grande lucarne en saillie dans le toit.



Évent disposé au faîte du bâtiment



Fenil



Fournil



Garnauds

Gouttereau

adj. Mur gouttereau : mur vertical situé à la base d'une toiture en pente par opposition au mur pignon. Sur un bâtiment, il s'agit du mur qui est habituellement surmonté de gouttières.

Girouette

n.f. Plaque métallique qui, en tournant autour d'un axe vertical placé au sommet d'un édifice, indique, par son orientation, la direction du vent. La girouette peut prendre différentes formes, dont celle d'animaux stylisés, à des fins d'ornementation.

Imposte

n.f. Partie supérieure d'une baie de porte ou de fenêtre et séparée par une traverse horizontale appelée traverse d'imposte. L'imposte peut-être mobile ou fixe, pleine ou vitrée.

Laiterie

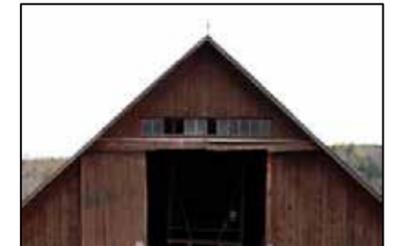
n.f. 1. Lieu où s'effectue la collecte et le traitement du lait (pasteurisation, réfrigération, etc.). 2. Petite construction attenante à la grange-étable servant à la conservation des produits laitiers. 3. Petite construction autonome en pierre ou en bois, généralement située dans l'axe nord-est, et servant de garde-manger et de lieu pour conserver les produits laitiers.

Lanterne, lanterneau, lanternon

n.f ou n.m. Petite construction ouverte par les côtés, placée au faîte d'un toit et destinée à éclairer et ventiler l'espace intérieur de la grange-étable. Syn. : campanile.



Girouette



Imposte



Laiterie



Lanterneau ou campanile

Larmier

n.m. Saillie formée à la base d'une toiture au-dessus d'un mur destinée à éviter le ruissellement de l'eau sur le mur. Le larmier peut être plus ou moins prononcé, recourbé ou droit. Syn. : débord de toit, avant-toit, corniche.



Larmier

Latrines

n.f. Lieu d'aisances sommaires (à l'exclusion de toute installation sanitaire).



Latrines

Ligne faîtière

n.f. Ligne horizontale située au sommet ou au faîte d'un toit, qui correspond habituellement à un changement d'orientation des pentes dans la toiture.

Lit de pierres

n.m. Soubassement d'un bâtiment qui est entièrement composé de pierres des champs et de mortier.



Lit de pierres

Lucarne

n.f. Petite fenêtre, pratiquée dans le toit d'un bâtiment pour donner du jour à l'espace qui est sous les combles. Lucarne à pignon, à fronton, à croupe, à toit arrondi, continue, rentrante, pendante, en appentis, etc.



Lucarne à pignon droit

Maçonnerie

n.f. Construction composée de moellons, de pierres taillées ou de briques généralement liées par du mortier.

Palan

n.f. Appareil de levage muni de poulies utilisé pour soulever et déplacer des fardeaux.



Palan

Papier goudronné

n.m. Revêtement mural ou de toiture composé de couches de feutres goudronnés ou bitumés dont l'apparence imite divers patrons de pierre, de brique, d'ardoise ou de bardeaux. Ce matériau a été fort populaire entre 1930 et 1960 en raison de son coût économique et de sa facilité d'installation. Syn. : papier-brique, bardeau d'asphalte.



Revêtement de papier goudronné

Paratonnerre

n.m. Dispositif inventé par Benjamin Franklin consistant en une tige métallique placée au sommet d'un bâtiment reliée au sol par un câble conducteur destiné à préserver les bâtiments des incendies causés par la foudre.



Paratonnerre

Persienne

n.f. Châssis ajouré de bois, habituellement extérieur et mobile, muni d'un panneau à claire-voie ou de lattes inclinées, qui sert à protéger une fenêtre du soleil ou de la pluie tout en permettant à l'air de passer. Syn. jalousie, contrevent, volet. Les campaniles ou lanternons d'aération sont souvent dotés de persiennes qui laissent passer l'air.



Persiennes fermant les parties ajourées du campanile

Planches à feuillures ou à gorge

n.f. Planche de bois posée à l'horizontale dont on a dégagé une partie afin d'épouser la partie correspondante d'une autre planche. La partie entaillée, sous forme de rainure, est appelée feuillure ou gorge.



Planches à feuillures ou à gorge

Planche cornière

n.f. Planche décorative appliquée au coin, à l'angle de deux murs. Cet élément d'ornementation que l'on retrouve dans l'architecture traditionnelle fait référence à une pièce de charpente verticale qui formait autrefois le coin des constructions en bois à coulisses. Syn. : poteau cornier.



Planche cornière soulignant l'angle du bâtiment

Pont d'accès ou de fenil

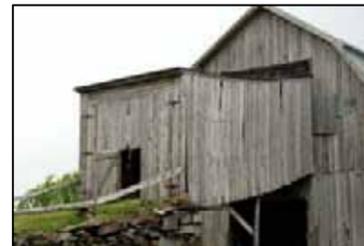
n.m. Ouvrage permettant l'accès à l'étage supérieur d'une grange (fenil). Cette construction, plus ou moins inclinée, prend habituellement appui sur un talus naturel, un remblai de pierre ou un empilement de bois. Ce pont de bois, aussi appelé garnaud, est parfois couvert par un tunnel.



Pont d'accès ou de fenil

Saillie

n.f. Partie qui avance, dépasse le plan, l'alignement. Adj. saillant, ante. Syn. : avancée, avant-toit, relief, ressaut.



Structure couvrant le pont d'accès

Silo

n.m. Réservoir habituellement cylindrique ou de forme octogonale où l'on entrepose les produits agricoles (grain, fourrage) pour les conserver. Traditionnellement en bois et polygonal, les silos plus modernes sont circulaires, fabriqués en acier, en béton coulé ou en tuiles de béton assemblées.



Silo de bois de forme cylindrique

Tasserie

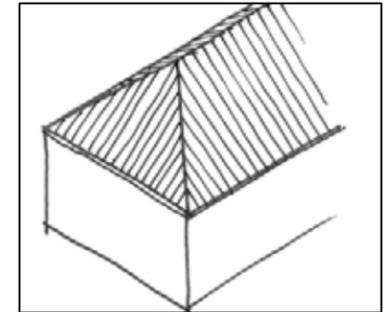
n.f. Dans l'architecture agricole, espace où l'on entasse les moissons dans une grange.



Tasserie

Toit à croupe

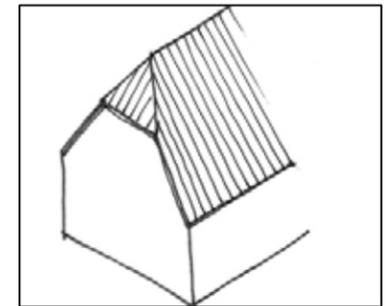
n.m. Se dit d'une toiture à versants dont les pignons sont tronqués jusqu'à la base, formant des pans de toit de forme généralement triangulaire à l'extrémité du comble. Syn. : Toiture à quatre versants, à quatre eaux, à arêtières.



Toit à croupe

Toit à demi-croupe

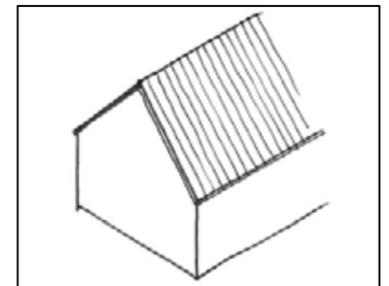
n.m. Se dit d'un toit à deux versants dont les pignons sont tronqués que dans leurs parties supérieures. Syn. : pignon à demi-croupe.



Toit à demi-croupe

Toit à pignons

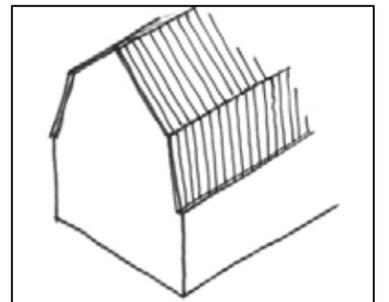
n.m. Toiture constituée de deux versants droits à pentes opposées, d'inclinaison plus ou moins accentuée mais généralement d'environ 45 degrés.



Toit à pignons

Toit brisé

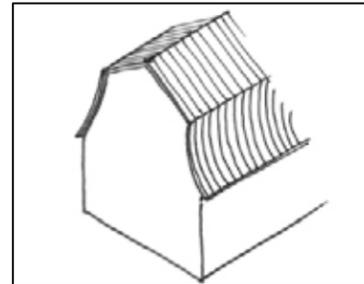
n.m. Toiture dont les lignes de toit ou versants sont brisés ou cassés en deux pans possédant des pentes différentes. Un toit brisé possède des terrassons (parties supérieures moins abruptes) et des brisés (parties inférieures plus pentues). Le toit brisé est une forme standardisée et simplifiée du toit mansardé plus traditionnel.



Toit brisé

Toit mansardé

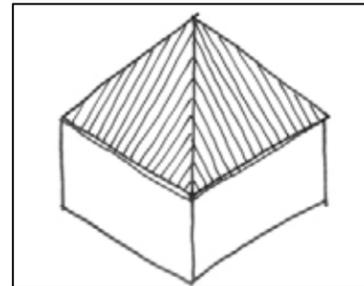
n.m. Type de charpente, aussi appelé toit Mansart, attribué à l'architecte français François Mansart (1598-1666) où les versants de toiture sont brisés ou cassés en deux pans possédant des pentes différentes. Un toit mansardé ou à la Mansart possède des terrassons (partie supérieure moins abruptes) et des brisis (parties inférieures plus pentues) recourbés.



Toit mansardé

Toit en pavillon

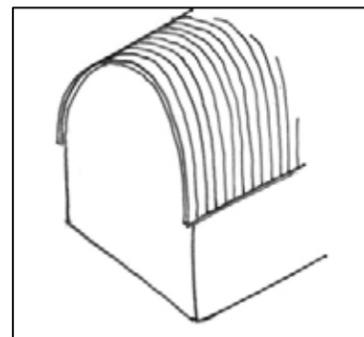
n.m. Toiture en forme pyramidale formée de quatre versants triangulaires dont les sommets se rejoignent en un seul point.



Toit en pavillon

Toit arrondi

n.m. Toiture caractérisée par sa courbure qui reprend la forme d'un demi-cercle. Syn. : toit cintré.



Toit arrondi

Tôle

n.f. Feuille de métal (de fer blanc, d'acier, d'aluminium, etc.) obtenue par laminage servant de revêtement de mur et de couverture. Ex. : tôle à baguettes, agrafée, à la canadienne, embossée, emboutie, gaufree, ondulée, pincée, pliée, profilée, unie.

Tôle profilée

n.f. Se dit d'une feuille d'acier ou d'aluminium profilée à l'aide d'une série de rouleaux afin de la rendre plus rigide. La tôle profilée ou ondulée est un matériau de construction moderne habituellement utilisé dans l'architecture industrielle et agricole.



Grange-étable revêtue de tôle profilée.



Tôle profilée sur le toit